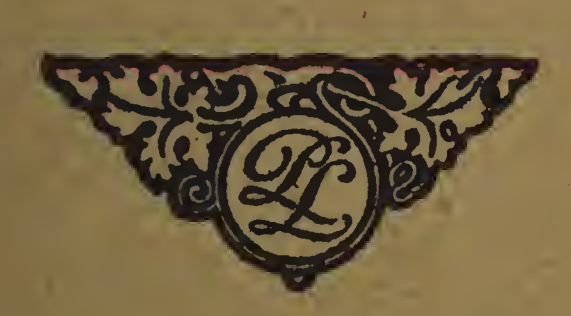



FOUNDED 1852
SIT PATRIBUS SIT DEUS NOBIS
BOSTONIA
CONDITA A.D.
1630.
CIVITATIS REGIMINE DONATA A.D. 1822.
BOSTON PUBLIC LIBRARY

RAOUL BIGOT

NOUNLEGOS

(L'HOMME QUI LIT DANS LE CERVEAU)



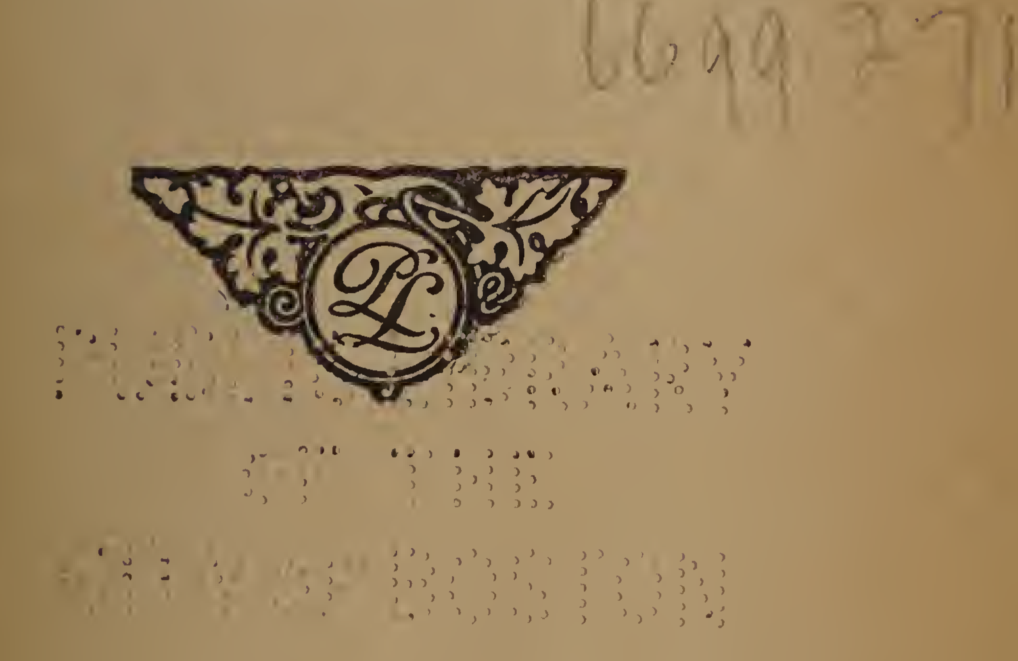
Editions Pierre Lafitte
90, av. des Champs-Elysées
Paris

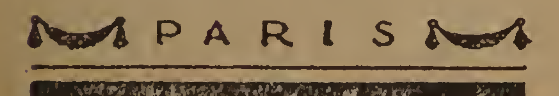
NOUNLEGOS

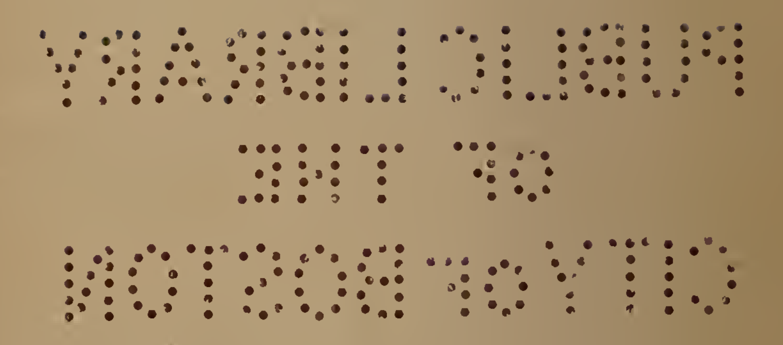
RAOUL BIGOT

NOUNLEGOS

(L'Homme qui lit dans le cerveau)



ÉDITIONS PIERRE LAFITTE
90, AVENUE DES CHAMPS-ÉLYSÉES

PARIS



NOUNLEGOS

(L'homme qui lit dans le cerveau)

I

L'AFFAIRE CHARFLAND

« Nounlegos ».

C'est ce nom, écrit au crayon sur un papier de salle d'attente, que lisait M. de Landré, juge d'instruction près du Parquet de la Seine, en jetant un coup d'œil sur sa table, alors qu'il remettait son chapeau, sa canne et ses gants au garçon de bureau.

« Nounlegos ? »

Prévenant la question, le garçon expliquait :

« C'est un vieux Monsieur qui demande à
» parler à M. le juge d'instruction, au sujet de
» l'affaire Charfland ; il se refuse à toute autre
» explication. Engagé à demander une audience

» par écrit en indiquant le motif, il a répondu :
» Je viens offrir mon concours pour la découverte de la vérité ; je ne sollicite rien ; je tente une démarche ; je ne la renouvellerai pas. »

Que dois-je faire, Monsieur le Juge ?

— Je vous rappellerai dans un instant.

Et M. de Landré, songeur, tenant dans une main le carré de papier où le nom de Nounlegos se détachait en grands caractères irréguliers mais nettement tracés, s'assit et l'examina.

Combien de fois avait-il été dérangé par des importuns qui affirmaient avoir des renseignements de la plus haute importance sur telles ou telles affaires et qui, finalement, lui faisaient perdre un temps précieux. C'est ce qui l'avait conduit à ne donner audience — sauf cas exceptionnel — que sur demande écrite.

Mais, cette fois, quelque peu initié par sa profession aux soi-disant mystères de la graphologie, il analysait minutieusement ces caractères qui révélaient, à n'en pas douter, une volonté peu commune. De plus, la réponse verbale faite par l'inconnu augmentait la curiosité du juge. Il voulait connaître ce personnage qu'il devinait intéressant.

Fidèle à sa méthode, il tentait de diminuer le plus possible la part du hasard. Il téléphona à

son secrétaire d'ordonner des recherches immédiates sur un certain Nounlegos et de les lui transmettre aussitôt.

Il savait que tous les Bottins, tous les Annuaires, les collections complètes des fiches du Parquet et de la Préfecture de Police allaient être consultés et que, dans un moment, il aurait quelques indications sur le visiteur.

Puis, sa pensée se fixa sur ce Nounlegos, sur l'objet de sa visite, et le juge s'efforça de se remémorer les détails de cette fameuse affaire Charfland.

Ah oui, fameuse et menaçant même d'être, pour lui, fâcheuse !

En plein Paris, dans une pension de famille, un milliardaire américain, A. H. Terrick, sa femme, ses deux enfants et leur gouvernante avaient été assassinés à l'aide d'un poison violent dont les experts n'avaient pu définir la nature.

La veille de la découverte du crime, un grand établissement financier, l'*Universel Crédit*, avait payé en espèces, à un nommé Jeo Helly, un chèque de dix millions de francs signé de A. H. Terrick. Ce dernier en avait prévenu la banque. Or, on n'avait pu retrouver les traces de ce Jeo Helly dont le signalement avait été facilement reconstitué, le bénéficiaire d'une somme aussi forte,

versée d'un seul coup, ayant éveillé autour de lui un vif sentiment de curiosité.

Sur le lieu du crime, aucune trace de lutte, aucune marque d'effraction n'avaient été relevées, aucun vol n'avait été constaté.

Chargé de l'instruction de cette affaire, M. de Landré en avait été très satisfait; elle s'annonçait comme sensationnelle à cause du nombre des victimes, de leur notoriété en Amérique, des dix millions enlevés par l'insaisissable Jeo Helly, et par son caractère si mystérieux.

Juge intègre, très travailleur, d'un réel talent, M. de Landré espérait, en menant à bien l'instruction d'une cause de cette importance, arriver enfin au fauteuil que son ambition professionnelle lui assignait comme terme.

Naturellement, en premier lieu, il avait interrogé les familiers de la pension où s'était déroulé le crime; ils n'étaient que trois : la propriétaire, une bonne et un voyageur.

De cette première enquête, il résultait ceci : Un mois avant l'événement, la propriétaire, Mme Durand, personne très honorable, veuve d'un ancien fonctionnaire, avait reçu de New-York un câblogramme signé « Charfland » demandant qu'une chambre lui fût réservée pour tel jour; un mandat télégraphique de 500 francs

était joint. Ce client qui s'annonçait ainsi était inconnu de Mme Durand, mais comme sa clientèle, exclusivement composée d'Américains, ne manquait pas de recommander sa maison, elle ne s'en étonna nullement ; elle en fut même satisfaite, aucun voyageur n'occupant à ce moment-là les belles pièces luxueusement meublées qui composaient son installation; le message était accompagné d'un coupon réponse; elle avait donc câblé qu'une chambre était réservée.

Deux jours plus tard, un autre télégramme, lancé également de New-York, retenait tout l'appartement; il était signé A. H. Terrick; celui-ci était connu de Mme Durand. Presque chaque année, il venait passer environ deux mois à Paris avec sa femme et ses deux fillettes. Aux grands caravansérails que sont les hôtels modernes, cet Américain, homme de goût et discret, préférait l'élégant appartement meublé qu'entretenait avec soin Mme Durand. Il essayait chaque fois de le retenir en totalité pour sa seule famille. Son prix de location était de 5.000 francs par mois.

Malgré cette bonne aubaine, la propriétaire n'avait pu annuler son engagement antérieur; aussi, à l'arrivée de la famille Terrick, avait-elle eu soin de s'excuser de ne pouvoir mettre

à sa disposition l'une des chambres, occupée deux jours avant, mais retenue depuis quelque temps, par un Monsieur Charfland.

D'ailleurs, la position de cette chambre laissait toute liberté aux locataires du reste de l'appartement.

Celui-ci était en bordure sur une large avenue et sur une rue, avec un pan coupé au coin des deux voies.

Dès l'entrée on apercevait une vaste galerie qui communiquait, à gauche, avec deux petites pièces, — dont l'une, sans fenêtres, que s'était réservée Mme Durand, — puis avec la belle salle à manger; l'une des pièces réservées et la salle à manger avaient vue sur la rue; à droite de la galerie, deux chambres donnaient sur la cour. Au fond de la galerie, à gauche, une double porte oblique s'ouvrait sur le grand salon, dont les baies faisaient face à la rue, au pan coupé et à l'avenue.

Un couloir, à angle droit par rapport à la galerie, desservait, sur la gauche, un petit salon et quatre chambres en façade sur l'avenue et, sur la droite, une grande penderie, une salle de bains, des w.-c., une cuisine, puis une petite pièce réservée à Thérèse Vila, servante de Mme Durand.

La chambre à droite de la galerie près de l'entrée avait été affectée à M. Charfland; à côté du petit salon, les quatre chambres sur l'avenue avaient été attribuées dans l'ordre suivant : la première à M. A. H. Terrick, la seconde à Mme Terrick; les deux enfants et la gouvernante occupaient les deux autres.

La chambre sur cour, à l'angle des couloirs et contiguë à la Chambre de M. Charfland, était restée libre et servait de nursery aux petites Terrick.

Mme Durand n'avait comme bonne permanente, couchant dans l'appartement, que Thérèse Vila; celle-ci était, en tout temps, à la disposition de la clientèle; une ou plusieurs femmes de ménage venaient, chaque jour, la seconder. Lorsque des voyageurs désiraient prendre leurs repas dans la maison, une convention passée entre Mme Durand et un bon restaurateur voisin permettait de leur donner satisfaction.

La propriétaire avait tenu, dès l'arrivée de M. Terrick, à lui présenter M. Charfland; les deux hommes s'étaient salués courtoisement, sans plus; ils ne paraissaient pas se connaître.

Depuis, chacun avait mené une vie tranquille et aucun incident ne s'était produit.

La veille du jour de la découverte du crime,

Mme Durand avait été obligée d'aller en banlieue chez de vieux parents malades; partie à 8 heures du matin, elle n'était revenue qu'à 10 heures du soir. A son retour, sa bonne, Thérèse Vila, lui avait annoncé que la famille américaine indisposée, n'avait pas bougé du salon de toute la journée.

La propriétaire ajoutait que lorsque sa domestique lui avait fait cette communication, elle paraissait un peu hagarde et comme hors d'elle-même; mais cette fille étant d'une nature exceptionnellement impressionnable et nerveuse, Mme Durand n'y avait pas attaché d'importance sur le moment.

Le lendemain matin, vers 8 heures et demie, Thérèse Vila entrait sans frapper chez la propriétaire; en proie à une intense émotion, elle s'écriait :

« Madame, madame ! ils sont tous morts dans le salon. »

C'était vrai ! Bouleversée par la vision horrible, la propriétaire faisait prévenir son autre locataire, tant elle avait besoin d'être assistée dans un moment aussi tragique !

La bonne avait trouvé M. Charfland encore au lit; il avait revêtu une robe de chambre et s'était précipité au salon. M. et Mme Terrick,

les deux enfants, la gouvernante étaient renversés sur des sièges; la tête, les mains glacées attestaient le passage de la mort. M. Charfland, dominant son émotion, avait recommandé de ne rien toucher et de prévenir immédiatement le plus proche commissariat de police par téléphone; puis, il avait procédé à une toilette hâtive et il était prêt lorsque le magistrat, accompagné de son secrétaire et de deux agents, était arrivé. Le commissaire s'était borné à mettre un agent en faction devant la porte du salon pour que personne n'y entrât, un autre à la porte de l'appartement pour que personne ne sortit, et il avait prévenu tout de suite le Parquet.

C'est à ce moment que le Procureur de la République, qui s'était personnellement dérangé avec un médecin légiste, avait chargé M. de Landré de l'instruction de ce crime effroyable.

Lorsque les médecins, commis à titre d'experts, affirmèrent que la mort remontait à environ trente heures, le juge n'hésita pas à faire arrêter Thérèse Vila qui — d'après ses déclarations à sa patronne — devait certainement avoir eu connaissance des faits, un jour au moins avant de les avoir signalés.

Malgré cette charge accablante, M. de Landré n'avait rien obtenu de la pauvre fille qui, pros-

trée, jurait ne rien savoir et ne se rappelait même pas avoir parlé des victimes à Mme Durand, la veille de la découverte du crime. L'inculpée, paraissant en effet d'une nervosité extrême, avait été examinée par des médecins spécialistes; ceux-ci, tout en reconnaissant chez elle des tares hystériques, avaient conclu à son entière responsabilité. Mais l'instruction n'avançait pas!

Charfland, interrogé à titre de témoin, disait ne connaître les victimes que pour les avoir aperçues une fois ou deux dans l'escalier ou l'antichambre; il avait donné de son temps un emploi dont la vérification, sans amener à des certitudes — il est si facile à un étranger de passer inaperçu dans la vie publique de Paris — ne permettait pas de mettre en doute sa déclaration.

Le juge avait immédiatement reconnu en celui qui, pensait-il, pouvait le mettre sur la bonne voie, un véritable lutteur; c'était un homme froid, incapable de se laisser aller à un mouvement de nerfs, maître de ses paroles comme de ses actes.

Sa prudence était telle, on sentait si bien chez lui la réflexion et le calcul avant de répondre à des questions mêmes insignifiantes, la spontanéité était si exclue de tout ce que disait cet

homme, que l'expert de Landré pensait: « Si cet individu est le coupable, ce sera difficile de le démasquer; la lutte sera dure! »

Un jour, pour essayer de provoquer un mouvement de protestation chez celui qu'il soupçonnait vaguement, il lui dit à brûle-pourpoint : « Et si je vous faisais arrêter! » Charfland ne sourcilla même pas et déclara : « En quoi l'arrestation d'un innocent pourrait-elle faire avancer votre instruction ? »

Son impassibilité à l'annonce de cette éventualité redoutable, le ton de sa réplique, tout indiquait que cet homme s'attendait à la question et avait longuement préparé la réponse.

A partir de ce moment, les soupçons du juge prirent corps, mais ils n'étaient basés que sur des impondérables qui ne permettaient aucune action de la Justice.

Une indication précieuse lui fut fournie par l'un de ses amis, célèbre Docteur de la Salpêtrière, qui avait fait partie de la Commission chargée d'examiner Thérèse Vila.

Mis au courant des soupçons du juge, le médecin le pria de renouveler la confrontation qui n'avait donné aucun résultat, entre l'inculpée et le témoin, tandis qu'il assisterait cette fois à la scène, dissimulé derrière une tenture.

Voici ce que remarqua le Docteur :

Thérèse Vila est assise dans le cabinet du juge, face à la porte; lorsqu'au coup de sonnette, Charfland est introduit, elle se lève comme mue par un ressort, mais le témoin lui jette un regard froid qui semble la subjuguer et elle se rasseoit doucement avec résignation. La suite de la scène ne présente aucun intérêt; M. Charfland ne paraît plus remarquer la malheureuse créature qui est là; aucune contradiction ne se révèle dans les réponses qu'ils font, l'un et l'autre, aux questions du magistrat.

La confrontation terminée, Charfland parti, Thérèse Vila toujours là, le Docteur soulève la tenture et entre à son tour en scène; d'un geste, il fait signe au juge de ne pas intervenir et s'avance lentement vers l'accusée; il paraît la reconnaître; s'informe, en paroles aimables, de son état; il approche une chaise et s'assied près d'elle. Il lui prend les mains, continue à lui parler avec douceur, la regarde fixement et fait quelques passes sur sa tête...

« Elle dort », chuchote-t-il alors, en attirant l'attention du juge.

A voix basse mais sur un ton volontaire :

— « Vous connaissez Charfland? »

— « Oui », répond-elle en tressaillant à ce nom.

— « L'aimez-vous ? »

— « Oh ! non ! »

— « Vous fait-il peur ? »

— « Oh ! oui ! »

— « Dites ce qu'il vous a commandé de faire, ce qu'il vous a commandé de dire. »

Sur le visage de l'endormie apparaissent les signes d'une intense lutte interne; elle semble de ses mains vouloir repousser une vision atroce, puis, comme courbée sous une volonté supérieure, elle murmure :

— « Non, je ne peux pas... il me l'a défendu ! »

Le Docteur, par d'autres passes, rend plus profond le sommeil magnétique; il tend toute sa volonté psychique pour arracher son sujet à l'étreinte antérieure, mais il n'y parvient pas.

Haletante, la pauvre fille ne peut que répondre : « Non ! Non ! »...

Prolonger l'expérience serait dangereux; le Docteur calme la patiente, la réveille doucement; prie le juge de lui faire apporter un réconfortant.

Puis, à voix basse :

« Mon ami, vous avez raison; cette fille est innocente; Charfland qui la domine est très pro-

bablement le coupable; mais ma science ne peut plus rien, l'emprise du criminel est trop forte, il faut que la vérité vienne d'un autre côté. En attendant, il serait humain d'améliorer la situation matérielle de cette misérable, car je comprends que, juridiquement, vous ne puissiez encore la mettre en liberté. »

— « Pas plus que je ne puis faire arrêter Charfland », répondit le juge, encore ému, malgré son impassibilité professionnelle, de ce qui venait de se passer devant lui.

. . . .

Il fallait d'autant plus prendre de précautions vis-à-vis de Charfland que celui-ci se disait citoyen des Etats-Unis d'Amérique, né de parents français.

Il avait montré quelques papiers justifiant ses déclarations. Incomplets au point de vue légal, ces papiers étaient cependant reconnus suffisants pour des étrangers voyageant en France pour leur plaisir.

Par la voie diplomatique, bien lente, mais dont on ne pouvait se passer dans ce cas, le juge avait demandé, au début de l'enquête, des renseignements complémentaires en Amérique et avait même fait envoyer au Service de la Sûreté

de là-bas, un signalement détaillé avec photographies de l'homme qu'il voulait démasquer; il n'avait pu malheureusement joindre la fiche anthropométrique, car le bertillonnage, appliqué à un étranger non inculpé, aurait pu créer des incidents diplomatiques. L'envoi se bornait donc à une description signalétique verbale et à des photographies prises à l'insu de l'intéressé.

Un résumé de l'instruction y était joint.

Un matin, M. de Landré trouvait dans son courrier une lettre du Ministère des Affaires étrangères; il l'ouvrait tout de suite et, stupéfait, lisait ceci : « En réponse à votre demande de renseignements au sujet de l'affaire N° .... (suivant l'habitude diplomatique qui classait ces affaires d'ordre criminel par N°, pour n'avoir pas à faire figurer des noms dans les pièces officiellement échangées entre les chancelleries), nous avons l'honneur de vous informer que la réponse vous sera faite verbalement par un fonctionnaire américain spécialement envoyé de New-York à cet effet. »

Il n'avait pas eu le temps de penser à tirer des déductions de ce fait que l'huissier lui remettait un pli en disant : « le porteur est ici; ...c'est un homme très digne. »

L'enveloppe contenait une carte sur laquelle se détachaient, en caractères de machine à écrire, les mots : « L'homme qui vient de New-York. »

— « Faites entrer », ordonna le juge spontanément.

La porte ouverte, l'huissier laissa passer un beau vieillard à barbe blanche, se tenant très droit. Il était vêtu à la dernière mode parisienne.

Il s'inclina devant le juge, en demandant : « Vous êtes bien M. de Landré, juge d'instruction chargé de l'affaire Charfland ? »

L'interpellé répondit affirmativement d'un signe de tête.

« Alors, Monsieur le Juge, ayez l'obligeance de recommander que, sous aucun prétexte, l'on ne nous dérange tant que durera notre entretien. Je ne tiens pas à être reconnu. »

Le juge sonna, donna des ordres à l'huissier. Il détacha lui-même l'embrasse qui retenait la lourde tenture placée près de la porte et, désignant un siège à l'inconnu :

« Je vous écoute, Monsieur. »

L'homme qui vient de New-York prend place; puis se débarrassant prestement de sa barbe, de ses moustaches, de sa perruque blanche, il montre à son interlocuteur étonné une face complètement rasée surmontée d'une chevelure noire;

de son regard intelligent, il fixe le Juge en disant : « C'est à visage découvert que je dois causer avec vous. »

Se levant et s'inclinant, il se présente :

« Max Semper, de la Sûreté de New-York », puis, sortant d'un portefeuille quelques papiers, il les présente à M. de Landré.

« Voici les pièces qui m'accréditent auprès de vous. »

L'examen de celles-ci est rapide ; aucun doute n'est permis ; l'homme qui est là est bien le célèbre détective Max Semper, chargé officiellement de porter à la Justice française la réponse à sa demande concernant la mystérieuse affaire.

M. de Landré tend la main à son visiteur : « Très heureux de vous connaître, Monsieur Max Semper, et merci d'avance de votre haut concours. »

La conversation entra tout de suite au vif du sujet ; elle ne fut guère d'ailleurs qu'un monologue du citoyen de la libre Amérique :

Examinons et rapprochons les faits : 1° des membres de la famille A. H. Terrick sont les victimes ; 2° dix millions ont été soustraits aux assassinés ; 3° le crime est entouré d'un mystère profond. Ces trois points nous permettent de penser que le meurtre a pu — je ne dis pas

« a dû » — être perpétré par la fameuse « Bande invisible » dont vous avez certainement entendu parler, bien qu'elle n'ait encore accompli ses méfaits que dans l'Etat de New-York.

Cette bande ne commet que des forfaits, si l'on peut dire, de grande envergure, comme le vol des dix millions touchés par Jeo Helly.

Elle n'exécute ses crimes que dans des conditions extraordinairement mystérieuses, tellement même que, malgré le concours des plus fins limiers officiels et privés des Etats-Unis, la bande n'a pu encore être découverte.

Enfin, ce n'est que par un hasard providentiel que A. H. Terrick a échappé, il y a quelques mois, à un chantage qui était précisément de deux millions de dollars, soit dix millions de francs.

Il serait trop long de vous expliquer cette aventure en détail; qu'il vous suffise de savoir que nous avons pu, grâce à lui, et pour ainsi dire indépendamment de A. H. Terrick, faire avorter le projet et mettre la main sur deux membres de la « Bande invisible ».

Ces deux chenapans ont obstinément refusé de livrer leurs complices et de révéler le mécanisme de leur association; mais enfin, grâce au whisky, l'un d'eux a laissé échapper, en conver-

sant avec ses gardiens, quelques petites indications qui peuvent être utiles; il a donné à entendre que l'affaire Terrick n'ayant pas réussi, celui-ci était condamné.

Dans plusieurs crimes, on a retrouvé la trace d'un bandit dont le signalement, malheureusement trop vague, répond sensiblement à celui que vous nous avez fait de Charfland.

Dans ces conditions, je vais essayer de découvrir si Charfland est affilié à cette « Bande invisible »; suivant les résultats de cette première enquête, je verrai si je puis aller plus loin.

J'ai les indications nécessaires pour prendre Charfland en filature dès aujourd'hui; je reviendrai demain à la même heure vous mettre au courant. Cela vous va-t-il? »

M. de Landré, quoiqu'un peu désillusionné, car il s'attendait à une révélation sensationnelle, accepta la proposition.

Le détective remit ses postiches et l'huissier le reconduisit avec tous les égards dus à un personnage auquel M. le juge d'instruction venait de serrer cordialement la main.

Vingt-quatre heures après, Max Semper se présentait de nouveau chez le juge et lui racontait ce qui suit :

« Parmi les quelques indications utiles que

je possède sur la « Bande invisible », voici la plus importante : les affiliés ont adopté certains signes qui leur permettent de se reconnaître ; signes assez complexes: attitude générale du corps, position particulière de la tête, agencement des mains et des doigts.

Hier soir, deux hommes à moi, arrivés de New-York par des voies différentes, ont joué une petite comédie dans la salle du Bar en renom « Frangip », où Charfland fréquente presque chaque jour.

L'un de ces hommes, après s'être assuré de la présence de ce dernier, s'est juché sur un des hauts tabourets du comptoir de façon à être vu de la table où s'était installé Charfland ; je m'étais placé en galante compagnie — il faut bien sauver les apparences — de manière à ne pas perdre un seul des mouvements de l'individu.

Mon homme, en tenue de soirée, paraissait s'absorber dans la dégustation d'une boisson complexe, mais, par moments, ne pouvait cacher son impatience comme s'il attendait quelqu'un. Par instants ses yeux, d'un regard circulaire, examinaient toute la salle, puis, rapidement, reprenaient leur aspect terne; bref, il agissait comme il avait été entendu, de manière à n'atti-

rer l'attention que des gens prévenus ou obligés, par leur situation, à beaucoup observer autour d'eux.

Charfland — qui répond très bien au signalement de votre Service de Sûreté — ne fut pas long à s'apercevoir de ce manège et — sans se trahir en quoi que ce soit — à le suivre.

C'est ce que j'attendais; je fis alors le signal convenu; mon autre homme, également en frac, l'air un peu « en goguette », comme vous dites, entra dans le Bar. Le premier le fixa avec attention, puis, lorsque l'autre passa non loin de lui, fit le signal de ralliement de la « Bande Invisible ». Le second s'arrêta un instant, exécuta habilement le mouvement d'un homme qui reprend son sang-froid et... répéta ce fameux signal. Les deux individus alors s'abordèrent franchement, se secouèrent la main et bientôt occupèrent deux tabourets côte-à-côte.

Au premier signal, Charfland — j'en suis sûr — eut un mouvement de surprise; au second, il eut presqu'un haut-le-corps; il resta songeur pendant plus d'un quart d'heure, épiant sans trop dissimuler les gestes de mes deux acolytes; enfin il se leva et alla prendre place sur un tabouret voisin. Mes deux policiers, à son arrivée, se rapprochèrent l'un de l'autre et conti-

nuèrent à causer à voix plus basse, montrant nettement qu'ils ne voulaient pas être entendus du nouveau venu. Charfland continuait à les regarder, et il dévisageait maintenant, bien en face, celui qui était arrivé en premier lieu.

La comédie porta ses fruits; deux ou trois fois mon homme subit, sans paraître s'en apercevoir, le regard inquisiteur, puis à une nouvelle tentative, il grommela entre ses dents : « What does this man want I wonder ? » (1).

Mon second acolyte se retourna alors légèrement pour voir à son tour notre Charfland; il eut un léger mouvement comme s'il reconnaissait quelqu'un, puis se pencha à l'oreille de son compagnon, sans doute pour lui faire part de sa surprise; ce dernier se leva et, passant entre son ami et Charfland, dit, de manière à être entendu de celui-ci: « What do you want? I am looking in the looking-glass » (2). Puis, regardant, comme il le disait, vers la glace située de l'autre côté du comptoir, mouvement qu'avait d'ailleurs imité Charfland, il exécuta le signe de ralliement de la « Bande Invisible ».

J'attendais ce moment; Charfland mit son corps dans la position du signe; ses mains com-

(1) Que peut donc bien vouloir cet homme ?
(2) Que voulez-vous ? Je me regarde dans la glace.

mencèrent à esquisser un mouvement qui pouvait être celui du signe, mais, comme se ravisant tout d'un coup, il ne l'acheva pas et, négligemment, tourna la tête d'un autre côté.

Le policier grommela alors, à voix basse, une injure, puis reprenant sa place, dit à son camarade, de façon à être entendu de notre homme : « He is not a fellow of ours; his manners put me out! » (1).

Et l'autre de répliquer aussitôt :

« Take care, no row here! » (2).

Puis, ce dernier régla les consommations et, presque de force, entraîna son compagnon qui lança en partant un regard furieux à Charfland.

Celui-ci réfléchit un assez long moment; il paraissait très perplexe; mais il reprit bientôt cet air calme et si maître de lui que vous connaissez.

Une demi-heure après, il partait à son tour et, lentement, comme en proie à de profondes pensées, il rentrait à pied chez lui.

Max Semper s'arrêta, après ce simple récit, comme pour concentrer ses réflexions, puis il reprit :

(1) Ce n'est pas un des nôtres; ses manières m'agacent !
(2) Prenez garde, pas d'histoire ici.

« De tout cela, Monsieur le Juge, il résulte que je ne puis pas vous affirmer que Charfland fait partie de la « Bande Invisible », mais mon flair de policier me dit, à moi — mais à moi seul — qu'il en fait partie. Il a indiscutablement reconnu le signe de ralliement de cette bande; il a cherché le contact de gens qui paraissaient en être et s'il n'a pas achevé ce signe — s'il l'avait fait, je pourrais vous affirmer son affiliation — c'est qu'il s'est souvenu à temps, qu'à sa connaissance, aucun membre de la bande, sauf lui, n'était à Paris, et qu'il était surveillé constamment par votre police; la peur de tomber dans un piège a arrêté son geste révélateur.

Je pense que vous avez absolument raison de suivre cette piste : c'est la bonne ! Je regrette de ne pouvoir vous apporter aucune preuve. Si vous le permettez, je considérerai ma mission comme terminée. Je vous adresserai un rapport circonstancié sur les faits que je viens de vous rapporter ».

M. de Landré demeura songeur, puis il narra au policier la scène de confrontation de Charfland et de Thérèse Vila et de la séance de magnétisme qui l'avait suivie.

— « Alors, répondit Max Semper, ma conviction s'affermit; n'avez-vous pas les éléments

suffisants pour faire arrêter Charfland ? Vous savez que si l'homme est bien ce que nous croyons, il glissera un jour entre vos mains. Si vous le tenez au contraire, peut-être pourrez-vous arriver à réunir quelques preuves qui le confondront.

— « Monsieur Semper, si Charfland était de nationalité française, il serait déjà sous les verrous, mais il se réclame de la Grande Nation des Etats-Unis ! L'homme est énergique, il saura se défendre et s'adjoindre un avocat d'élite, et notre Chancellerie n'accepterait pas une affaire diplomatique, alors que l'arrestation ne serait basée que sur ce que, juridiquement, nous pouvons appeler des commencements de présomption. »

Ce fut au célèbre détective de réfléchir, puis prenant son parti :

« Si Charfland est coupable comme nous le pensons, nos deux pays ont intérêt à le mettre hors d'état de nuire. Ce que j'ai vu me permet, je crois, d'aplanir à l'avance toute difficulté diplomatique. Je vais tout de suite à l'Ambassade; dans une heure, je serai de retour. »

Le délai indiqué expirait à peine, que Max Semper se présentait de nouveau dans le cabinet de M. de Landré :

— « Monsieur le Juge, dit-il, c'est chose convenue, l'Ambassade américaine ne vous créera aucune difficulté; vous savez qu'elle désire autant que vous le châtiment de l'assassin de la famille A. H. Terrick. Vous nous chargerez, par la voie habituelle, d'une commission rogatoire; tant que celle-ci n'aboutira pas, vous pourrez garder notre individu sous les verrous et je vous promets qu'elle n'aboutira que lorsque votre instruction sera close. Je vais faire tout mon possible là-bas, ma renommée l'exige, mais n'espérez pas que je puisse trouver un indice capable de vous aider; mon aide véritable consistera à vous donner du temps, en retardant l'envoi du résultat de la commission rogatoire. Cette procédure est exceptionnelle, mais l'affaire la justifie bien ! Bonne chance donc et au revoir !

. . . .

Le soir même, Max Semper et ses aides repartaient pour l'Amérique et une édition spéciale des journaux annonçait qu'un M. Charfland, se prétendant citoyen américain avait été arrêté sous l'inculpation de meurtre sur les personnes de M. A. H. Terrick, sa femme, leurs deux enfants et leur gouvernante.

. . . .

L'affaire durait depuis déjà six mois et l'instruction n'avait pas progressé.

Il avait été absolument impossible de faire dire à Charfland autre chose que ce qu'il avait dit dans ses interrogatoires de témoin ; il avait été absolument impossible de faire parler autrement Thérèse Vila endormie, qui témoignait toujours de la même répulsion pour le principal accusé.

Plusieurs fois déjà, le Procureur général avait fait appeler M. de Landré pour lui dire qu'il était temps d'aboutir ; l'opinion publique, travaillée par l'intelligent et actif défenseur qu'avait choisi Charfland, commençait à s'énerver ; des remarques désagréables sur la lenteur et l'impuissance de la Justice paraissaient de plus en plus fréquemment dans les principaux journaux ; l'affaire menaçait de tourner au scandale et l'on annonçait, pour la rentrée des Chambres, plusieurs interpellations au Garde des Sceaux.

L'Ambassade américaine et Max Semper avaient correctement tenu leur promesse ; aucune action diplomatique n'avait été entamée à pro-

pos de l'incarcération de l'Américain Charfland, et la commission rogatoire envoyée en Amérique n'avait pas encore abouti. Mais ce prétexte, unique maintenant, du retard de cette Commission, n'était plus acceptable. M. de Landré voyait arriver le moment où il serait obligé de signer un non-lieu ou de se voir dessaisi de l'affaire, ce qui équivalait à une punition grave.

Et pourtant, pourtant, sa conscience d'honnête homme et son expérience de juge lui affirmaient de plus en plus que Charfland était le coupable, mais... il n'avait toujours aucune preuve tangible !

. . . .

Tout ce qui précède s'était déroulé dans l'esprit de M. de Landré alors qu'il tenait en main le papier portant le nom de « Nounlegos », et le temps passait.

Lorsqu'il revint à lui et qu'il constata que depuis près d'une heure sa mémoire travaillait à réveiller le passé, il fut surpris de n'avoir pas reçu les renseignements demandés à son secrétaire. Celui-ci, appelé, l'informa que les recherches effectuées à toutes les sources possibles de renseignements n'avaient pas abouti : « Nounlegos était inconnu ! »

L'état d'esprit où se trouvait le juge après l'évocation de cette longue instruction infructueuse devait naturellement l'amener à recevoir l'énigmatique visiteur.

Il ordonna de l'introduire.

Un étrange petit vieillard, le dos très voûté, portant un vêtement de coupe ancienne, se présenta ; il s'avançait, non pas d'un air timide, mais d'une allure un peu gauche, dénotant son manque d'habitude de démarches de ce genre ; ses deux grands yeux clignotant constamment, comme sous l'effet de la fatigue, s'abritaient derrière de grosses lunettes ; son crâne, absolument chauve, était plissé de rides.

Il donnait l'impression d'un être las, usé par une vie matérielle pénible, par une vie cérébrale intense ; aussi M. de Landré fut-il surpris de la fraîcheur et de la clarté de la voix de cet homme bizarre qui, sans aucun préambule, lui déclara :

— « Monsieur le Juge, vous êtes chargé, n'est-ce pas, d'une affaire curieuse où l'inculpé Charfland, que vous tenez comme coupable, se prétend innocent et vous n'avez pu relever contre lui une preuve certaine de culpabilité? Je viens vous dire que je puis dissiper tous vos doutes.

— « Comment cela, interrompit malgré lui le Juge.

— « Je sais lire la pensée ! je lirai donc dans le cerveau de Charfland et je vous dirai ce qu'il pense.

— « Est-ce un fou ? se demanda M. de Landré, puis tout haut :

— Monsieur, avant d'aller plus loin, permettez-moi de vous poser une question par laquelle d'ailleurs j'aurais dû commencer cet entretien : Qui êtes-vous ? où habitez-vous ? Quelles sont vos occupations, quelles sont vos références? Une fois renseigné sur ces points — comme ma fonction m'y oblige — je pourrai écouter votre proposition. »

Le petit vieillard eut un sourire plein, on peut le dire, d'une délicieuse ironie, tant ces préoccupations lui paraissaient mesquines en regard de ce qu'il venait offrir; il répondit laconiquement :

— « Je m'appelle Nounlegos.

« J'habite 17, rue des Saules, à Bondy.

« Je suis rentier et je poursuis mes études dans mon laboratoire privé.

« Vivant seul, sans aucune relations, je n'ai pas de références à vous donner. »

Puis, il se tut. Son sourire fin semblait railler

l'embarras qui se lisait sur la figure du juge.

Ce dernier reprit :

— « A défaut de références personnelles, vous pouvez toujours me citer des références scientifiques ; elles ne doivent pas vous manquer, si, comme vous le dites, vos études vous ont réellement amené à pouvoir réaliser l'extraordinaire proposition que vous venez de me faire. »

Le sourire de Nounlegos disparut et c'est d'une voix plus grave qu'il déclara :

— « J'étudie absolument seul, depuis trente à quarante ans, le problème que je me suis posé : « Lire dans le cerveau humain » ; je n'ai jamais fait aucune communication et mes recherches sont inconnues du monde scientifique. Pour les faire connaître, j'attends le moment où j'aurai résolu complètement ce problème très vaste ; cela me demandera peut-être encore dix ans, peut-être vingt, mais rien ne me rebutera jamais ! Je n'ai donc encore aucune référence parmi les savants officiels.

« Je suis arrivé à pouvoir déchiffrer la pensée d'un être humain mis dans l'obligation de se prêter à l'expérience, car il faut des appareils spéciaux.

« Pour juger, sur un cas réellement intéressant, si ma méthode telle qu'elle est, est suscep-

tible de rendre des services, je viens mettre mon expérience à votre disposition pour l'affaire Charfland.

« Notez bien qu'en agissant ainsi, je ne poursuis aucun avantage particulier; l'essai que je tenterai ne pourra que profiter à la justice. On dit que vous allez être obligé de signer la mise en liberté de Charfland; si celui-ci est innocent, vous serez délivré de tout remords futur; s'il est coupable, vous trouverez certainement dans la pensée de cet homme, de quoi établir les preuves qui vous manquent. »

On comprend l'embarras de M. de Landré. La proposition de Nounlegos lui paraissait tellement singulière, que son esprit se refusait à la croire réalisable; et pourtant il était disposé à accueillir toute offre susceptible de l'aider dans la ténébreuse affaire.

— « En quoi consiste l'expérience, demanda-t-il?

— « Je coiffe le sujet d'un appareil spécial; j'examine son cerveau et je note les pensées qui le traversent; cet appareil ne peut en rien l'incommoder.

— « Où faudrait-il opérer?

— « Ici même, je n'ai besoin que d'un courant

électrique que je prendrai à la douille d'une lampe de votre bureau.

« J'ajoute que si le patient ne veut pas se prêter à l'expérience, je puis, avec le courant pris à une autre douille, l'immobiliser sans douleur, en laissant intacte l'activité cérébrale.

— « Mais ces dispositions une fois prises, comment serez-vous sûr que Charfland pensera au crime?

— « Oh, le fait seul de sa présence ici, devant vous, obligera son esprit à penser à l'affaire. S'il s'orientait vers une autre direction, eh bien, il suffira que vous lui posiez quelques questions qui l'obligeront à y revenir ; vous devez savoir, mieux que moi, qu'un coupable qui plaide innocent, pour ne pas se trahir dans ses réponses, concentre toute son attention sur son crime, se remémore ce qu'il doit dire, ce qu'il doit cacher.

— « Mais, qui me prouvera que ce que vous me direz aura bien traversé l'esprit de l'inculpé?

— « Je ne puis évidemment vous obliger d'avance à avoir foi dans ma méthode, mais si je tentais de vous soumettre personnellement à l'épreuve, vous verriez bien si j'ai su lire dans votre pensée.

— « En effet, murmura le juge prodigieuse-

ment intéressé; puis, une objection lui venant à l'esprit :

— « Mais, même avec cette preuve, votre méthode non reconnue officiellement, ne peut servir de base à une action de la justice; votre « lecture » ne sera pas une preuve juridique.

— « C'est possible, répondit Nounlegos, mais ce sera à vous, juge d'instruction, une fois en possession de la pensée de l'inculpé, d'agir, au mieux de la justice, pour amener la preuve.

« Si Charfland est coupable, qui sait s'il ne pensera pas à l'instrument dont il s'est servi pour commettre son crime et à l'endroit où il s'en est débarrassé. Si vous retrouvez cet instrument, n'aurez-vous pas là un commencement de preuve?

— « C'est vrai », ne put s'empêcher de dire M. de Landré, sur qui la mâle assurance de Nounlegos commençait à produire de l'effet.

« Mais, j'y pense! ajouta-t-il en se ravisant, cet examen doit être fait en présence de l'avocat; si celui-ci refuse, votre science n'étant pas reconnue, la loi ne me permet pas de l'imposer.

— « De mon côté, répondit Nounlegos, je n'entends pas avoir affaire à d'autres qu'à vous et à Charfland ; le moment n'est pas arrivé de

révéler mes découvertes; vous seul saurez que moi, Nounlegos, vous ai donné un moyen d'investigation, mais je ne participerai aucunement aux recherches que vous entreprendrez par la suite; l'offre que je vous fais n'est valable que si vous vous engagez à ne jamais dévoiler ce dont vous serez témoin. Quant à Charfland, il me semble que vous pourrez l'amener facilement à se prêter à l'expérience, en dehors de son avocat ; d'ailleurs, jamais il ne pourra supposer la vérité et, si vous réussissez à le convaincre, à lui démontrer qu'il est le vrai coupable, il restera éternellement dans l'ignorance de la méthode qui vous aura conduit au but.

La question prenait, pour le juge, un aspect procédurier; il réfléchit et, visiblement gagné à l'idée de l'essai qui s'imposait, il suggéra :

— « Je pourrais dire à Charfland qu'avant de clore l'instruction, je veux le faire examiner par un phrénologiste célèbre; je connais maintenant assez l'homme pour savoir que, persuadé de la vanité de cette science...

— « Avec raison, articula nettement Nounlegos.

— ...et désireux de se prêter volontiers à toute investigation nouvelle lui paraissant anodine, il acquiescera sans réclamer le concours de son avocat; il connaît d'ailleurs certainement la situa-

tion actuelle, et son défenseur lui a promis pour ces jours-ci un non-lieu définitif; il croira hâter le moment de sa libération en se prêtant de bonne grâce à votre examen. D'ailleurs, il pensera que si de cet examen il pouvait découler quelque chose de défavorable contre lui, je n'en pourrais faire état, son conseil n'ayant pas assisté à la séance.

— « Je ne suis pas juge de ce moyen.

Après un instant de silence, Nounlegos reprit:

« Concluons :

« 1° Vous vous engagez à ne révéler à personne ni la conversation que nous venons d'avoir, ni la scène à laquelle vous assisterez?

— « Je m'y engage formellement, répondit M. de Landré.

— « 2° Je serai ici, demain matin à 10 heures; votre cabinet sera clos pendant toute la durée de l'expérience.

— « C'est entendu. »

Et le petit vieillard, reprenant son chapeau sur le bureau du juge, se leva, inclina la tête et se retira pendant que M. de Landré, un peu stupéfait d'une décision aussi rapidement prise, restait songeur dans son fauteuil et se demandait, maintenant que la porte s'était refermée sur cet étrange Nounlegos, s'il ne venait pas de rêver ou d'être joué par un habile mystificateur.

II

L'APPAREIL A LIRE DANS LE CERVEAU

Le lendemain, le juge d'instruction, un peu abattu par une nuit d'insomnie, incapable de s'intéresser à son courrier qu'il dépouillait machinalement, regardait fréquemment sa petite pendule de bureau.

A 9 h. 45, son secrétaire vint lui annoncer que Charfland était là. L'inculpé n'avait rien dit lorsque ce secrétaire, qui s'était dérangé en personne, lui avait signifié que le juge le faisait appeler; il n'avait pas parlé de son défenseur.

A 10 heures, l'huissier, suivant les ordres reçus, ouvrit la porte pour introduire, sans l'annoncer, Nounlegos qui, chargé de deux grosses valises, paraissait encore plus courbé que la veille.

— « Monsieur le juge, il me faut quelques minutes pour me préparer. »

Puis, avec une activité remarquable pour un homme paraissant si usé, il se mit à l'ouvrage, accompagnant ses gestes de diverses explications brèves.

Il débarrassa la moitié du bureau du juge :

— « Pour mettre mes appareils ».

Il sortit de ses valises des ustensiles bizarres, les posa sur la table et les assembla soigneusement.

Il disposa un fauteuil, le dos contre cette table: « Pour Charfland. »

Un autre fauteuil placé de l'autre côté de la table :

« Pour moi. »

Il raccorda son appareil à une prise de courant :

« Pour la lecture. »

A une autre prise de courant, il raccorda un autre appareil :

« Pour imposer l'immobilité, au besoin. »

Puis disposant un nouveau fauteuil :

« Pour vous, monsieur le juge; ainsi vous pourrez regarder l'inculpé, et il vous verra.

» Si j'estime nécessaire que vous lui adressiez

des questions, je lèverai simplement la main; vous poserez les questions qui, d'après vous, devront rappeler le mieux à Charfland les péripéties du drame, si drame il y a eu; ces demandes se succèderont dans l'ordre chronologique des faits mêmes que vous soupçonnez.

» Si je ne lève pas la main, n'interrogez pas; ne dites rien. »

Nounlegos plaça sur la table, près du siège qu'il s'était réservé, une grande feuille de papier tendue par un cadre lourd, muni de deux règles transversales et posa dessus une sorte de stylet; jetant un dernier coup d'œil sur l'ensemble, il dit à M. de Landré : « Je suis prêt »; au moment où le juge allait sonner, il ajouta : « Surtout, pas de témoin ! »

— « Introduisez l'inculpé », ordonna le juge à l'huissier.

Charfland faisait bientôt son entrée, encadré par deux gardes municipaux; ces derniers, congédiés d'un signe, le juge prit la parole :

— « Charfland, mon instruction va bientôt être close, mais avant de signer l'ordre qui vous renverra devant la Chambre des mises en accusation ou à la liberté, j'ai fait appel à un savant phrénologiste — ici présent — qui se fait fort,

par l'examen d'un crâne, d'indiquer si le sujet a une tendance ou non au crime. Avez-vous une objection à présenter ?

A cette question, l'interpellé regarda le juge, puis Nounlegos, puis les appareils bizarres qui se trouvaient là ; après quelques instants de réflexion, les prévisions de M. de Landré se réalisèrent, et Charfland répondit tranquillement :

« Aucune. »

— « Alors, opérons, déclara Nounlegos, prenant la parole, et indiquant à l'inculpé le siège préparé à son intention : Veuillez prendre place ici. Bien. Je vais vous placer sur la tête cet appareil ; oh ! son poids n'est pas en rapport avec son volume, vous pourrez le supporter aisément. » Ce disant, Nounlegos coiffait le crâne de Charfland d'une sorte de caisse.

Cette caisse, presque cubique, présentait une excavation sur deux de ses faces, de sorte que le visage du patient, une fois coiffé, restait apparent à partir des sourcils ; les côtés de la figure étaient recouverts, mais deux ouvertures correspondaient aux oreilles ; tout le reste de la tête était enveloppé ; une courroie, passant sous le menton, assujettissait la boîte ; deux espèces de béquilles, réglables en hauteur, permettaient de reporter la presque totalité du poids de l'appareil

sur les épaules du patient ; ainsi, la tête n'était soumise à aucune pression gênante.

« Détendez vos muscles ; vous ne sentez rien d'insupportable ? Bien. Je vais vous examiner ; ce sera peut-être un peu long ; si l'appareil vous fatigue, dites-le, nous suspendrons un moment les opérations. »

M. de Landré avait déjà pris place sur son fauteuil. Nounlegos tourna un commutateur placé sur la ligne de prise de courant, puis se postant en face de l'autre appareil, contre une visière analogue à celle d'un stéréoscope, visière qu'il incrusta en quelque sorte sur son front, il se mit à manier, de la main gauche, une série de manettes disposées sur un petit tableau incliné, pendant que sa main droite saisissait le stylet et prenait appui sur les règles de métal placées sur le cadre maintenant la feuille de papier.

Pendant quelques minutes, aucun mouvement, pour ainsi dire, ne fut fait par les trois acteurs de cette scène mystérieuse.

Le juge regardait alternativement Nounlegos et Charfland. Il se demandait avec anxiété si ce petit vieillard était réellement capable de lire l'indéchiffrable !

L'inculpé, d'abord sur le qui-vive, parut vite se résigner à sa situation bizarre et, s'accoudant

sans façon sur les bras du fauteuil, sembla s'absorber en des réflexions profondes.

Nounlegos, le cou tendu vers son appareil, restait immobile ; sa main gauche manœuvrant parfois quelques manettes, puis, tout à coup, sa main droite s'agitant, faisait tracer au stylet de petits signes bizarres et rapprochés, dans l'intervalle de papier blanc que laissaient visible les deux règles de métal ; quand sa main atteignait l'extrémité de la feuille, un déclic déplaçait les deux règles de quelques millimètres, et il continuait à écrire les signes bizarres, en allant, cette fois, de droite à gauche. A l'extrémité de cette nouvelle ligne, un déclic analogue imprimait un nouveau déplacement aux règles, et sa main, docile, continuait à écrire, mais alors, dans le sens habituel, de gauche à droite.

Cette séance singulière se prolongea pendant près d'une heure...

Oui, pendant près d'une heure, M. de Landré, en proie à une exaltation cérébrale que rien ne décelait, promena ses regards de l'examinateur au patient, se demandant si la science nouvelle dont se prévalait le soi-disant savant, établissait bien un courant de forces inconnues entre les deux hommes, courant si extraordinaire que l'un « *lisait ce que l'autre pensait.* »

Oui, pendant près d'une heure, Charfland, résigné à ce qu'il ne considérait que comme une formalité ultime, supporta avec patience le casque épais, sans une seule plainte, sans songer même à demander quelque repos.

Oui, pendant près d'une heure, le front de Nounlegos resta rivé à la visière de son appareil. Sa main gauche ne manœuvrait que rarement les manettes à sa disposition, mais en revanche, sa main droite continuait, sans interruption, alternativement dans un sens et dans l'autre, à tracer des sortes d'hiéroglyphes sur la grande feuille blanche; seul le déclic des règles d'acier, se déplaçant sur le cadre métallique, troublait le silence que les trois hommes observaient religieusement.

Oui, cela dura près d'une heure !...

Enfin, la main droite de Nounlegos s'arrêta ; sa face présentant des yeux exorbités, quitta son poste d'observation; il rejeta son buste en arrière, reposa sa tête lassée sur le dossier de son siège, demeura quelques instants les paupières baissées, comme pour ménager la transition entre le monde immatériel, qu'il venait de parcourir, et le monde réel; puis il se leva péniblement et murmura : « J'ai fini ». Il coupa alors le courant

et débarrassa l'inculpé de l'appareil qu'il supportait avec patience.

Charfland, la tête ruisselant de sueur, s'épongea ; il ne put s'empêcher de dire : « J'ai soif. »

« Moi aussi », ajouta inconsciemment Nounlegos.

A ces mots, le juge — impressionné à l'excès, plus par ce qu'il attendait que par ce qu'il avait vu — sans se rendre compte de l'étrangeté de sa décision, sonna et donna ordre de servir du Porto avec trois verres. L'huissier, un peu surpris, s'exécuta et remplit les trois verres qu'il avait apportés. Si ce brave homme d'huissier n'avait pas été lié par le secret professionnel qu'il considérait comme l'un des plus importants devoirs de sa fonction, même pour les choses ridiculement insignifiantes, il n'aurait certes pas pu cacher au Palais sa conviction : pour lui, Charfland allait être immédiatement remis en liberté, puisque M. le juge d'instruction buvait en sa compagnie !

Les trois hommes, toujours silencieux, vidèrent rapidement leurs verres ; leurs réflexions, d'ordre bien différent, auraient pu les absorber longtemps encore, mais Charfland, l'air un peu goguenard, interpellant Nounlegos, lui dit :

« Eh bien, monsieur le savant, quelles sont vos conclusions?

— Je dois maintenant coordonner mes observations; je remettrai le résultat à monsieur le juge. »

Et en disant ces paroles, il regardait ce dernier d'un air qui signifiait clairement : « Il faut maintenant que nous demeurions seuls, tous les deux. »

Le juge sonna; les gardes municipaux entrèrent, et Charfland reprit le chemin de sa prison.

« Eh bien, monsieur Nounlegos ? », prononça M. de Landré, d'une voix qui n'avait peut-être pas toute la fermeté qu'il aurait désiré.

« Monsieur le juge, répondit Nounlegos, vous trouverez là des choses qui vous intéresseront », et il désignait la grande feuille de papier blanc, maintenant recouverte d'une multitude de signes plus étranges les uns que les autres.

Puis, sans attendre une autre question :

« Il faut cependant que je vous traduise mon langage secret, mieux vaut en finir tout de suite; donnez-moi du papier et une plume, j'en ai pour quelque temps. »

Pendant près de trois heures, Nounlegos couvrit d'une écriture rapide de nombreuses feuilles.

Quand il eut terminé, il commença à démonter

ses appareils, lorsque M. de Landré l'interrompit :

— « Ne m'avez-vous pas promis de me donner une preuve indiscutable, pour moi, de votre science ? »

— « Ah ! c'est vrai, j'oubliais ; asseyez-vous ici : je vous coiffe de la caisse ; comme je suis fatigué de cette longue séance, j'espère que cinq minutes vous suffiront ; d'ailleurs, pour simplifier, je traduirai au fur et à mesure, à haute voix, ce que je lirai dans votre cerveau ; je vous préviens que je ne sais pas lire les noms propres. »

Quelques instants après, Nounlegos, le front de nouveau contre son appareil, annonçait :

« Ma femme... attend... déjeuner... sait bien... affaire 5 victimes... donc pas inquiétude... je trouve très gentille ma femme... vingt ans ménage... toujours jeune... paraît grande sœur... nos enfants... étrange homme devine ma pensée... essayons penser autre chose... politique... souvent opposée... intérêts généraux... pays... recommandations mauvais sujets... rebutent bons... arriverai-je... poste supérieur... »

Haletant, M. de Landré jeta un cri : « Assez ».

Et, débarrassé du coffre mystérieux : « Oui, oui, je vous crois ; c'est vrai, vous avez lu tout ce que j'ai pensé. Qui êtes-vous donc pour disposer d'un

pouvoir que l'humanité n'avait jamais osé entrevoir? Ne bravez-vous pas Dieu?

Tout en démontant ses appareils et en les rangeant avec soin dans ses valises, le savant répondit:

« Je suis le simple Nounlegos, inconnu comme vous le savez; mon labeur révolutionnera un jour le monde, car il imposera la sincérité.

» Mais je suis venu ici pour autre chose : voici la pensée de Charfland; vous y trouverez une foule d'indications curieuses.

» Maintenant, rappelez-vous nos conventions; je considère votre parole d'honneur comme engagée.

» Vous ne révélerez à personne ni notre première conversation, ni ce qui vient de se passer. »

Le juge d'instruction renouvela sa promesse et reconduisit avec déférence le petit vieillard qui partait, tout courbé sous le poids de ses diaboliques appareils.

M. de Landré se précipita sur le manuscrit que venait de lui remettre Nounlegos et se plongea dans sa lecture.

Sa physionomie réflétait ses impressions intimes, il exultait..., puis il se calma, réfléchit, recommença la lecture et prit des notes. Après avoir rangé le manuscrit et ses feuilles, il téléphona à la

Sûreté et sortit vers huit heures du soir. Il y avait onze heures qu'il était dans son cabinet ; il n'avait absorbé, pour tout aliment, que le verre de Porto pris en compagnie de Nounlegos et de Charfland !

Mais son estomac ne réclamait rien ; il rentra chez lui surtout pour rassurer les siens, dîna rapidement, revint à son bureau et rédigea une série d'ordres de missions.

Vers 11 heures, le chef de la Sûreté, prévenu, se présenta.

Les deux hommes délibérèrent pendant deux heures et sortirent ensemble ; en se séparant, le juge répéta :

« C'est bien convenu, n'est-ce pas ? les diverses missions commenceront à opérer à la première heure ; chacune ignorera complètement les autres ; je compte sur vous à 10 heures pour que nous exécutions ensemble la plus importante, sur laquelle je ne vous ai encore donné aucun renseignement ; je crois à un beau succès. A demain. »

La matinée suivante, M. de Landré s'était mis rapidement au travail dans son cabinet.

Vers 9 heures, la sonnerie du téléphone retentit :

— Allô ! Monsieur le juge d'instruction de Landré ?

— C'est moi.

— Je suis du Secrétariat du Parquet et suis chargé de vous transmettre l'ordre de vous présenter tout de suite chez Monsieur le Procureur Général.

— C'est bien, j'y vais !

La conversation terminée, M. de Landré pensa amèrement qu'au lieu d'user de la formule habituelle :

« M. X... est prié de passer chez... », on venait de lui donner « un ordre ».

« Le Procureur Général a pris une décision, pensa-t-il. Il n'était donc que temps ! »

Il ne se trompait pas ! Introduit chez le Procureur, celui-ci, au lieu de venir à lui, la main tendue, comme il en avait l'habitude, resta sur son fauteuil.

« Monsieur, lui dit-il, vous n'avez pas tenu compte des nombreuses indications qui vous ont été données au sujet de l'affaire Charfland ; l'opinion publique considère ce dernier comme innocent, le monde parlementaire s'agite.

» Appelé d'urgence hier soir chez le Garde des Sceaux, j'ai été obligé de reconnaître avec lui qu'une mesure s'imposait pour arrêter un scandale dont le prestige de la Justice pourrait souffrir.

» En conséquence, je vous avertis que je viens

de signer — et il montrait une grande feuille à en-tête du Parquet — votre désaisissement de cette affaire au profit de votre collègue, M. Laumier; ce matin même, vous lui passerez tous vos dossiers ! »

Un peu abasourdi par cette décision et surtout par la façon un peu brutale dont elle lui était signifiée, M. de Landré se reprit vite; n'était-il pas à la veille de confondre enfin le coupable?

— « Monsieur le Procureur Général, vous savez combien je reste toujours persuadé de la culpabilité de Charfland ; je comprends, devant le manque de preuves certaines, l'émotion de l'opinion publique; je comprends également que cette affaire puisse profiter au jeu de l'opposition du Ministère actuel. Soyez donc certain que je m'inclinerais sans discuter devant l'arrêt que vous venez de signer, si... »

Le Procureur eut un soubresaut..., mais le juge, sans s'en apercevoir, continua :

« Si je n'étais absolument certain de démasquer d'ici peu le coupable. Je vous demande un délai de quelques jours. »

— « Je le regrette, Monsieur, c'est impossible. »

— « Pourtant, Monsieur le Procureur Général, si je vous disais que je viens de connaître des faits

nouveaux intéressant la cause, et que ce délai que je vous demande est simplement celui qui m'est nécessaire pour procéder à leur vérification. »

— « Ce serait inutile. L'ordre signé sera exécuté. »

— « Mais si, pour vous apporter une preuve de l'importance que j'attache à ces faits nouveaux, je vous donnais ma parole qu'au cas où je me serais trompé, c'est-à-dire au cas où, très prochainement je n'arriverais pas à prouver la culpabilité de Charfland, ce n'est pas seulement le dossier que je vous remettrais, mais aussi ma démission de juge; par cette démission, vous seriez couvert vis-à-vis du Garde des Sceaux; alors ce court répit, vous pouvez bien me l'accorder ? »

— « Impossible », prononça sèchement le Procureur Général, en se levant pour laisser entendre que l'audience était terminée.

M. de Landré blémit. Ainsi, au moment même où allait aboutir cette longue instruction, où — il le sentait bien — il allait enfin pouvoir démontrer combien son intuition avait été exacte, il fallait, en vertu d'une décision équivalant à une véritable disgrâce, se désintéresser de ce cas où il avait mis toute son âme.

Il se raidit et d'une voix contenue :

« Vous savez, Monsieur le Procureur Général, si j'ai toujours été un fidèle serviteur de la Justice; depuis près de trente ans, je lui ai consacré toutes mes forces, toute mon intelligence. Vous savez bien que le juge de Landré n'a jamais commis une faute, n'a jamais condamné un innocent, n'a jamais traduit que des coupables devant les Tribunaux.

» Eh bien! au nom de ces trente années d'honorabilité et de services dévoués, au nom de la Justice que je prétends servir du plus profond de mon âme, accordez-moi, Monsieur le Procureur Général, ce délai de grâce que... — cela va vous étonner... — j'implore ! »

Le Procureur, un peu ému, sachant combien ce qu'il entendait était exact, gardait le silence.

Dix heures sonnèrent... de Landré sursauta...

« Monsieur le Procureur Général, le chef de la Sûreté m'attend dans mon bureau; je dois engager avec lui une opération de la plus haute importance pour l'affaire Charfland! de grâce, attendez mon retour dans deux heures... et je vous apporterai une preuve indiscutable ?... Oui, oui... au nom de nos vieilles relations personnelles... — excusez-moi, Monsieur le Procureur Général, de les faire intervenir dans cette question de service — vous garderez par devers vous

cet ordre de désaisissement ; oui, oui, deux heures seulement... si la vérité n'éclate pas... que Dieu me confonde ! »

Et, en proie à une véritable exaltation, M. de Landré sortit précipitamment.

. . . .

Ce trouble, dans les hautes sphères généralement sereines de la magistrature, venait à la suite de la visite d'un inconnu.

Qu'était-ce donc que ce Nounlegos qui en était la cause?



III

SUR LE CHEMIN D'UNE SCIENCE INCONNUE

C'est dans une petite sous-préfecture de la France que naquit, avec un nom banal que nous ignorons, celui qui devait être, plus tard, Nounlegos.

Le nouveau-né n'était pas beau, il paraissait malingre. Il donna bien des craintes à ses parents, riches commerçants de leur petite ville; ils l'entourèrent des soins les plus délicats, tremblant pour ce fils unique, d'autant plus aimé qu'il était tardivement venu.

Mais, si le physique laissait à désirer, l'intelligence, elle, se manifesta de bonne heure.

Tout petit, avec cet air mélancolique, grave et réfléchi qui est, en général, l'apanage des enfants nés de parents âgés, il étonna vite son entourage par ses réparties, rares il est vrai, car

il était de tempérament réservé, mais dénotant un esprit d'observation précoce.

Au collège, quoique d'abord peu assidu, il domina vite tous ses camarades par ses facultés extraordinaires d'assimilation.

Plus tard, il prit goût aux études et devint un sujet d'étonnement pour ses professeurs ; il put, sans fatigue intellectuelle apparente, suivre deux et même trois classes en une année scolaire ; comme il était impossible d'obtenir l'énorme dispense d'âge qui lui eut été nécessaire pour passer son premier baccalauréat, aussitôt qu'il fut prêt, il en prépara d'autres et, avec la dispense légale maximum, il passa trois baccalauréats dans la même session, illustrant ainsi l'heureux collège où il s'était préparé.

A ce moment, la perplexité des parents atteignit son point extrême ; que ferait-on de ce jeune prodige? On ne pouvait poursuivre l'idée, caressée jadis, d'en faire le successeur de la maison de commerce. Toutes les grandes écoles devaient s'ouvrir devant lui. Comme ils ne pouvaient pas, à cause de son physique, le diriger vers la carrière militaire, ses parents rêvèrent, pour leur enfant, comme tous les petits bourgeois, un poste honorable dans une Administration de l'Etat.

Lorsqu'on lui parla, pour la première fois, de

ces projets d'avenir, il répondit nettement, en homme qui sait ce qu'il veut : « J'étudierai la Médecine ».

Les parents s'inclinèrent; le fils unique fut installé à Paris, avec toutes les recommandations d'usage. Les succès continuèrent, le jeune étudiant enleva brillamment tous ses examens dans le minimum de temps, alors que, dédaignant tous les plaisirs faciles du Quartier Latin, il suivait plusieurs cours à la Faculté des Sciences. Il venait d'être reçu le premier au concours de l'internat des hôpitaux, lorsque ses parents moururent.

Mis au courant par le notaire de sa famille de sa situation exacte, qui était fort belle, il répondit simplement :

« Je vais pouvoir travailler. »

Alors commença une période d'études intenses qu'un cerveau, hors de proportion avec ceux de l'époque, pouvait seul supporter et assimiler.

Interne des hôpitaux, une fois au courant d'un service, il en demandait un nouveau; sa valeur était si réelle, ses professeurs reconnaissaient si bien qu'en peu de mois ils n'avaient plus rien à lui apprendre, qu'il parvint à faire le tour de tous les services importants des hôpitaux de l'Assistance Publique.

Mais il ne se préoccupa plus d'examens; pressé de préparer une thèse qui lui aurait conféré le Doctorat, il répondait : « J'ai mieux à faire. »

Sachant tout ce que la Médecine pouvait apprendre, il s'adonna aux Sciences; après avoir acquis un solide fond de connaissances mathématiques, physiques, chimiques, naturelles, il suivit, en se jouant, des cours spéciaux sur toutes les connaissances scientifiques actuelles; il alla même passer quelques mois dans les Universités de province et de l'étranger où, d'après des indications, il pouvait trouver des aperçus nouveaux, un avant-goût de ce que serait la Science de demain.

L'esprit admirablement meublé, il entreprit alors de faire, en qualité d'aide, des stages dans les plus importants laboratoires de recherches du monde; lorsqu'il était au courant des travaux de l'un, il passait à un autre, refusant les offres les plus avantageuses des savants qui reconnaissaient en lui un homme d'élite et désiraient l'attacher comme associé scientifique à leurs études.

A trente ans, il savait, et savait bien, ce que l'ensemble du monde scientifique connaissait; par les revues d'ordre supérieur, il se tenait au courant des recherches en cours et, souvent, pronostiquait d'après les résultats d'essais, ce que se-

raient les suivants, ce que seraient les résultats définitifs.

En dehors des études, la vie n'avait, pour ainsi dire, pas de prise sur lui.

Il habitait au centre du quartier des étudiants, dans une petite rue de la rive gauche, un appartement composé d'une petite chambre et d'un grand bureau où les livres et les brochures se multipliaient chaque jour.

La concierge de l'immeuble s'occupait de son modeste ménage. Il prenait en général ses repas dans un restaurant convenable, non par amour du luxe ou l'attrait de la bonne chère, mais parce qu'il y trouvait une tranquillité favorable à la poursuite de ses spéculations élevées ; il avait fui les restaurants modestes à cause du bruit et de la jeunesse folâtre qui les fréquentait.

Il n'avait pas d'amis ; les frivoles s'écartaient, mais des jeunes gens sérieux, attirés par son intelligence avaient essayé d'entrer en relations suivies avec lui ; sans brutalité, et s'abstenant de répondre aux avances qu'il paraissait ne pas remarquer, il avait découragé toutes les bonnes intentions.

Les questions religieuses ne le préoccupaient pas ; il avait été élevé, dans sa petite ville, suivant les rites de la religion catholique et avait

reçu les sacrements réservés aux enfants. Depuis qu'il avait abordé les études supérieures, son esprit — captivé tout entier par les prodiges qui lui étaient révélés, désireux d'en découvrir de nouveaux — ne trouvait pas le temps de réfléchir sur les impressions religieuses de son enfance.

Croyait-il en Dieu ? Repoussait-il toute idée d'un pouvoir divin disposant à son gré des forces inconnues de la Nature et de la raison humaine, source éternelle de tout l'incompréhensible? Il eût été bien étonné, embarrassé peut-être, si on lui eût posé ces questions ; tout son être imbu de sciences exactes, il n'eût pas compris la grandeur de ces interrogations ; fort probablement, il eût renvoyé à d'autres, moins absorbés que lui, le soin de s'occuper de ces problèmes. Ses qualités morales étaient solides ; soucieux d'exactitude, il était resté loyal ; il était charitable, mais d'une charité hâtive qui ne lui demandait pas d'interrompre ses réflexions ; sur son revenu, il donnait chaque année une certaine somme, en bloc, à l'Assistance Publique, certain que d'autres étaient mieux qualifiés que lui pour répartir ses dons aux déshérités.

Ce personnage ne pouvait naturellement pas s'intéresser aux luttes politiques de son temps.

Etant interne, comme ses camarades parlaient souvent de ces questions qui ne le préoccupaient pas, il s'était astreint, pour s'instruire, à parcourir les comptes rendus des séances des Chambres ; au bout de trois mois il estimait que la politique ne pouvait intéresser un homme comme lui qui ne cherchait partout que la précision et la vérité.

C'est à trente ans, avons-nous déjà dit, qu'il considéra ses études comme terminées ; au point de vue scientifique, il n'avait plus rien à apprendre et, pour lui, commençait l'ère des recherches.

C'est à ce moment que cet homme érudit fit les démarches nécessaires pour changer son nom de famille.

Par le nom qu'il prit, il eut la hardiesse de définir le problème inouï qui agitait son intelligence supérieure :

Nounlegos, du grec νουν *noun* : pensée, λεγω *lego* : je lis.

Et ce fut là, la première manifestation de son génie naissant.

Ce changement de nom obtenu, il se rendit dans sa ville natale où on ne l'avait pas revu depuis la mort de ses parents ; il réalisa toute sa fortune, la plaça en valeurs de tout repos et la fit déposer chez un banquier parisien.

Après quelques visites dans la banlieue de Paris, il acheta, à Bondy, un pavillon, isolé dans un grand jardin, situé en dehors de l'agglomération.

Il consacra une somme importante à l'aménagement d'un laboratoire de premier ordre, institua une fidèle servante directrice de son ménage et commença à travailler.

Sa vie fut désormais celle d'un reclus; son laboratoire l'absorbait douze, quinze et vingt heures par jour; il ne sortait que pour venir à Paris commander, suivre la construction et prendre livraison d'appareils bizarres dont il établissait lui-même les plans.

Sa porte était irrémédiablement condamnée à tout visiteur; il occupa pendant quelque temps la curiosité des habitants de Bondy qui, finalement, le laissèrent à ses chimères en le traitant d'original.

Comme le nom qu'il avait choisi le laissait à penser, c'est à l'étude du cerveau qu'il s'adonna. Il voulut d'abord éclaircir certains points douteux sur la composition de cet organe et disséqua quantité de têtes humaines qu'il avait réussi à se procurer dans les amphithéâtres.

Certain que rien du cerveau mort ne lui était inconnu, il passa à l'étude du cerveau vivant;

mais là il fut vite arrêté. L'examen du crâne ne pouvait, d'après lui, donner aucun résultat; il connaissait les divers symptômes d'ordre nerveux qui se produisent lorsque l'on excite telle ou telle partie du cerveau d'un animal dont la boîte crânienne a été ouverte ; ce qu'il voulait connaître, c'était non la relation entre les centres nerveux supérieurs et les divers organes du corps, mais — si elle existe — la manifestation des phénomènes physiologiques qui, dans le cerveau, accompagnent toute pensée.

Il arriva vite à conclure que ce problème ne pouvait être résolu qu'à condition de *voir* dans l'intérieur de l'organe à examiner. La question passait donc de la physiologie à la physique; il osa l'aborder.

Il n'en trouva la solution qu'au bout de quelques années, au moyen d'émissions de rayons radio-actifs de deux espèces différentes découlant de phénomènes électriques; ces deux émissions projetées sous un certain angle, produisaient une sorte de fluorescence rendant visible, jusqu'à une distance d'environ trente centimètres, toutes les matières, les vivantes comme les inertes. Les ondes émises, sans apporter aucune modification permanente aux cellules et atomes soumis à leur action, les orientaient, les défor-

maient peut-être en partie, agissaient sans doute sur leur indice de réfraction, et les faisaient passer par tous les degrés de translucidité et de transparence pour aller jusqu'à l'invisibilité. Par le réglage de ces émissions, des positions respectives de leurs plans d'émission et de l'angle de ces plans, on pouvait obtenir ces divers degrés et déterminer, sur une tranche bien définie, un éclairement facilitant un examen détaillé.

Plus tard, des perfectionnements permirent à Nounlegos d'assurer un éclairage égal sur une épaisseur égale à celle d'une tête d'homme.

Avec ces appareils, l'examen d'animaux permit au savant de vérifier certaines relations des circonvolutions avec les sensations et les mouvements, et d'en infirmer d'autres.

Mais le vrai problème ne pouvait être étudié que sur un cerveau pensant ; les observations faites, si elles étaient possibles, ne pouvaient avoir de valeur que s'il n'y avait aucun doute sur la pensée à saisir. Nounlegos fût donc amené à cette seule conclusion : « C'est moi-même que je dois examiner. »

Il fit un appareil au moyen duquel il put examiner son propre cerveau, et il le munit de dispositifs optiques permettant un agrandissement considérable.

Dès lors, ce fut la tête emprisonnée comme dans un étau que l'homme prodigieux passa tout son temps.

Au début, son esprit préoccupé de tant de choses, avide de deviner, d'observer, était plein de pensées confuses; il ne pouvait distinguer, dans la matière grise des hémisphères cérébraux, que des mouvements rapides, des sortes de renflements et contractions dans tous les sens, sans rapport entre eux... un véritable chaos!

Il comprit qu'il devait, avant tout, dominer sa propre pensée, obliger sa tête à un repos absolu, en mettant le carcan, puis, en place pour l'observation, à ne penser qu'à une seule idée simple : « Je regarde », par exemple.

Quand il commença cette expérience, il crut noter quelque chose, et son cerveau reprenant alors inconsciemment son activité, les ondulations multiples produisirent de nouveaux mouvements dans les cellules.

A plusieurs reprises, il recommença, obligé à des efforts inouïs pour maîtriser sa pensée; enfin il arriva à une certitude : Chaque fois qu'il pensait « je regarde » un petit mouvement se manifestait en un point précis de l'une des circonvolutions dont le rôle jusqu'à ce jour n'avait pu être défini. Un léger renflement se formait à

cet endroit même, produit par les phénomènes accessoires que l'éclairage permettait d'examiner.

Ce jour-là, Nounlegos heureux, pensa : « Je réussirai ! »

Pour éviter toute confusion entre les phénomènes physiologiques qui produisent la pensée et ceux qui régissent les nerfs, dans les fonctions vitales, il s'astreignit à une observation minutieuse de ces derniers, arrivant à préciser, d'une manière absolue, les sièges d'où dépendent le mécanisme respiratoire, les mouvements du cœur, les incitations motrices, les forces coordinatrices des mouvements, etc..., etc...

Puis, à sa première pensée « Je regarde », il en substitua d'autres aussi simples et parvint à noter indiscutablement le genre de phénomène et l'endroit où il se produisait, correspondant à chacune de ses pensées. Il arriva ainsi à pouvoir saisir, dans son propre cerveau, la manifestation d'une série de pensées simples qu'il considéra comme un alphabet initial.

La méthode qui devait le conduire au résultat cherché, se précisait donc. Il l'appliqua pendant vingt-cinq années et, à force de volonté et de patience, son génie arriva à fixer la manifestation physiologique dont le cerveau était le

siège, lorsqu'une pensée concrète ou abstraite le traversait, qu'elle ait rapport à un objet, à un fait ou à une abstraction; en combinant petit à petit plusieurs pensées, il put lire rapidement et simultanément les diverses pensées émises. Il arriva même à distinguer les idées qui se rapportaient au passé, au présent, ou à l'avenir, celles qui étaient indépendantes du facteur temps. Il discerna même si la pensée lue était neuve ou ancienne dans le cerveau. Il avait en effet remarqué que l'amplitude des phénomènes produits était fonction de leur ancienneté ; les cellules — dans un véritable mouvement tourbillonnaire — vibraient légèrement lorsqu'elles étaient mises en action pour la première fois. L'amplitude de ces vibrations augmentait en raison du temps qui séparait le phénomène observé, de l'époque où, pour la première fois, ce phénomène s'était produit. Il était arrivé à cette curieuse découverte en se servant, comme jalons, des éléments de son immense savoir. Il se rappelait avec précision les époques où il avait acquis telles et telles connaissances.

La pensée est rapide, chacun le sait, aussi pour réussir à la fixer au fur et à mesure de son émission, fut-il obligé d'imaginer, non un alphabet, mais une véritable écriture nouvelle où

un simple signe équivalait à une longue phrase courante.

Il pouvait observer et noter, au moyen de ses hiéroglyphes, tout en laissant la liberté absolue à sa masse cérébrale d'évoluer à son aise; ainsi lui arrivait-il, après avoir lu un article par exemple, de se mettre dans son appareil, pour noter, par l'intermédiaire de ses yeux et de sa main, les réflexions que la lecture lui avait suggérées.

Il lui fut possible ainsi de saisir des phénomènes non encore observés et, grâce à sa méthode, d'en suivre le développement dans son cerveau, d'arriver à les analyser comme les autres et d'enrichir l'espèce de dictionnaire mystérieux où il consignait le « langage cérébral ».

Alors qu'il atteignait une soixantaine d'années, rien d'indéchiffrable pour lui ne se passait dans sa propre pensée.

Chose curieuse, jamais il n'avait jusqu'ici observé un autre cerveau.

Il y avait songé certes, mais par ses connaissances physiologiques, par ses multiples observations sur lui-même, il était arrivé à l'absolue conviction que les sièges des diverses pensées étaient absolument dans les mêmes endroits chez tous les individus. Les circonvolutions n'étaient pas de mêmes dimensions chez tous, mais

dans chacune d'elles, les cellules actives pour une certaine idée, étaient toutes à la même place relative. Il se trouvait donc certain d'avance, de pouvoir lire dans n'importe quel cerveau humain, peut-être pas, dès le début, aussi vite que dans le sien, à cause des proportions ; mais il savait aussi que peu d'hommes étaient capables de remuer autant de pensées que lui et qu'ayant, en somme, commencé par le livre le plus ardu et le plus complexe, les autres, plus simples, ne l'embarrasseraient pas.

Nounlegos, sans plus tarder, aborda la suite de son problème ; il était parvenu à la lecture de la pensée à condition de coiffer le sujet de son appareil spécial. La méthode une fois connue, l'intéressé pouvait obliger son cerveau à ne s'occuper, pendant l'examen, que des pensées dont il ne redoutait pas la divulgation. L'immense découverte ne donnerait son plein rendement social que si l'expérience se réalisait sans dispositifs apparents pour le patient ; il fallait donc arriver à éclairer le cerveau à distance et l'examiner ainsi.

Cette seconde partie terminée, Nounlegos se promettait de rechercher le moyen de fixer d'une façon indélébile et indépendante de l'observateur, les phénomènes accompagnant la pensée,

c'est-à-dire d'éliminer toute cause d'erreur entachant toute observation humaine, en chargeant un appareil de ce soin.

Le savant estimait que pour la seconde partie de son problème, il lui suffirait de renforcer ses émanations spéciales pour obtenir, à distance, le résultat d'éclairement voulu, quitte à chercher plus tard le moyen par lequel cet éclairement ne serait visible que grâce à des appareils spéciaux, afin que les témoins ne s'aperçussent de rien.

Pour la troisième partie, il prévoyait une solution dans laquelle le cinématographe jouerait un rôle important.

Il se mit donc à l'œuvre, imaginant et faisant exécuter de nouveaux appareils; il n'obtint que des résultats peu encourageants, mais dont l'interprétation suffisait pour le mettre sur la voie d'autres dispositifs; il fut amené ainsi à faire construire des appareils de plus en plus coûteux, car il n'employait que des métaux et des matières extrêmement rares.

Son banquier l'avait déjà prévenu que ses demandes d'argent dépassaient de beaucoup ses revenus et qu'il gaspillait le capital. Il arriva que ce banquier, ayant été obligé de régler un jour un relevé énorme de factures, fit informer

Nounlegos que son compte était réduit, en tout et pour tout, à quelques billets de mille francs et qu'il en prévenait les divers constructeurs habituels du savant.

Nounlegos qui, malgré tous les avertissements, n'avait jamais daigné songer aux comptes financiers, fut bien obligé de s'en préoccuper.

Comme il ne pouvait être question d'arrêter ses recherches, il décida d'essayer de reconstituer sa fortune au moyen de son merveilleux appareil, son unique ressource maintenant.



IV

CINQ CENT MILLE FRANCS POUR QUELQUES PENSÉES

A l'époque où Nounlegos connut ses premiers soucis d'argent, la Société parisienne fêtait un Sud-Américain, M. Rio-Bogatul, possesseur d'une immense fortune.

Riche depuis sa naissance, ayant pu, sans grands efforts, dans un pays neuf, multiplier sa richesse en vertu du phénomène économique bien connu qui veut que l'argent aille à l'argent, Rio Bogatul n'avait rien du rasta pédant et ignorant.

D'une nature intelligemment curieuse, il lisait et s'intéressait à bien des choses de l'esprit et de la science; cette curiosité l'avait amené à Paris, avide qu'il était de suivre le mouvement littéraire et artistique et aussi les sciences d'ordre psychique, qui le passionnaient réellement.

Il s'était promis de ne résider que quelques mois dans la capitale, et il y avait bientôt trois ans qu'il y séjournait. L'accueil que lui avait valu son nom, ses manières, sa fortune, était des plus flatteurs et il s'était rapidement créé d'intéressantes relations dans diverses classes de la Société. L'aristocratie avait accueilli cet homme qui portait un grand nom de l'Amérique du Sud ; la finance et le monde des affaires avaient reçu avec empressement celui qui représentait on ne sait combien de millions ; les gens de lettres les artistes, entouraient de prévenances celui que l'on reconnaissait comme un Mécène.

Choyé par tous, il s'était laissé un peu subjuguer par les flatteries plus ou moins intéressées qui lui étaient prodiguées ; il savait que, dans bien des cas, c'était à son coffre-fort que s'adressaient les hommages, mais comme il pouvait être très généreux sans se gêner, il prit goût à cette vie qui le mettait en contact avec des gens d'esprit.

Aussi, lorsqu'il s'éprit d'une jeune et jolie veuve répondant au prénom de Suze, abandonna-t-il le grand caravansérail moderne où il occupait l'appartement le plus luxueux pour s'installer, chez lui, dans un bel hôtel, près du Bois ; peu de temps après, la séduisante veuve devenait Madame Suze Rio Bogatul. Ce mariage motiva

la prolongation de son séjour; ayant dépassé la quarantaine, véritablement charmé par la beauté, la grâce et l'esprit de sa femme, il hésitait à lui imposer la vie d'outre-mer, alors qu'elle était si en harmonie avec le cadre de la capitale élégante du monde.

Une autre raison, d'un ordre bien différent, le retenait aussi.

Passionné, comme nous l'avons dit, pour les sciences psychiques, il avait fréquenté les milieux spéciaux si mélangés — le sincère y coudoyant le mystificateur — qui s'occupaient des questions occultes, de ces phénomènes d'ordre inconnu dont le mystère restait à découvrir.

Au courant du magnétisme, de l'hypnotisme, de la suggestion, dont les effets — à défaut des causes — ont pu être scientifiquement étudiés, il avait été entraîné, par des amateurs intéressés, vers les invocations à l'au-delà, vers les manifestations d'esprits — naturellement autrefois célèbres sur la terre — et jusque vers les apparitions visibles de fameux trépassés.

Son esprit équilibré s'était d'abord révolté contre la possibilité de ces apparitions. En admettant que les forces psychiques de vivants particulièrement doués, puissent entrer en relation avec l'impondérable errant qui, au moment de

la mort, s'était échappé des corps, comment en effet admettre que cet impondérable puisse — pour des yeux humains — reprendre la forme terrestre de jadis et jusqu'à la forme et la couleur de leurs vêtements?

Tout ce qui a été matière est profondément transformé, et si la vie est d'une essence supérieure indestructible et jusqu'ici insaisissable, elle ne peut rien garder de cette grossière enveloppe matérielle qu'elle a animée.

Malgré ces réflexions, Rio Bogatul s'était laissé aller, par curiosité, à assister à de mystérieuses séances; il y avait pris insensiblement goût et était maintenant l'habitué, disons même le haut protecteur, d'un petit cénacle qui se réunissait autour d'un médium célèbre, Sarah Ferlanche.

Les réunions n'étaient pas très fréquentes ; comme le Sud-Américain en faisait tous les frais (et ils étaient importants), c'est lui seul qui répartissait les quelques invitations, après avis d'ailleurs de la célèbre somnambule. Fidèle aux habitudes de sa pseudo-science ou... profession, elle ne pouvait réussir ses invocations qu'en l'absence absolue des volontés incrédules.

. . . .

C'est à cet homme que Nounlegos résolut de s'adresser.

Un matin vers 10 heures, le savant se présenta à l'appartement du Sud-Américain et demanda au valet de chambre si le maître était visible.

— Monsieur vous attend-il?

— Non, il ne me connaît pas.

— Dans ces conditions, c'est inutile, il ne vous recevra pas. Monsieur est tellement sollicité qu'il ne reçoit que sur présentation ou sur rendez-vous.

— Allez lui dire que c'est un savant qui désire lui communiquer des découvertes qui, certainement, l'intéresseront; s'il ne peut me recevoir maintenant, qu'il veuille bien m'indiquer son jour et son heure, je reviendrai.

Il y avait tant d'assurance dans la voix et le maintien du vieillard, que le valet de chambre se laissa convaincre et exécuta l'ordre.

Rio Bogatul, confortablement installé dans un petit salon meublé avec goût, parcourait les journaux avant de rejoindre son secrétaire pour le dépouillement du courrier.

Le domestique expliqua ce qui l'amenait et, sur la demande du maître, fit la description du solliciteur.

— Bah ! faites entrer, répondit l'Américain,

poussé par la curiosité qui dictait souvent sa conduite.

Nounlegos fut introduit. Après avoir pris place sur le siège qui lui était désigné, il débita le petit discours qu'il avait préparé d'avance, se méfiant de son inexpérience dans les démarches de ce genre :

— Monsieur, je m'appelle Nounlegos, je suis un savant ; s'il vous plaisait de vérifier mon attestation, je suis à votre disposition pour soutenir — avec les plus grands savants officiels — une discussion sur un sujet scientifique quelconque.

Si je vous dis cela, c'est parce que je suis volontairement resté dans l'ombre ; personne ne connaît les travaux qui me passionnent depuis près de quarante ans ; je n'en ferai bénéficier l'humanité que lorsque le problème que je me suis posé sera résolu complètement ; il ne l'est encore qu'en partie.

Possesseur d'une petite fortune, je l'ai épuisée en achats et en constructions d'appareils nécessaires à mes recherches et je suis aujourd'hui sans ressources. Or, je ne puis suspendre mes travaux ; il me faut de l'argent.

J'ai été quelque peu désorienté par ce besoin nouveau pour moi ; je pourrais évidemment prendre des brevets, faire connaître mes appareils

et ma méthode aux Académies savantes; cette publicité qui révolutionnerait, — entendez bien, Monsieur! — la science moderne, me vaudrait immédiatement l'offre d'une grosse fortune.

Mais, je le répète, je désire que mes travaux ne soient connus que lorsqu'ils seront terminés. Je me suis demandé si je ne pourrais pas trouver un homme intelligent et riche qui accepterait de m'aider; en échange, et sur garantie de sa discrétion, je le mettrais au courant, non de ma méthode, mais des résultats de ma méthode et me prêterais à quelques expériences qui pourraient lui rendre des services représentant peut-être pour lui plus que la somme nécessaire à la poursuite de mes études.

Je ne vous connais pas, Monsieur Rio Bogatul; j'ai déduit seulement des divers entrefilets que j'ai lus sur vous dans les journaux, que vous êtes immensément riche et généreux, que les Arts vous considèrent comme un Mécène et que vous vous intéressez particulièrement aux sciences psychiques. Or, comme ma science à moi, si elle n'est pas de cet ordre — car elle est rigoureusement exacte — s'occupe néanmoins de phénomènes d'ordre aussi mystérieux, j'ai pensé que vous pourriez être l'homme que je cherche.

Nounlegos se tut.

Après un instant de silence, pendant lequel il scruta le visage du petit vieillard qui venait de lui débiter un si étrange préambule, l'Américain prit la parole :

— C'est en somme d'une affaire qu'il s'agit. Avant de me décider, je dois connaître explicitement ce que vous me proposez et la somme qui vous est nécessaire.

— « Je sais lire la pensée », il me faut au moins cinq cent mille francs », répondit Nounlegos.

— Comment? s'exclama stupéfait son interlocuteur.

Croyant que l'exclamation s'adressait au chiffre, Nounlegos expliqua : « Oui, d'après ce que j'ai dépensé, d'après ce que je prévois, c'est au moins un demi-million qu'il me faut ».

— Mais il ne s'agit pas de cela, interrompit Rio Bogatul; répétez donc ce que vous avez dit auparavant.

— « Je sais lire la pensée »! répéta Nounlegos imperturbable.

La plus profonde stupéfaction se peignit sur les traits de l'Américain; il s'abandonna à ses réflexions; puis, son visage reprit sa sérénité habituelle et c'est très naturellement qu'il continua la conversation :

— Vous voulez dire sans doute, qu'imposant votre volonté aux gens soumis à vos expériences, vous les forcez à vous livrer leurs pensées; ce n'est là qu'une forme des phénomènes magnétiques et hypnotiques.

— Ce n'est pas cela du tout.

— Alors, c'est que vous prétendez avoir saisi les relations entre la pensée et les phénomènes extérieurs et que, partant de ceux-ci pour remonter à celle-là, vous êtes devenu un psychologue remarquable.

— La psychologie, comme vous l'entendez, disparaîtra devant mes découvertes. Je ne nie pas que, chez certaines personnes, cette relation existe, mais elle n'est saisissable pour les tiers, que sur celles dont le système nerveux est particulièrement impressionnable. Un mensonge les fait rougir, une accusation exacte les fait pâlir; le masque se déforme suivant l'exposition faite, et obéit plus ou moins à leurs désirs secrets.

Vous n'avez là que des phénomènes d'un ordre très réduit qui n'ont de prise que sur peu de gens; ceux qui sont véritablement doués de sang-froid et de volonté se défendent aisément et peuvent même induire en erreur les indiscrets qui les serrent de trop près.

Non, la psychologie prétendant à la lecture

de la pensée, d'après les mouvements et réflexes du corps n'est pas une science, elle n'a aucune des précisions qui la caractérisent; ce n'est qu'une approximation forcément imparfaite, souvent inexacte, presque toujours indécise.

Je sais que l'on entend aussi par psychologie, l'art de prévoir ce que fera un sujet connu — que ce soit une personne, une collectivité, un peuple même — lorsqu'il sera mis en face de telle ou telle idée, de telle ou telle action; cela, du fait seul qu'une collectivité peut être mise en cause, est en dehors également des limites d'une science exacte et relève exclusivement de la philosophie, d'aucuns vous diront, de la politique.

Lorsque je viens, moi, vous parler de lecture de la pensée, je m'écarte délibérément de tous les faits dans lesquels l'intuition, les déductions spéculatives jouent un rôle quelconque. Je veux dire que, dans un cerveau humain, je sais lire toutes les pensées qui le traversent, aussi clairement que vous pouvez lire les journaux que vous avez devant vous; et dans cette lecture de la pensée, les phénomènes extérieurs, les jeux du visage, les seuls visibles pour le profane, ne me sont d'aucune utilité.

Admettez seulement, et c'est facile n'est-ce

pas? que le travail du cerveau, l'élaboration des pensées, soient accompagnés de phénomènes physiologiques; admettez que, par mes appareils, je sois arrivé à voir dans le cerveau; que je sois arrivé à établir la concordance immuable entre une certaine pensée et un certain phénomène, et vous aurez tout mon secret..

Rio Bogatul, silencieux, se demandait s'il avait affaire à un fou; pourtant, la logique de cet homme, son assurance, la fougue avec laquelle il défendait ses idées, plaidaient en sa faveur.

L'Américain se recueillit; il avait besoin de mettre un peu d'ordre dans les sensations tumultueuses qui agitaient son esprit.

— Voyons, reprit-il, j'ai peur de n'avoir pas bien compris, expliquez-moi en détail les expériences dont vous entendez me faire profiter en échange du service pécuniaire dont vous m'avez parlé.

— C'est bien simple; je me rendrai avec mes appareils dans un endroit que vous aurez choisi; il suffit qu'il y existe une distribution d'éclairage électrique.

Pour vous prouver ce que je vous ai annoncé, vous vous soumettrez à mon expérience; pen-

dant tout le temps que je vous examinerai, je noterai les pensées qui traverseront votre cerveau et je vous les communiquerai, à la fin de l'expérience; le contrôle vous sera facile, n'est-ce pas?

Ensuite, j'examinerai les personnes qu'il vous plaira de me désigner. Si vous avez besoin de savoir ce qu'elles pensent réellement, intimement, sur tels ou tels sujets, vous me préparerez un questionnaire; les questions les obligeront à y songer et si la pensée est différente de la réponse verbale, vous le saurez. Si certains faits que vous ne connaissez pas vous sont ainsi révélés, il vous sera facile de les vérifier par vous-même.

C'est après cette vérification que vous me remettrez ce dont j'ai besoin pour continuer mes recherches.

Je vous rappelle une condition absolue : les personnes examinées ignoreront toujours le genre d'expérience à laquelle elles auront été soumises; vous vous engagez à respecter le secret que je vous ai confié et à ne pas vous occuper de moi dans l'avenir. Un peu abasourdi, Rio Bogatul conclut rapidement qu'il ne risquait rien à tenter ces essais extraordinaires, la vérification en était réellement facile et si le vieillard avait

dit vrai, l'argent placé entre ses mains servirait bien la science et l'humanité.

Il répondit affirmativement à Nounlegos, lui donnant rendez-vous, dans le même appartement, pour quelques jours après.

. . . .

A la date fixée, au début de l'après-midi, Rio Bogatul était seul au grand salon.

Il paraissait préoccupé; son plan n'était pas arrêté et il ne savait que penser de Nounlegos. Depuis sa fameuse entrevue avec le savant, des impressions contraires traversaient son esprit, mais celui-ci ne pouvait se fixer.

Si ce vieillard était un imposteur, il le démasquerait à la première expérience; mais si réellement il était arrivé au pouvoir prodigieux de lire la pensée?... l'Américain avait un frisson.

Qui oserait-il soumettre à la mystérieuse épreuve?

De quelle tristesse serait le résultat?

Il en était là de ses réflexions, lorsqu'un valet de chambre entra et lui dit quelques mots.

Il se leva immédiatement et se rendit dans un petit fumoir où Nounlegos se trouvait avec ses deux valises et achevait ses préparatifs.

— Monsieur, je suis prêt, déclara le savant

et, lui présentant un fauteuil : « Veuillez prendre place ici pour la première expérience convenue! »

— Alors, Monsieur, vous persistez dans votre affirmation? Vous vous déclarez capable de pouvoir m'indiquer tout ce que j'aurai pensé pendant le temps que vous m'examinerez?

— Parfaitement; je vous préviens que je ne suis pas encore arrivé à lire les noms propres; si donc des personnages interviennent dans vos réflexions, veuillez penser à leur physique, à leurs traits particuliers; ainsi, à défaut de leur nom, je pourrai néanmoins vous en faire un portrait suffisant pour vous permettre de les identifier.

— Entendu, comment vous servez-vous de vos appareils?

— Je poserai celui-ci — et le savant désignait la caisse — sur votre tête ; moi, j'observerai au moyen de cet autre appareil placé sur la table; je transcrirai, sur cette tablette, ce que je lirai dans votre cerceau et je vous le traduirai ensuite, de vive voix ou par écrit, à votre choix.

L'Américain s'assura que, de la place où il serait, Nounlegos ne pourrait absolument rien voir de ce qu'il tiendrait dans les mains; il avait en effet préparé un feuillet pour obliger son esprit à travailler sur certains sujets notés d'avance.

L'essai commença; au bout d'un quart d'heure environ, Rio Bogatul déclara : « C'est assez » et, débarrassé du carcan, s'avança avec curiosité vers le savant en train d'examiner les hiéroglyphes tracés sur sa feuille de papier blanc.

— Monsieur, déclara Nounlegos, voici ce que vous avez pensé; je vous préviens d'abord que votre esprit a abordé plusieurs sujets et est passé brusquement de l'un à l'autre, sans transition, comme certainement sous l'effet d'une cause extérieure. A chaque changement, j'ai simplement noté cette réflexion : « Assez pensé sur ce sujet, voyons mon papier »; je ne vous répéterai pas cette phrase. Voici maintenant les choses essentielles; pour en faire un récit, il suffirait de quelques termes de liaison :

— « Mon pays — riche — immense — terres — agriculture — bétail — mines — grande place pour industries futures — par malheur manque argent — surtout techniciens — mettre en valeur — hommes jeunes instruits arriver grosse situation — je parle de cela — financiers — écoutent, approuvent, n'agissent pas — regrettable pays où je vis, peut prendre place importante, paraît pas comprendre — refus prêter argent à des gens compétents — préférence pour étrangers sans garantie morale — curieuses gens de ce pays — ins-

truits, intelligents — pas sens réalités — font beaucoup discours — agissent peu — très longs prendre décision — demandent temps d'études d'autant plus long que l'urgence est grande.

— Ma femme — blonde — cheveux or — visage délicieux — sourire adorable — démarche gracieuse — amour fou — tient toute ma vie — je crois à sa fidélité — veux pas songer à tromperie — qu'elle avoue plutôt indifférence — séparation — acceptation douleur, rupture, mais préférable à trahison — si trahison, pas hésitation — du sang, du sang — vengeance — horreur...

— Hier soir théâtre — ce soir théâtre — demain théâtre — pas vrai, mais volonté penser ainsi — pour voir si vieillard devinera — contrôleur petit théâtre... — pas beau — aimable — myope — chauve — grosses moustaches — pas vrai, fais description supposée.

— Trouve expérience assez longue — arrêt!

. . . .

Lorsque Nounlegos se tut, Rio Bogatul était blême... l'inconnu avait réussi à lire exactement tout ce qu'il avait pensé!

C'était véritablement incroyable! Etait-ce de Dieu ou du diable que cet homme était l'envoyé?

Profondément absorbé, osant à peine se figurer ce que pourrait devenir l'humanité lorsque cette découverte serait connue, il se taisait...

Nounlegos rompit le silence :

— Inutile de me dire si j'ai réussi ; votre cerveau est d'ailleurs particulièrement clair ; il n'y a que le nom du théâtre que je n'ai pu lire, ce doit être un nom propre?

— « En effet », répondit l'Américain, revenant à lui-même, pensant que c'était le moment de prendre une décision pour ce qui devait suivre.

Seul, il rejoignit le grand salon, priant le savant de ne pas s'étonner si les personnes à examiner n'arrivaient pas tout de suite.

S'asseyant dans un des fauteuils bas, penchant le buste pour tenir sa tête des deux mains, les coudes sur les genoux, il essaya de mettre de l'ordre dans ses idées.

Il ne pouvait douter ! Là, sous son toit, dans une pièce voisine, se trouvait un homme muni du pouvoir formidable de déchiffrer ce qui se passait de plus intime, de plus caché, dans un cerveau humain ! Il pouvait, lui, Rio Bogatul, grâce à sa fortune dont le vieux savant demandait quelques parcelles, accaparer ce pouvoir et

connaître les pensées les plus secrètes des gens qu'il désignerait !

Comment userait-il de cette faculté inouïe? Qui soumettrait-il à la mystérieuse épreuve?

Il savait certes que, dans son entourage, les indélicats ne manquaient pas ; sa finesse, son expérience avaient souvent fait le départage de la sincérité et de l'intérêt dans les sentiments qui lui étaient exprimés ; mais qu'était cette intuition d'homme intelligent, à qui la fortune permettait un aimable scepticisme, au regard de la science exacte et redoutable dont se prévalait Nounlegos? Quelles noirceurs lui seraient-elles révélées par des examens scientifiquement exacts de ce que chacun croyait irrévélable à d'autres?

Il revenait à sa première interrogation ; mais qui allait-il condamner à la suprême investigation?

C'était justement le jour où, sachant qu'il restait chez lui l'après-midi, bien des gens, se disant ses amis, viendraient le voir.

Le mieux n'était-il pas de laisser venir? Suivant les impressions reçues par la conversation, les manières des visiteurs, il prendrait des décisions rapides et enverrait vers l'énigmatique vieillard, les cerveaux où une pensée trop ténébreuse lui paraîtrait loger. Et ainsi il appren-

drait peut-être des choses effroyables ; des armes formidables seraient mises entre ses mains ; il s'en servirait, redresserait des torts, châtierait à bon escient ; il sentait, tout d'un coup, germer en lui, le désir de jouer un grand rôle de justicier ! Cela le changerait de sa vie facile d'homme riche ! Il avait le moyen de découvrir la vérité, de jeter bas les masques des hypocrites qui pullulaient dans le monde ; il allait procéder à un grand nettoyage, démolir les réputations établies sur des mensonges et des crimes, récompenser publiquement la vertu !

S'exaltant à ces idées, il se sentait devenir un autre homme ; ses mains se crispaient ; la vraie justice serait appliquée, il en serait l'exécuteur impitoyable ! Que viennent donc les mécréants !

A ce moment, il entendit la porte s'ouvrir ; d'un mouvement impulsif il se leva ; sa soif de vérité et de justice il allait la satisfaire séance tenante ; celui que le sort désignait, allait — sous un prétexte facile — être obligé de confier à Nounlegos, tout ce que son esprit avait de plus mystérieux.

Se dominant, il s'avança, l'air naturel vers le visiteur prédestiné...

Mais à sa vue, un nuage passa devant ses yeux...

— Vous ! Vous ! ne put-il s'empêcher de crier,

alors qu'une angoisse l'étreignit au cœur et qu'il fut obligé de s'appuyer à une table pour ne pas tomber !

Il s'affala sur un siège, répéta : Vous !... Vous !... pendant que ses mains se tendaient vers Suze qui, entrée souriante et froufroutante, venait à lui inquiète, en disant :

— « Mais qu'avez-vous mon ami ? »

Un bouleversement intense se lisait sur ses traits... pendant quelques instants il ne put rien dire... Il repoussa doucement le flacon de sels que sa femme lui présentait : « Excusez-moi, ma chère amie ! j'étais assoupi... il fait si chaud aujourd'hui ; j'étais en proie, sans doute à un cauchemar, lorsque le bruit de la porte que vous ouvriez m'a saisi ; ce n'est rien ; c'est enfantin ce qui m'est arrivé ; encore une fois, excusez-moi !

Il fit asseoir Suze auprès de lui, serra tendrement ses mains, murmura admiratif :

— « Comme vous voilà belle !... »

— « Alors cette toilette vous plaît ? J'en suis heureuse, car j'espérais qu'elle serait de votre goût ! Ne dois-je pas vous faire honneur à la vente de Charité du Ministère et à l'Ambassade de la rue Saint-Honoré ?

« Avant de partir, je me suis souvenue qu'aujourd'hui vous restiez ici, que c'était votre jour,

et j'ai voulu que votre première visite fut la mienne. Etes-vous satisfait, êtes-vous remis de ce vilain cauchemar? »

Le milliardaire, séduit par tant de charme, se reprit vite et rassura sa femme; après lui avoir baisé la main, il la conduisit jusqu'à sa voiture.

Rentré, il se plongea de nouveau dans ses réflexions... mais elles s'étaient modifiées.

Ainsi, juste au moment où la surexcitation causée par l'expérience inouïe de Nounlegos l'avait amené à la conviction qu'il se devait de jouer au justicier, sa femme adorée était venue, se présentant comme première victime. Quelle angoisse l'avait étreint devant cette gracieuse apparition, alors qu'il attendait un visiteur banal ! La Providence n'avait-elle pas voulu le prévenir ainsi que le règne de la Vérité pure n'était pas encore arrivé, que le bonheur en ce monde ne dépendait pas seulement de la science exacte d'un Nounlegos? Elle était venue lui rappeler que la Vie ne vaudrait pas la peine d'être vécue sans la délicatesse, sans la confiance, sans le respect des êtres aimés et que, pour un homme d'honneur, cet espionnage de la pensée, pouvait être une infamie. Cette idée que l'application de la méthode du savant aurait pu s'exercer sur sa chère com-

pagne, lui avait causé une douleur qu'il ressentait encore!

Il était galant homme et entendait le rester!

Son équilibre mental rétabli, il se promit de n'user qu'à bon escient de la force redoutable du vieux savant.

C'est dans cet état d'esprit qu'il reçut ses visiteurs, gens de catégories sociales et de mentalité bien différentes, car il était éclectique et aimait à observer beaucoup dans les milieux les plus divers.

Il y avait là des financiers de bon aloi, désireux de garder des relations avec le richissime Américain, des financiers douteux parlant négligemment des affaires merveilleuses qu'ils allaient lancer, faisant miroiter les fabuleux bénéfices qui iraient aux gens assez avisés pour profiter de ces occasions uniques.

Rio Bogatul les connaissait; son expérience lui suffisait pour faire son choix; à quoi bon savoir ce qui se passait derrière certains de ces visages que la faconde rendait parfois moins graves que ne l'eussent voulu ces bavards? Ne le savait-il pas déjà?

Beaucoup d'artistes aussi étaient présents; des officiels à visage glabre ou à moustaches cirées, des bohêmes chevelus, des hommes d'un réel ta-

lent, d'autres d'une suffisance qui ne réussissait pas à cacher leur médiocrité, des riches et des pauvres.

Tous ces êtres, que pensaient-ils réellement? Ce n'était pas difficile à imaginer : les uns étaient là parce que la consécration de leur art dépendait de leur assiduité dans ce salon réputé de Paris, les autres dans l'espoir de tirer une commande ou un secours du généreux Mécène.

Des fonctionnaires, vieux style, ou d'une élégance ultra moderne, fréquentaient chez Rio Bogatul. Certains pensaient y trouver les hauts protecteurs dont l'intervention était nécessaire à leur avancement qui risquait d'être retardé par leur paresse et leur ignorance; il était bon que ces protecteurs connussent qu'ils étaient reçus par le milliardaire; d'autres, des jeunes surtout, venaient là par désœuvrement, espérant une invitation dans cette maison qui recevait luxueusement.

Rio Bogatul, homme actif et intelligent, s'intéressait peu à ces natures frivoles; à quoi bon faire examiner leur cerveau? Comme il devait contenir peu d'idées!...

Des gens du monde étaient là par chic; parmi eux, plusieurs attendaient un regard du maître pour le solliciter — cyniquement, aimablement

ou humblement ; — pour tenter d'obtenir de quoi réparer le désastre d'une nuit de jeu ou, plus prosaïquement, pour assurer leur existence.

Peut-être, parmi ceux-ci, trouverai-je quelques cas intéressants, pensait le milliardaire ; ce Monsieur de Lespès, par exemple, de la plus authentique noblesse, affirmait-il tout au moins, il acceptait parfois — par pur dilettantisme, c'était son expression, — d'aider ses amis à se procurer de ces merveilles d'art dont la possession n'est permise qu'aux plus riches de la terre. Rio Bogatul avait, à deux reprises, failli être victime de cet homme qui lui avait proposé — se portant garant de leur authenticité — un Corot et un Lawrence, qui n'étaient que des faux. Il était classé maintenant ; à quoi bon déranger le savant pour apprendre que ce prétendu homme du monde n'était qu'un vulgaire mercanti ?

Faire examiner un politicien ? car il y en avait là comme il y en a partout où quelque chose peut se récolter ; la lecture serait sans doute édifiante, mais l'Américain ne pouvait songer à violer la pensée d'un de ceux qui aspiraient à gouverner le pays dont il acceptait l'hospitalité.

Un câblogramme qu'on lui remit l'amena à causer avec son secrétaire M. Brayon. Celui-ci était d'une obligeance extrême et avait reçu

pleins pouvoirs pour diriger les affaires de l'Américain. L'esprit toujours préoccupé du choix d'un patient pour Nounlegos, Rio Bogatul remarqua l'air accablé de son employé; il se remémora les doutes qui l'avaient assailli récemment sur l'honnêteté de cet homme. Dans une affaire importante, il avait, lui sembla-t-il, abusé de ses pouvoirs. Il attendait à ce sujet le résultat d'une enquête qui devait lui être communiqué le lendemain même; si ce résultat concordait avec ses soupçons, il congédierait immédiatement l'employé indélicat. Qu'importait alors l'intervention du vieux savant, à la veille d'une solution radicale?

Pendant que Nounlegos attendait avec patience, Rio Bogatul commençait à trouver bien difficile la découverte d'un sujet vraiment intéressant.

Le hasard le rapprocha d'un groupe où Sarah Ferlanche, médium célèbre, vêtue de noir, conservait un air grave, seul compatible avec son rôle et sa réputation. Elle était très entourée.

Ce fut pour lui une révélation; le cerveau mystérieux et inconnu, c'était celui de cette femme à laquelle il devait de poignantes émotions.

Il ne doutait nullement de la sincérité de celle-ci, de ses facultés extraordinaires de médium,

car, dans les premières expériences surtout, il s'était entouré de toutes les garanties possibles.

Ce cerveau, pensa-t-il, ne doit pas être semblable aux autres. Son examen peut avoir un grand intérêt scientifique. Et il décida immédiatement de tenter cet essai.

Il amena rapidement la conversation sur les plus récentes découvertes, parla d'un vieux savant dont les curieux appareils servaient à l'examen du cerveau, disant que cela l'intéresserait et il pria Sarah Ferlanche de venir le voir avec lui. Il la conduisit jusqu'au petit salon où Nounlegos, ignorant l'impatience, fixait sur un papier des réflexions et des idées se rapportant aux problèmes qui le hantaient.

« Monsieur Nounlegos, déclara Rio Bogatul, Madame est curieuse de tout ce qui se rattache aux sciences cachées ; peut-être accepterait-elle de se soumettre à vos observations sur le cerveau ; qu'en dites-vous, Madame? ». L'interpellée, qui tenait à conserver les bonnes grâces du millionnaire, consentit à tout ce que l'on désirait.

Le savant procéda aux préparatifs en les accompagnant de quelques remarques que le lecteur connaît.

Installée dans un fauteuil, la tête coiffée de

la boîte mystérieuse, la voyante attendit, un peu interloquée. Nounlegos, après quelques instants d'observation, s'adressa à l'Américain : « Je ne vois rien de spécial ; vous savez que vous pouvez parler de ce qui vous intéresse tous les deux. » Rio Bogatul, dans l'espoir de constatations intéressantes, entama une conversation sur les dernières manifestations des esprits évoqués par Sarah Ferlanche. De suite Nounlegos commença à tracer ses hiéroglyphes sur la feuille de papier tendue dans le cadre métallique.

Dix minutes après, l'Américain voyant que le sujet commençait à être gêné par l'appareil qui emprisonnait sa tête, mit fin à l'expérience.

Après avoir pris congé de la pythonisse, il revint vers Nounlegos qui remettait en ordre ses instruments mystérieux.

— « Eh bien, qu'avez-vous lu ? »

— « Des choses qui, je le crains, ne vous feront pas plaisir. »

— « Lesquelles ? »

— « Vous voulez la traduction verbale ? »

— « Oui, tout de suite, si vous le pouvez. »

— « Voici. »

Et le savant, suivant ses lignes cabalistiques, énonça à haute voix les pensées lues dans le

cerveau de la voyante. Au fur et à mesure de la lecture, la physionomie de Rio Bogatul devenait de plus en plus sombre.

Cette lecture terminée, il resta quelque temps songeur, puis demanda une seconde lecture, à la fin de laquelle il déclara : « C'est bien, Monsieur; vous venez de me dire des choses fort graves; êtes-vous certain de ne pas vous être trompé ? »

— « La vérification vous est facile; réservez votre jugement jusqu'à ce moment. »

— « C'est exact; je vous préviendrai quand nous aurons à nous revoir; bonsoir, Monsieur. »

Et Rio Bogatul sortit, en murmurant : « Ce n'est pas possible ! »

. . . .

Trois jours après il se rendit chez Sarah Ferlanche.

Après quelques formules de politesse, il exposa le but de sa visite :

« Lorsque vous arrivez, dans vos relations avec l'au-delà, à convaincre un esprit de se matérialiser, croyez-vous que cet esprit puisse répondre à l'interrogation muette d'un des assistants ? »

Sarah Ferlanche, abandonnant son air gracieux de femme, prit son masque grave de pythonisse,

posa ses mains souples et fines sur ses genoux et, sur un ton de consultation, répondit :

« Il me semble que l'esprit répondra, mais à la condition que moi, qui l'aurais évoqué, je lui pose la question et que je lui désigne l'assistant qui devra tendre alors toute sa volonté, concentrer tous ses effluves psychiques sur la question qui lui tient à cœur. Oui, l'esprit peut alors pénétrer dans l'âme de l'intéressé, y lire sa préoccupation et — s'il est capable d'y répondre — il donnera par ma voix sa réponse définitive, mais il faut que l'interrogateur, dans son conscient comme dans son inconscient, soit bien convaincu de la véracité de ces apparitions mystérieuses ; si le moindre doute subsistait en lui, l'Esprit invoqué ne me dicterait rien ; j'en serais pour une angoisse de plus, et il me serait presque impossible, dans l'avenir, de l'amener de nouveau à vouloir bien se rendre à mon appel.

— Si c'est moi — l'habitué de vos séances, qui suis, — avec quelle passion, vous le savez ! — toutes les manifestations de votre pouvoir miraculeux — si c'est moi, dis-je, qui suis l'assistant intéressé, l'esprit me répondra-t-il par votre intermédiaire ?

— Si c'est vous, c'est probable ; je ne dis pas c'est sûr, car vous avez été longtemps réfractaire,

mais j'ai senti, lors des dernières invocations, que votre psychisme ne me paralysait plus. Quand tout était terminé, j'étais encore bien lasse, c'est vrai, mais je n'avais plus ces angoisses épouvantables qui me poursuivaient à la suite des premières manifestations dont vous avez été le témoin; je ne sais ce qui se passe en moi lorsque je suis sous l'empire de cette possession spirituelle, mais il doit se livrer des combats formidables entre mon esprit à moi et ceux que j'évoque, alors qu'ils sont mis en présence de volontés qui les contrecarrent; mon pauvre corps en subit les conséquences et en meurt.

Expliquez-moi donc ce que vous désirez savoir.

— J'ai, en tête, une affaire extrêmement importante; il s'agit de plusieurs millions; je dois la garder secrète — excusez-moi — car j'ai un associé et je lui ai donné ma parole de n'en rien dire à qui que ce soit; cette affaire est basée sur une combinaison complètement inédite et je voudrais bien un avis éclairé sur cette conception hardie et neuve; ne pouvant demander conseil à un vivant, j'ai pensé que vous pourriez le solliciter d'un disparu, d'un grand financier et économiste, du célèbre Laffitte, par exemple; est-ce possible ?

— Je veux bien essayer; vous savez que je

vous suis toute dévouée. Quand voulez-vous que nous tentions l'invocation ; dans une semaine, cela vous va-t-il ?

— C'est trop tard, l'affaire est très urgente, j'aurais voulu ce soir ou... demain soir !

— C'est impossible; pour ces invocations, surtout avec matérialisation, je vous ai dit souvent que je devais me préparer à l'avance; me préparer physiquement, car je dois, par un jeûne rigoureux, annihiler le plus possible mes forces corporelles pour donner plus de suprématie à mes forces psychiques; me préparer immatériellement, car je dois dès maintenant communiquer à toutes mes forces inconnues les vibrations qui les feront se mettre à la recherche, dans l'infini qui nous entoure, de l'esprit errant de Laffitte ; il faut que cet esprit soit, en quelque sorte, touché à l'avance par des effluves sympathiques qui le prépareront à se rendre à l'appel définitif que je lancerai en votre présence.

— C'est pourtant extrêmement urgent.

— Dites-moi votre limite extrême, je ferai mon possible.

Rio Bogatul prit quelques instants de réflexion et conclut :

— « C'est aujourd'hui mardi; j'amènerai mon associé à retarder jusqu'à vendredi matin la déci-

sion suprême; il me faudrait votre consultation au plus tard jeudi soir. »

— C'est bien court; enfin, je vous ai promis; je vous attendrai jeudi soir à l'heure habituelle, un peu avant minuit.

Rio Bogatul se leva, et la voyante reconduisit son client.

Le lendemain, dans la matinée, Rio Bogatul fit verbalement quelques invitations pour la séance convenue de spiritisme, alors qu'habituellement il les adressait par courrier.

Au jour dit, vers onze heures et demie du soir, le millionnaire, accompagné de quelques adeptes, arrivait chez Sarah Ferlanche qui les reçut de son air grave, presque absent déjà des contingences de ce bas monde, allure obligatoire des jours où ses forces psychiques devaient convoquer les esprits de l'au-delà.

Suivant l'usage, les assistants eux-mêmes procédaient aux préparatifs nécessaires; ils étaient très simples ; c'est surtout, grâce à cette simplicité, grâce à l'absence de mise en scène préalable que des gens comme Rio Bogatul étaient arrivés à se laisser convaincre de la réalité des phénomènes troublants évoqués par le fameux médium; toute fraude paraissait en effet impossible.

Dans un salon banal, on disposait, au milieu de l'un des murs, une sorte de guérite à trois faces constituée par trois panneaux très légers de toile noire tendus sur des cadres; le cadre du fond était appuyé au mur, les deux autres lui étant perpendiculaires; ils étaient posés sur le tapis même qui recouvrait toute la pièce; aucun plancher ou estrade supplémentaire n'était ajouté; un petit cadre, en toile noire également, réunissait les panneaux à la partie supérieure; c'est dans cette sorte de cabine, large de plus d'un mètre, que, sur une chaise quelconque du salon, se plaçait le médium, face au public. Cette sorte d'isoloir était, paraît-il, nécessaire pour ne pas effaroucher les esprits, lorsque ceux-ci répondaient à l'appel invocateur qui leur était adressé.

De chaque côté de la cabine, on recouvrait ce qui restait du mur d'un voile noir; l'obscurité ou la presque obscurité était naturellement de rigueur, tant pour faciliter la venue des esprits que pour pouvoir saisir les phénomènes d'ordre lumineux par lesquels certains attestaient leur présence.

Les sièges des assistants étaient placés en lignes parallèles au mur tendu de noir, la première rangée, à trois mètres environ de la chaise du médium.

Quand le premier coup de minuit sonna à la petite pendule du salon, Sarah Ferlanche prit place ; au dernier coup de minuit, l'un des spectateurs tourna les deux commutateurs qui éclairaient la pièce et il ne resta plus, dans un coin, qu'une veilleuse bleuâtre répandant une lumière fort indécise.

La séance commença.

A plusieurs reprises, l'on put voir comme un reflet blanchâtre allant des genoux de Sarah à sa tête; c'était sa main droite qu'elle promenait sur son front; geste favori qui lui permettait de se plonger elle-même dans le sommeil magnétique nécessaire pour la manifestation de son pouvoir spirite.

Dans un délai, qui parut normal aux habitués — moins nombreux qu'à l'ordinaire, huit au lieu d'une vingtaine — Sarah Ferlanche, d'un mouvement qui fit grincer le dossier de sa chaise, rejeta la tête en arrière; elle était endormie.

Sa respiration devint de plus en plus oppressée, des gémissements ou des paroles informes sortaient de sa bouche, scandés avec angoisse, et l'on put enfin percevoir à peu près ces syllabes : « Laffitte... Laffitte... » Un long silence... le médium paraissait anéanti... Une seconde période de surexcitation suivit, l'appel devint moins dif-

fus... nouveau silence... nouvelle exaltation... enfin, cette fois, un crissement très léger se fit entendre dans la cabine... Sarah Ferlanche eut comme une expiration de soulagement... c'est presque distinctement qu'on l'entendit appeler : « Laffitte ! Laffitte ! »

Une flamme verdâtre, très légère et changeant de dimensions, parut voltiger sur le fond de la cabine.

Laffitte!... Laffitte!... montre-toi!... exhala la pythonisse... en une imploration gémissante... puis elle se tut et tout son corps fut pris d'un tremblement nerveux.

O miracle! le crissement se fit plus perceptible, la flamme voltigeante se fixa, puis son intensité diminua peu à peu pendant qu'une apparition fantastique, verdâtre également, s'esquissait au fond de la cabine, au-dessus de Sarah... elle mit plusieurs minutes à se dessiner et les assistants purent enfin contempler, en traits de feux luminescents, mais légers, le visage du célèbre économiste et banquier Laffitte, tel que l'image l'a porté jusqu'à nous.

Le tremblement du médium diminua... elle murmura, toujours de cette voix scandée, réellement angoissante... « Tu es là! je le sens... »;

puis, comme saisie de frayeur, elle cria presque: « La question, vite la question ! »

Le drame eut lieu ; Rio Bogatul, placé au premier rang, se leva ; d'un mouvement brusque, il écarta Sarah qui, surprise, avait à peine eu le temps d'étendre les bras, et lança un coup de poing dans le fond de la cabine ; on entendit le déchirement d'une toile ; de sa main restée libre, il allumait une forte lampe électrique de poche, déchirait rapidement la toile et enjambait un obstacle en criant : « Venez tous. »

Les assistants, stupéfaits et indignés, purent se rendre compte du procédé habile par lequel la soi-disant spirite avait abusé d'eux.

Derrière le fond de la cabine volante qui servait d'abri à Sarah, le panneau de la cloison, au-dessus de la cimaise, était mobile ; ouvert, il donnait accès à une petite pièce, munie d'un épais tapis, où se trouvait un homme vêtu de noir, ganté de noir, masqué de noir, chaussé de feutre ; il avait à sa disposition une sorte de petite lanterne magique qui produisait les flammes voltigeantes ; une feuille mince de métal lui permettait de produire, par un simple toucher, les crissements révélateurs de la présence des esprits ; pour les apparitions, sur une toile noire, les traits de l'esprit invoqué étaient dessinés avec une ma-

tière phosphorescente; ce cadre était approché petit à petit du fond de la cabine et donnait l'illusion de l'apparition progressive; la toile, très fine et bien tendue du fond de cette cabine, laissait à l'image, ainsi apparue, un flou tout à fait de circonstance.

Ces constatations faites, tous les assistants se retirèrent sans mot dire, laissant au compère, tout de noir vêtu, le soin de s'occuper de Sarah Ferlanche, qui avait jugé à propos de s'évanouir... ses facultés de comédienne étant sans limites.

Le lendemain, l'Américain lança une dépêche à Bondy.

La matinée suivante, Nounlegos se faisait annoncer.

« Monsieur, nous liquiderons d'abord, si vous le voulez bien, la question affaires. J'ai vérifié ce que vous prétendiez avoir lu dans le cerveau de la personne que je vous ai prié d'examiner... Tout était vrai !

» Aux termes de nos conventions, je vous dois donc cinq cent mille francs; je les tiens à votre disposition; si, plus tard, vous êtes de nouveau gêné pour continuer vos recherches, vous pourrez faire appel à moi sans crainte.

» — Comment voulez-vous cette somme ?

» — Un chèque barré à mon ordre.

» — Bien... le voici.

» Maintenant, Monsieur Nounlegos, laissez-moi vous remercier de ce que vous m'avez dévoilé. Je savais certes qu'évoluaient autour de moi, comme autour de tous les riches, des gens sans scrupules ou doués d'une certaine élasticité de conscience.

» J'en avais pris mon parti, mais je n'aurais jamais cru que l'on pût se montrer fourbe à ce point à mon égard. J'ai donc pris les mesures nécessaires et infligé les sanctions.

» Mais, Monsieur, à quel immense bouleversement votre génie soumettra-t-il le monde lorsque vous lui donnerez à connaître votre mystérieuse et terrible méthode ?

» Je regrette votre détermination de ne pas encore révéler votre immense labeur. Soyez certain que je remplirai ma promesse d'absolue discrétion. »

Et, très ému, l'Américain serrait chaleureusement les deux mains du savant.

Nounlegos, toujours calme, s'en fut chez son banquier. Il était maintenant rassuré sur ses recherches futures.

V

PARMI LES FOUS — LE LABORATOIRE MYSTÉRIEUX

Dégagé de toute préoccupation pécuniaire, Nounlegos se remit allègrement au travail et, encouragé par les premiers résultats, continua passionnément ses recherches. D'abord, la lecture à distance, c'est-à-dire à l'insu de l'examiné, ensuite l'enregistrement matériel et précis des phénomènes physiologiques, permettant un examen ultérieur sur des documents immuables.

Mais il marcha, hélas ! de déception en déception ; il ne put obtenir rien de positif sur le fond du problème qui le préoccupait, n'arrivant à des observations intéressantes que sur des incidentes, sur des à-côtés, laissant dans l'ombre les vraies solutions convoitées.

Pendant deux années, il y consacra en vain toutes ses facultés ; il ne put avancer d'un pas.

Sans se décourager, — car les natures comme la sienne ignorent le découragement, — il décida, après mûre réflexion, d'abandonner momentanément la recherche poursuivie.

Il avait maintes fois remarqué que lorsque la pensée, après s'être fixée sur un certain sujet sans l'épuiser, l'abandonne, le cerveau, lui, continue à travailler. Il apparaît que la pensée ayant jeté des germes, ceux-ci croissent et se développent dans une inconscience absolue, l'homme n'ayant plus aucune relation mentale — saisissable pour lui — avec le sujet en question. Puis, brusquement, comme si les germes primitifs allaient enfin éclore, la pensée se fixe à nouveau — volontairement ou involontairement — sur l'objet antérieur de ses préoccupations; elle manifeste une connaissance approfondie qui surprend, trouve avec facilité ce qu'elle recherchait en vain si laborieusement; elle présente à l'homme étonné un fruit mûr dont il a ignoré la croissance.

C'est là une constatation qui est à la portée de bien des gens; que ce soit au bureau, à l'atelier, au magasin, au foyer familial, on peut observer que certaines difficultés que l'on ne sait comment résoudre sont mises de côté. L'esprit ne s'en préoccupe plus; si des habitudes d'ordre rappellent leur souvenir, l'on n'y pense qu'un

instant, le temps de songer : « Je ne sais pas », « Je ne suis pas prêt » ou quelque chose d'équivalent, et l'on passe à une autre occupation. Mais un jour, que ce soit l'effet des dites habitudes d'ordre ou d'une inconscience inexplicable, l'esprit se fixe avec avidité sur cette question en suspens ; elle lui apparaît sous un jour nouveau, les difficultés s'évanouissent, la solution élégante et logique arrive lumineusement, avec facilité ; la cristallisation est achevée et l'heureux privilégié étonné, se murmure : « Je n'y ai pourtant pas pensé ! ».

Nounlegos connaissait bien ces curieuses manifestations ; son génie y découvrait un champ extrêmement important pour la science future. Il se peut, se disait-il, que l'espèce de mouvement tourbillonnaire auquel j'attribue les phénomènes physiologiques accompagnant la pensée, au lieu de s'éteindre avec celle-ci, se continue imperceptiblement. Il se peut que les vibrations s'entretiennent d'elles-mêmes et communiquent au milieu organique et, sans doute, au milieu impondérable qu'elles intéressent, une élasticité redoublée leur permettant, sous le coup d'une excitation particulière, de reprendre avec une ampleur et une intensité qu'elles ne possédaient pas encore. Et ainsi, sous l'influence de cette excitation, les fa-

cultés mentales de l'être soumis à ces phénomènes, se révèlent plus fortes, plus lucides, et se traduisent extérieurement par ce qu'on est convenu d'appeler l'intelligence.

Le savant ne considérait tout cela que comme une pré-vision ; il se rendait bien compte que ses travaux ouvriraient la voie à ses successeurs, mais que leur aboutissement, scientifiquement précis, indiscutablement établi, était nécessaire pour aborder utilement l'audacieux problème que son génie entrevoyait, en avance — de combien de siècles ? — sur son époque.

Il n'avait pas, en effet, d'illusions ; sa vie s'achèverait certainement avant qu'il puisse prétendre à poser ce problème dans toute sa magnifique ampleur.

Mais il avait bientôt abandonné cette courte digression ; elle lui confirmait qu'il devait, pendant un certain temps, laisser son cerveau travailler seul les questions qu'il croyait être à même de résoudre.

Il classa donc ses dossiers et, comme le repos lui était inconnu, il décida qu'il emploierait l'entr'acte, volontairement imposé, à élucider quelques phénomènes secondaires qui lui paraissaient dignes d'intérêt.

Cette tâche — qu'il qualifiait de secondaire —

était d'établir la corrélation entre les lésions cérébrales, que son appareil lui permettrait de découvrir, et les troubles mentaux correspondants ; il espérait pouvoir arriver, par des surexcitations appropriées, à rendre une certaine activité aux cellules atteintes et à remettre d'aplomb un cerveau déséquilibré.

De là, naturellement, il déduisait qu'il serait facile de modifier avantageusement toutes les défectuosités de l'amas de matière à laquelle l'homme devait sa supériorité dans le règne animal; il deviendrait possible — si cela pouvait intéresser les générations futures — de choisir quelques êtres particulièrement doués et d'exagérer certaines de leurs facultés pour en faire, dans des branches déterminées, de véritables surhommes; et, comme dans sa science réaliste, tout se bornait pour lui à de l'activité cellulaire, il admettait la possibilité — grâce à la tension anormale provoquée par des agents extérieurs — de créer ce que le vulgaire nomme des Génies!

Pour trouver à ces spéculations une base rationnelle, il fallait procéder à des essais. Il considéra comme dangereux de vouloir, d'abord, essayer une amélioration sur une organisation normale, car une erreur d'expérience ou de traitement aurait pu provoquer le contraire. Il décida donc

de commencer par l'examen et le traitement d'un dégénéré, certain d'avance que si une erreur se produisait, elle n'aurait pas de suite fâcheuse pour le patient.

Pour trouver un sujet, il s'adressa à un asile d'aliénés voisin.

Comme il n'avait pas de références et ne pouvait même pas s'annoncer comme Docteur, il fut assez mal accueilli par le Directeur ; malgré tout l'étalage de sa science, tout au moins de la science à la portée de ce dernier, il obtint seulement, en offrant de payer une sorte de tribut à l'Asile, d'être reçu à nouveau, et cette fois en présence du Médecin en chef.

Celui-là, homme froid, persuadé, d'après le récit du Directeur, que l'inconnu présentait plus de symptômes de maladies qu'il n'avait d'aptitudes à les guérir, reçut Nounlegos avec gravité, lui laissant, à dessein, la parole afin de l'observer plus attentivement.

Le vieux savant, instruit par son premier contact avec la maison, comprenant que du Médecin dépendait seul l'examen de sa proposition, opéra en conséquence.

En se présentant, pour atténuer la mauvaise impression de son manque de diplômes, il mit rapidement la conversation sur une question

médicale aliéniste, au sujet de laquelle une vive controverse se poursuivait depuis quelque temps dans une Revue technique.

Il exposa en quelques mots les thèses en présence, les commenta, montra ce qu'elles avaient de bon et de mauvais ; en guise de conclusion, il émit des idées personnelles, si originales, mais si fondées que le Médecin en chef reconnut vite que c'était à un Maître qu'il avait affaire ; il présenta des objections, mais elles furent si rapidement et si magnifiquement réfutées qu'il comprit qu'il n'avait qu'à s'incliner devant la supériorité de cet inconnu.

Le terrain ainsi préparé, Nounlegos expliqua qu'il était sur la voie d'un traitement permettant l'amélioration des conditions de vitalité du cerveau. Il demanda si on voulait bien lui laisser examiner un sujet réputé incurable.

Le Médecin et le Directeur conversèrent à voix basse ; le premier résuma, pour Nounlegos, le résultat de leur colloque :

« Nous avons ici un jeune homme de quinze ans, nommé Antoine, qui nous a été confié, il y a quelques années, par l'Assistance publique ; elle le considérait comme un idiot accompli. Elle avait raison ; nous avons essayé en vain toutes

les méthodes, tous les traitements ; l'adolescent n'a presque plus rien d'humain ; pas une ombre de pensée dans son cerveau ; il n'obéit qu'aux instincts de la bête et encore ne l'avons-nous jamais entendu se plaindre, lorsqu'intentionnellement nous l'avons laissé pendant 48 heures sans nourriture.

Son développement physique est normal ; son crâne ne présente aucune particularité notable ; il ne parle pas et se contente de pousser parfois, sans raison apparente d'ailleurs, quelques grognements ; rien n'intéresse Antoine et il est inoffensif ; il faut le déshabiller et l'habiller, il ne connaît même pas la cloche annonçant les repas, il reste là où on le met, ou il erre lamentablement, d'un équilibre inassuré ; c'est absolument inexplicable ! Il est impossible de provoquer chez lui la moindre lueur d'intelligence ; il paraît mentalement au-dessous des animaux.

Que dites-vous de cela ?

— Je dis, répondit Nounlegos, que c'est un sujet qui paraît avoir été créé exprès pour moi ; il n'a que quinze ans, si son cerveau n'est pas ossifié, ce qui est certain puisqu'il a en somme la notion de certains mouvements, je pourrai peut-être provoquer son réveil, car sa croissance physiologique n'est pas encore achevée.

Il fut convenu que, dès le lendemain, le savant pourrait examiner ce cas déconcertant.

A l'heure dite, Nounlegos arrivait avec ses inséparables valises que le lecteur connaît bien.

Muet, sans répondre aux interrogations des praticiens, le vieillard examina l'intérieur du cerveau du pauvre être et prit quelques courtes notes au moyen de son écriture indéchiffrable pour tout autre que pour lui.

« J'ai besoin de réfléchir », déclara-t-il en emballant ses appareils, je vous préviendrai de mon retour.

La constatation qu'il venait de faire était très simple : à l'intérieur de la boîte crânienne, d'un côté se trouvait une poche relativement énorme, remplie de sérosité qui, comprimant lobes et circonvolutions du cerveau, paraissait écraser les cellules, empêcher leur vibration et qui arrêtait certainement leur développement. Il lui avait été absolument impossible d'observer dans la masse cérébrale, qui avait pourtant — au travers de son appareil — à peu près le même aspect qu'une masse normale, le moindre phénomène physiologique révélateur de la pensée. La compression avait-elle eu pour résultat de momifier cette masse cérébrale, de l'ankyloser au point de lui faire perdre toute élasticité ?

Dans ce cas, toute tentative serait vaine; Nounlegos était persuadé qu'on provoquerait seulement une inutile souffrance chez le pauvre idiot.

Le savant décida donc de procéder à un nouvel examen, en mettant à profit une des observations secondaires, enregistrée au cours de ses récentes recherches.

Muni d'appareils différents des premiers, il se rendit à l'Asile.

Par son procédé habituel, il éclaira toute la tête qu'il voulait rendre à la vie; puis lança une émission d'ondes spéciales, se développant dans une tranche plane d'une épaisseur extrêmement réduite, donnant aux parties touchées une sorte de fluorescence spéciale. Au moyen d'un stylet, émetteur d'ondes différentes encore et se propageant en un faisceau cylindrique, il lança ces ondes qui, au contact des premières, formèrent une sorte de combinaison jusqu'à ce jour inconnue, se traduisant pour l'observateur par une luminescence exagérée.

Nounlegos avait remarqué que les cellules soumises à ce traitement paraissaient supersensibles; les mouvements s'y décelaient avec beaucoup plus d'intensité; était-ce par un phénomène d'ordre optique qui permettait de voir mieux ? N'était-ce pas plutôt — et le savant opinait

pour cette dernière hypothèse — parce que les radiations composées agissaient effectivement sur les cellules, provoquant elles-mêmes les vibrations perceptibles ?

Toujours est-il qu'en promenant son stylet, Nounlegos put observer que les cellules atteintes dans le cerveau d'Antoine manifestaient une certaine activité, alors que les autres restaient immuablement passives.

Au médecin-chef, le savant expliqua la présence de la poche, cause de tout le mal, indiqua sur le crâne son siège, ses dimensions exactes et son volume. Pour le convaincre de la présence de cette poche, il eut recours à un petit appareil vibratoire qui rendait un son différent s'il agissait à l'endroit de la poche ou à côté.

Il ajouta qu'en vidant cette poche, il pensait que les cellules pourraient réagir et reprendre leurs fonctions normales. La compression à laquelle elles étaient soumises les empêchait de les accomplir.

Il estimait nécessaire de trépaner le malade; naturellement, il ne fallait pas vider tout de suite la poche, car la masse cérébrale, rendue libre dans un espace trop grand, balloterait, heurterait les parois et causerait au patient des souffrances intolérables, sans oublier les lésions inguérissa-

bles, à coup sûr, qui pourraient être le résultat de ces mouvements intempestifs.

Il était indispensable de munir le trou, qui serait pratiqué dans la boîte crânienne, d'une sorte d'ajutage permettant une série d'extractions rigoureusement réglées à des intervalles que l'examen du malade indiquerait.

Nounlegos croyait qu'en raison de la jeunesse du sujet les cellules pourraient reprendre peu à peu leurs vraies dimensions et venir remplir les vides successifs produits par les extractions du liquide, cause de tout le mal.

Ce programme, accepté, fut exécuté; la trépanation, comme il ne s'agissait que d'un liquide à évacuer, comporta un simple petit trou; il en sortit immédiatement du liquide, comme si le cerveau réagissait déjà, se soulageait par une dilatation instantanée.

« C'est bon signe », murmura le savant.

Le trou fut bouché par un petit ajutage préparé d'avance, permettant par la suite de tirer, au moyen d'une petite seringue, la quantité voulue de matière nuisible.

Les extractions n'eurent lieu que sur l'ordre de Nounlegos qui, tous les jours, examinait le crâne avec son mystérieux appareil.

Conformément à ses prévisions, la matière céré-

brale se gonflant lentement, comme une éponge, envahissait peu à peu le vide produit.

En même temps, il promenait, de place en place, avec beaucoup de précautions, ses ondes mystérieuses, pour favoriser l'éveil des vibrations des cellules atrophiées.

Pendant six mois, il vint, quotidiennement, s'occuper de ce cas extraordinaire; les résultats furent surprenants ; le regard d'Antoine perdit peu à peu cette fixité hagarde et devint humain; comme un enfant qui sourit à la vie, il apprit des mots, eut des étonnements, puis observa; bref il donna tous les signes d'une intelligence qui s'ouvrait à la compréhension.

La guérison approchait, la poche fatale allait disparaître. Nounlegos se réjouissait d'avance de pouvoir, sur ce cerveau ressuscité par lui, mettre en pratique ce qu'il prévoyait comme inéluctable; il se promettait de développer au fur et à mesure les cellules où s'élaboraient telles ou telles pensées, de suivre la concordance entre ce travail interne et les manifestations extérieures du patient et d'arriver à faire de lui une intelligence au-dessus de la moyenne. Il possèderait alors, scientiquement démontrée, la méthode permettant cette transformation des intelligences, cette fabrication des génies qu'il croyait réalisable !

Mais, hélas ! il n'eut pas cette satisfaction ; une maladresse d'un infirmier, au moment d'une des dernières ponctions, amena un léger accident ; malgré tous les soins, l'infection s'établit dans la plaie et, en quelques heures, Antoine mourait dans un délire épouvantable.

. . . .

Nounlegos regretta cette disparition ; il songeait à s'occuper de la recherche d'un autre sujet lorsque son attention fut attirée par une circulaire encartée dans une Revue médicale. Le prospectus annonçait la réunion, à Chicago, d'un congrès monstre de médecins, énumérait les sommités dont le concours était assuré, indiquait les diverses sections et soulignait l'importance exceptionnelle de la section des maladies du cerveau ; un célèbre Docteur devait rendre compte de la méthode qui lui avait valu des cures véritablement miraculeuses.

Les numéros suivants de cette Revue réservèrent une rubrique spéciale à ce Congrès. Nounlegos apprit ainsi que le célèbre Docteur en question n'était pas le seul à se prétendre inventeur d'une nouvelle méthode et que d'autres se faisaient inscrire pour mettre le monde savant au courant de leurs découvertes, de leurs traitements

qui, tout à l'honneur de la science moderne, permettaient d'espérer la fin de toutes les tares du cerveau qui, etc., etc...

Pour la première fois, depuis qu'il avait abandonné les études proprement dites pour commencer ses recherches, Nounlegos se demanda si d'autres, travaillant dans une voie parallèle à la sienne, n'étaient pas arrivés à des résultats intéressants. Certainement, dans ce cas, ces résultats n'avaient pas été rendus publics, car ses revues et ses livres les lui auraient fait connaître ; mais si quelque savant, caché comme lui, profitait de ce Congrès pour les divulguer, cela serait intéressant à savoir.

Poussé par cette curiosité, inconsciemment aussi par ses déconvenues récentes, il décida de se faire inscrire au Congrès ; il suffisait d'envoyer quelques dollars. Sur sa feuille d'adhésion, à l'endroit mentionnant les mémoires qu'il désirait présenter, il écrivit: « Néant ».

Et lui, le vieux savant rangé, qui depuis deux lustres n'avait pour ainsi dire pas quitté son petit pavillon de Bondy, empila du linge et un complet de rechange dans deux sacs, et il partit, sans se rendre un compte exact de la longueur du voyage qu'il entreprenait.

Embarqué sur un transatlantique au Havre, il

se trouva désœuvré dès que le navire eût quitté l'avant-port.

Il avait naturellement laissé tous ses appareils et avait soigneusement bouclé son laboratoire pour que nul n'y pénétrât pendant son absence; il n'avait emporté aucun livre, il connaissait d'ailleurs tous ceux qu'il possédait.

Peu communicatif, il n'aurait pu admettre de passer son temps en des conversations avec les compagnons de voyage que le hasard lui donnait, même avec les savants, officiels ou autres, qui se rendaient à ce Congrès. Il aurait pu cependant diriger ces conversations vers les grands problèmes scientifiques, mais il était rebelle aux parlotes dans lesquelles il ne pensait trouver aucune utilité pour lui et, fidèle à son principe, il ne voulait pas se faire connaître.

Pour s'occuper, il résolut de méditer sur les conséquences probables, sur les troubles considérables, résultant de la divulgation dans le monde de sa méthode de lecture des pensées, lorsqu'il l'aurait amenée au point de perfectionnement voulu.

Et l'on vit, pendant la traversée, l'étrange petit vieillard, toujours seul, plongé dans de graves réflexions, tantôt parcourant de son pas menu le dock de la promenade, tantôt assis sur un pliant.

De temps à autre, il tirait un carnet de sa poche et, d'une main nerveuse, il inscrivait rapidement quelques notes ; des curieux qui suivirent son manège — il y a si peu de distractions à bord — affirmèrent qu'il notait des signes cabalistiques absolument incompréhensibles.

C'est donc après avoir borné ses relations sociales à un échange de saluts avec ses voisins de table, que le savant arriva à New-York.

L'entrée majestueuse de la baie de l'Hudson, le bizarre décor des bâtiments, les gratte-ciel de la Cité le laissèrent indifférent.

Combien tout lui semblait vain auprès des problèmes qui, depuis si longtemps, hantaient son cerveau !

Il aurait pu s'arrêter une journée dans la métropole des affaires du Nouveau-Monde, mais il préféra, utilisant son billet direct, rejoindre tout de suite Chicago

Il descendit dans un hôtel choisi au hasard sur la liste de ceux que recommandaient aux congressistes les organisateurs de la réunion.

Il assista à la grande séance d'ouverture ; perdu dans une cohue immense, trouvant insipides les congratulations qui s'échangeaient d'une tribune à l'autre, il faillit s'endormir, malgré les manifestations bruyantes d'enthousiasme des dé-

légués des diverses nations, lorsqu'un compliment était adressé à leur pays ou à l'un de leurs compatriotes.

« Que suis-je venu faire dans cette galère ? », se demandait-il avec anxiété, et il fut sur le point de repartir immédiatement pour Bondy.

Il ne se calma que lorsqu'il eut en main le programme des travaux ; il constata avec plaisir que la quantité des communications qui devaient être faites exigerait simultanément de mùltiples séances ; les congressistes, ainsi répartis, se montreraient peut-être plus calmes.

Inscrit exclusivement à la section qui s'occupait des maladies du cerveau, il s'astreignit à assister à toutes les séances.

Une cinquantaine seulement de savants et de docteurs assistaient régulièrement à ces réunions ; en dehors de lui, tous présentaient un ou plusieurs mémoires ; c'est dire qu'il lui fallut subir un nombre respectable de discours techniques. Lorsqu'un sujet était épuisé, une discussion s'engageait ; en général, elle déviait et n'offrait pas de conclusion.

Immanquablement, à la fin de chaque communication, Nounlegos murmurait : « Ils ne savent rien ! ».

Cette phrase, si bas qu'elle fut prononcée, fut

entendue par une voisine curieuse, une femme, la seule d'ailleurs admise à ces petites séances.

Cette femme, Mme Blumstahl, doctoresse férue de sa haute culture, se croyait appelée aux plus hautes destinées scientifiques! Elle aurait voulu jouer un rôle important dans le groupe des spécialistes des maladies du cerveau, pendant ce fameux Congrès!

Mais si elle eut un certain succès, ce ne fut nullement dans le sens qu'elle espérait; les savants lui savaient gré d'apporter un peu de charme féminin au milieu d'eux, mais, sans oser le lui dire d'ailleurs, ils ne prenaient pas au sérieux ses élucubrations pédantes sur la composition du cerveau, sur les moyens de le régénérer quand il était affaibli.

Les hommages s'adressant à la femme flattaient son orgueil féminin, mais exaspéraient au contraire sa colère de bas-bleu; ces compliments contrastaient trop avec le dédain à peine dissimulé qui était réservé à ses communications scientifiques.

L'esprit déformé par une instruction superficielle de demi-savante, dotée d'une ambition démesurée, en rapport avec la haute opinion qu'elle avait d'elle-même, la congressiste prit bientôt en grippe tous ces spécialistes des « Maladies

du Cerveau... »; tous, non, car un homme, un seul, s'était abstenu de fadaises quelconques à son égard; c'était naturellement Nounlegos qui n'avait pas pour habitude de s'intéresser aux personnes, pas plus aux femmes qu'aux hommes

Obsédée par tous, son orgueil de doctoresse froissé par ses collègues, cette femme s'intéressa au seul assistant qui, ne faisant pas plus attention à elle qu'aux autres, la mettait probablement au même niveau.

Elle scruta le visage du vieillard, n'y déchiffra rien; elle fut seulement frappée par l'attention soutenue qu'il apportait à l'audition de tous les rapports et par sa conclusion finale invariable : « Ils ne savent rien. »

Curieuse par nature, elle vit là une énigme et résolut de la déchiffrer.

Il lui fallut une ténacité remarquable, de l'audace, la force de subir sans broncher des silences parfois méprisants, la volonté de harceler Nounlegos, pour arriver à obtenir de lui quelques brèves paroles, lorsqu'elle lui imposait sa présence pour aller jusqu'au Palais des séances ou en revenir.

A diverses reprises, elle prit prétexte de sa conclusion invariable: « Ils ne savent rien », pour esssayer de l'entraîner à une discussion; il suffi-

sait pour cela de reprendre les arguments principaux de l'orateur et de provoquer les objections; en général, Nounlegos répondait par un simple haussement d'épaules signifiant nettement combien cette argumentation lui paraissait inférieure. Il arriva qu'un jour, la doctoresse perdant son calme, s'exclama, à cette marque de désapprobation : « Enfin, vous répétez toujours : « Ils ne savent rien ! » ; mais savez-vous quelque chose, vous? »

Le savant s'arrêta, leva la tête pour voir son interlocutrice et tranquillement lui dit : « Peut-être! »... et ce fut tout.

Mme Blumstahl sentit sa curiosité s'aviver ; elle devina que le vieillard devait être sur la voie de recherches originales et qu'il serait juste que son pays en fut, par sa personne, mis au courant.

Malgré tout, la fin du Congrès arriva, et le bas-bleu en était encore réduit à ses hypothèses.

Elle n'hésita pas et prit passage sur le paquebot qui ramenait Nounlegos sur le vieux continent.

Pendant ces quelques jours ultimes, elle changea de tactique; elle se fit l'élève du grand maître; au lieu d'exposer ses idées au savant, elle ne lui demandait maintenant que des conseils,

lui soumettait ses doutes, le questionnait avec déférence; puis, paraissant au courant des recherches du vieillard, elle lui disait et redisait combien elle serait heureuse de les voir aboutir, insinuant, avec la délicatesse relative dont elle était capable, combien elle serait honorée si le savant daignait, non la mettre au courant, mais lui indiquer seulement l'objet de ses recherches.

En cessant de parler de pair à pair avec ce Nounlegos inconnu, en l'élevant au rang de maître, elle était persuadée que cet apparent hommage à un étranger devait le flatter immensément et l'amener à se départir de sa froideur et de son insouciance vis-à-vis de celle qui se disait, déjà, son plus fervent disciple.

Elle crut réussir; Nounlegos, si détaché qu'il fût des petites bassesses de la vie, exténué par les adulations comme il l'avait été par les questions, se demanda : « Mais enfin, que peut-elle avoir dans la tête? Après tout, je n'aurai qu'à lire dedans! » Et, à la grande joie de la docte Blumstahl, il lui déclara que si elle voulait venir visiter son laboratoire, il était à sa disposition.

Il n'y avait pas 48 heures que le savant avait réintégré son pavillon de Bondy, que son invitée se présentait.

Nounlegos la fit passer dans son laboratoire; elle s'arrêta étonnée, sur le seuil, tant elle voyait de choses et d'appareils nouveaux pour elle. Le savant lui donna quelques explications incomplètes d'ailleurs, sur leur usage; devant la bibliothèque, elle demanda quel ouvrage cachait cette série de gros bouquins d'un format exceptionnel et ne portant que des numéros d'ordre; « mes travaux », répondit le savant.

Il la laissa ensuite, intentionnellement, en arrêt devant la caisse mystérieuse en laquelle s'était résumée toute sa science.

— Quel est donc cet appareil?

— Oh! cela, je dois d'abord le mettre sur votre tête et je verrai après si je puis satisfaire votre curiosité.

Docilement, elle se laissa coiffer de l'étrange instrument.

Nounlegos, qui avait tout préparé, s'était mis rapidement à son poste d'observation et notait avec vivacité :

Au bout de quelques instants, il la délivra en déclarant : «

— « Je ne vois rien. »

— « Que voulez-vous dire?

— « Que cet appareil me permet de saisir parfois des pensées mystérieuses qui traversent

le cerveau, mais la réussite dépend d'une telle quantité de facteurs que ma découverte n'est pas encore au point et que, pour vous, par exemple, il ne m'indique rien; je regrette de ne pouvoir vous donner une consultation. »

La doctoresse lança un regard d'envie vers la caisse et vers l'appareil accessoire auquel elle était reliée, puis, sans mot dire, elle continua la visite du laboratoire.

Celle-ci terminée, elle embrassa la pièce d'un coup d'œil, comme si elle voulait la graver dans son esprit.

Elle remercia le vieillard, lui dit combien elle était heureuse d'avoir pu connaître un merveilleux laboratoire privé comme elle n'en soupçonnait même pas l'existence.

En sortant, elle se trompa de chemin, ouvrit la porte donnant dans la salle à manger, puis dans le vestibule de l'escalier, puis dans la cuisine; elle s'excusait, chaque fois, quand Nounlegos, avec son air calme habituel, lui annonçait ce qu'il y avait derrière les portes qu'elle poussait.

Enfin, remise sur le chemin de la sortie, elle partit, reconduite jusqu'à la grille par le savant.

Rentré, il s'assit dans un fauteuil et se mit à monologuer:

« Ainsi, non seulement j'ai perdu mon temps

dans ce voyage à Chicago, où je n'ai entendu que des redites d'anciennes hypothèses plus ou moins exactes, plus ou moins habilement travesties, mais encore me voilà maintenant menacé d'un cambriolage. J'ai parfaitement saisi toute sa pensée : « Ce laboratoire cache un mystère, une grande découverte probablement ; il me faut la connaître à n'importe quel prix ; la gloire est peut-être là, cette gloire à laquelle j'aspire et qui fuit toujours malgré le génie qui me travaille. Pour que tous ces appareils mystérieux, pour que tous ces gros bouquins qui, je le pressens, doivent contenir des idées, des résultats gigantesques même, soient à moi, il n'y a qu'un obstacle : ce vieux savant et sa vieille servante dans un pavillon isolé ; il est facile de s'en débarrasser, il ne faut qu'un peu d'argent et qu'un peu d'adresse... »

Elle a décidé de bien observer tous les lieux pour donner des indications précises à ceux qu'elle chargera de réaliser ses desseins.

Il faut donc s'attendre à tout. Que disparaisse ma domestique... elle est si vieille, la pauvre ! que je disparaisse moi aussi... cela ne serait sans doute que bien secondaire, quoiqu'il me semble que je pourrais encore faire œuvre utile, mais que mes travaux, que mes appareils, que le résul-

tat du labeur de ma vie entière, passent, au moyen d'un crime, entre des mains étrangères... cela non!

Je suis prévenu... malheur à ceux qui seront les agents d'exécution de cette abominable pensée!

Pendant quelques jours, il fixa de petits appareils bizarres à la porte du jardin et aux diverses portes et fenêtres du rez-de-chaussée du pavillon, sur le faîte des murs de clôture et sur la grille; il dissimula d'autres petits appareils, reliés par des fils, même jusque sous le tapis du vestibule d'entrée. Enfin, il disposa, dans un coin de son laboratoire, une sorte de petit tableau porteur de manettes, de fiches, de cadrans, de sonneries.

Puis il recommanda à sa bonne de ne pas oublier l'ancienne consigne, à savoir qu'il ne recevait absolument personne.

Ces préparatifs terminés, il n'y pensa plus et ses facultés se tendirent de nouveau vers les hauts problèmes qui le préoccupaient.

Au bout de quelque temps, un visiteur inconnu, bien mis, se présenta au pavillon; il demanda M. Nounlegos; à la réponse « Monsieur ne reçoit pas », il répliqua, en montrant une lettre, qu'il avait une introduction; la domestique prit la lettre disant qu'elle la remettrait, mais qu'il

était inutile d'insister, les ordres étant formels.

L'inconnu s'éloigna, l'air dépité.

Nounlegos avait, grâce à ses appareils, vu l'individu, écouté sa conversation et noté le soin avec lequel le prétendu visiteur examinait le vestibule d'entrée, le jardin, etc... comme quelqu'un qui veut se rendre compte des lieux.

La lettre d'introduction émanait de Mme Blumstahl. Elle se permettait de présenter à M. Nounlegos, le jeune docteur Kranslaft, déjà très savant, qui avait été enthousiasmé du récit qu'elle lui avait fait de son remarquable laboratoire. Elle espérait qu'il voudrait bien lui permettre cette même visite dont elle avait emporté un si bon souvenir.

— « Tiens, se dit le savant, elle me prévient, elle est encore plus sotte que je ne pensais. Ce sera pour cette nuit, je veillerai. »

Il vérifia l'ingénieux système de protection dont il s'était entouré. La nuit venue, la servante montée au premier, il tira d'épais rideaux empêchant toute infiltration de lumière par les fenêtres et la porte de son laboratoire, mit, à tout hasard, car il ne pensait pas avoir à s'en servir, un revolver à sa portée et, tranquillement, s'assit devant le petit tableau indicateur, avec quelques revues sur les genoux.

Vers une heure du matin, il se pencha vivement sur le petit tableau.

— « Oh ! Oh ! on est en train de forcer la porte du jardin... la porte est ouverte... on commence à forcer la porte du pavillon... mais avec quel art ! je n'entends absolument rien.

Ah ! Ah ! la porte est ouverte... Voyons, combien sont-ils ? — et il regarda l'un des petits cadrans — ; un seul, bien... Mais il y en a un autre appuyé contre la porte du jardin... oui, il fait le guet. Liquidons d'abord celui-ci, et il appuya sur une manette.

Maintenant, à l'autre, à celui qui est déjà dans la place ; il ne se trompe pas, il est venu tout droit à la porte du laboratoire ; il n'aura pas de mal, elle n'est pas fermée à clef ; il s'en aperçoit, il ouvre... il ne voit pas encore la lumière, à cause de la tenture... c'est le moment... Et le savant appuya sur une autre manette. Il entendit comme une sorte d'exclamation de saisissement, un frémissement ; la porte ne continua pas à s'ouvrir.

Nounlegos se leva alors, écarta la tenture, ouvrit la porte et se trouva en face d'un individu masqué de noir, tenant une lanterne sourde d'une main, un attirail de cambrioleur de l'autre.

L'homme paraissait figé sur place comme une statue.

Le vieillard se faufila à côté de l'homme, ferma la porte donnant sur le jardin, poussa un verrou, vérifia le contact de son appareil avertisseur; puis rentra dans son laboratoire.

Il contempla le cambrioleur pendant quelques instants, et, se munissant de gants spéciaux, il ôta le masque.

— « Ah! c'est Monsieur le docteur Kranslaft que j'ai l'honneur de recevoir; madame la doctoresse Blumstahl avait bien voulu m'informer de votre visite. »

Le docteur était blême; ses yeux roulaient dans leurs orbites; ses lèvres, agitées d'un léger tremblement, laissaient passer de la salive; il était évident qu'il entendait, qu'il comprenait, mais qu'une force invincible annihilait ses mouvements, malgré la tension de sa volonté.

« Vous me permettrez, continua Nounlegos, de prendre quelques précautions. » Il enleva la lanterne sourde et les outils portés par l'homme, et se mit à fouiller ses poches; il en retira un flacon avec des tampons ; « du chloroforme, n'est-ce pas? interrogea-t-il doucement, puis un revolver chargé. Nous étions donc prêt à devenir assassin? », dit-il d'un air aimable.

Un mouchoir sans marque, un portefeuille contenant de l'argent et une feuille de papier formaient le complément de ce que portait le misérable.

La feuille de papier comportait un plan du pavillon, la disposition des pièces du rez-de-chaussée et la description succincte des appareils et documents, considérés comme objets principaux du vol prémédité.

La doctoresse a pris ses précautions, songea le savant ; pour le cas d'un insuccès, il serait difficile d'identifier cet homme s'il s'était laissé pincer.

Avant de prendre une décision, vérifions d'abord le degré de culpabilité de l'individu.

Il attacha aux bras du docteur deux plaques, puis, prenant son revolver, il le braqua en disant : « Je vais vous rendre en partie l'usage de vos jambes, vous irez, oh ! doucement, je sais que vous ne pourriez aller vite, vous asseoir dans ce fauteuil ; si vous faites un seul mouvement d'agression ou de retraite... je tire. »

Il manœuvra une manette de son petit tableau, ce qui délivra l'homme du courant spécial qui le fixait dans l'embrasure de la porte, grâce à des plaques dissimulées sous le tapis et à une plaque qui s'était rabattue sur la casquette ; puis

il manœuvra un autre appareil qui diminuait l'intensité de l'autre courant arrivant par les bras, et déclara : « Vous devez pouvoir marcher. » Le docteur se redressa un peu avec effort; sous la menace du revolver, il se traîna péniblement jusqu'au fauteuil désigné et s'y laissa tomber épuisé.

Le savant fit une autre manœuvre : « Comme cela, déclara-t-il, vous voilà de nouveau paralysé; n'est-ce pas curieux cette invention qui vous ôte la faculté d'action des muscles? et vous ne souffrez nullement, votre corps est comme anesthésié ; votre tête, elle, est restée solide ; vous pouvez observer et méditer, mais la communication nerveuse est coupée et c'est absolument inutile de penser que votre volonté pourra lutter contre la force mystérieuse qui vous a happé au passage. »

Tout en parlant, Nounlegos disposait sa caisse sur la tête de son prisonnier

« Voyons, il faut d'abord m'assurer que c'est bien un docteur, un homme instruit en tout cas. »

Au bout d'un instant, il n'eut aucun doute. L'homme ayant abandonné l'espoir de se dégager de l'étreinte inconnue, s'obligeait à observer; les réflexions passant dans son cerveau à la vue des divers appareils qu'il pouvait contempler,

décelaient un homme ayant des connaissances scientifiques.

Puis, sa pensée évolua bien vite; il ne s'expliquait pas pourquoi ses deux compagnons ne se préoccupaient pas de lui; il était pourtant bien convenu qu'aussitôt dans le laboratoire, il devait faire un signal avec sa lanterne pour que l'un d'eux le rejoignit; certainement inquiets de ne pas voir le signal, ils viendraient et le délivreraient.

Nounlegos savait maintenant tout ce qui lui importait.

« Maintenant, le châtiment! » se dit-il et il rapprocha certains appareils.

Pendant quelques minutes, il opéra, les yeux sous la visière du poste d'observation, la main gauche maniant des boutons à mollettes; la main droite, tenant un stylet, animée comme si elle cherchait à tracer des signes mystérieux.

« C'est fini; les cellules, siège de la mémoire, sont atrophiées; le criminel, docteur il y a un instant, est désormais ignorant comme l'enfant qui vient de naître; il pourra encore penser, apprendre, mais ne pourra rien retenir. Que seront ses pensées, ses connaissances nouvelles, maintenant qu'il a perdu la faculté de les fixer? c'est un détraqué, c'est un inoffensif. »

Nounlegos alors se préoccupa des deux complices. Muni d'appareils et d'un rouleau de fils se déroulant à mesure qu'il se déplaçait, d'une lanterne électrique et de son revolver, il s'en fût vers la porte du jardin.

Les deux acolytes étaient pris au piège; l'homme faisant le guet, appuyé à cette porte, avait été saisi par le courant mystérieux envoyé du laboratoire; intrigué de cette immobilité, le troisième, chauffeur d'une grande limousine, phares et lanternes éteints, arrêtée devant la grille, s'était approché, avait essayé de le remuer et avait été à son tour happé par la force invisible.

Le vieillard, satisfait de voir sa besogne simplifiée, s'assura que l'automobile ne recelait pas par hasard d'autres complices. Par un procédé identique à celui qui lui avait permis de faire entrer le docteur, il conduisit séparément les deux hommes jusqu'au laboratoire, les fit asseoir sur des sièges où il les immobilisa.

Il les fouilla; aucun ne possédait de pièces d'identité : un mouchoir, un revolver, quelque argent constituaient tout leur bagage qui, pour celui qui n'était pas chauffeur, s'augmentait d'une fiole d'anesthésique et de quelques tampons.

Nounlegos procéda à son instruction; elle con-

sista simplement à lire ce qui se passait dans le cerveau des misérables.

En l'un d'eux, il déchiffra qu'il se trouvait en présence d'un aide du docteur Kranslaft; aide qui se demandait avec anxiété quelle serait la fin de l'expédition scientifique à laquelle il avait eu l'honneur (!) d'être mêlé, expédition dont les résultats devaient être d'une importance telle que le docteur et lui avaient fait serment d'aller jusqu'au crime pour se les assurer.

L'autre comparse était de moindre envergure; ce n'était qu'un professionnel entraîné aux coups de mains, aux vols, aux agressions; sa maîtrise au volant le rendait précieux, car il était capable de traverser à toute allure n'importe quelle agglomération et avait réussi plus d'une fois à sauver ainsi des compagnons des griffes de la police.

Sur l'affaire qui lui valait cette étrange aventure, il savait seulement qu'il collaborait à une opération audacieuse, qu'il se pourrait que des coups de revolver fussent échangés et que cette opération devait être très importante et très fructueuse, puisqu'on lui avait fait quitter son pays et qu'une grosse somme lui était allouée, à forfait, pour sa coopération.

Ainsi renseigné, Nounlegos n'hésita pas : « La

même peine » fut la sanction décidée. L'exécution, rapide pour l'aide du docteur, exigea plus de temps pour le chauffeur, car le savant réfléchit qu'il fallait laisser à celui-ci la possibilité de conduire sa voiture, sans quoi les trois individus et le véhicule seraient susceptibles de l'embarrasser et de lui créer des histoires dont il ne se souciait guère.

Les opérations, réussies comme il l'entendait, il reconduisit, un à un, les trois bandits jusqu'à la limousine; ils se laissèrent guider sans difficulté, étant dans un état complet de prostration.

Le savant ordonna au chauffeur de mettre le moteur en marche, et de partir. La voiture se perdit presque sans bruit dans la nuit.

Satisfait de son œuvre de justice, Nounlegos se retira dans sa chambre pour y prendre quelque repos.

Le surlendemain, dans l'après-midi, il entendit le coup de sonnette d'un visiteur. De son poste d'observation, il aperçut Mme Blumstahl; il eut un petit rire silencieux et sardonique. Il prépara rapidement son fauteuil d'opération et, comme attiré par la discussion qui se déroulait dans le vestibule entre la doctoresse et la servante, celle-ci exécutant sa consigne, celle-là in-

sistant pour que le maître fut prévenu, il ouvrit la porte du laboratoire.

— « Comment! c'est vous, Madame? mais entrez donc, la consigne n'est pas pour vous.

— « Vous voyez bien! lança triomphalement la visiteuse, à la domestique stupéfaite; et la tête haute, elle entra dans le laboratoire. »

Madame Blumstahl s'assit dans le fauteuil que lui indiquait le savant et celui-ci, négligemment, tourna une manette placée sur une table éloignée. L'Allemande inspectait rapidement le laboratoire; il était intact, aucune lutte ne semblait s'y être déroulée. Pourtant, Kranslaft et ses collaborateurs lui avaient fait le serment solennel d'accomplir leur mission. Elle était sûre qu'ils étaient venus; que s'était-il donc passé pour qu'elle ne fût pas prévenue? la bande n'avait pas été cueillie par la police, la presse y aurait fait au moins une légère allusion, malgré la réserve et la discrétion imposées par la Justice.

Alors quoi?

Et cette préoccupation était telle que la docte personne gardait le silence.

— « Qu'est-ce qui me vaut l'honneur de votre visite, madame? »

Cette question du savant la ramena à la réalité.

— « Voilà... un hasard... une affaire urgente... relative à des appareils de précision... m'a obligée à me rendre précipitamment à Paris; je ne pouvais pas quitter votre belle capitale, sans venir, mon cher maître, vous présenter mes devoirs. »

Nounlegos s'inclina sans mot dire.

« Je voulais aussi vous... demander si un... de mes amis... était venu vous voir?... je m'étais permis de lui donner un mot de recommandation pour vous! »

— « Monsieur le Docteur Kranslaft, sans doute, Madame?

— « C'est bien de lui qu'il s'agit et... et... et.. alors?

— « Alors, Madame, le Docteur est bien venu. Quoique l'heure à laquelle il s'est présenté fût bien étrange, je l'ai reçu, Madame, conformément à votre prière. Tenez, il s'est même assis dans le fauteuil que vous occupez en ce moment.

« Comme il était accompagné d'un aide et d'un chauffeur, je n'ai pas voulu que ces deux braves restassent dehors — car il faisait nuit, Madame, — et j'ai été les chercher; ils sont également entrés dans ce laboratoire et ont pris place sur ces deux sièges voisins du vôtre ».

Sans paraître s'apercevoir de la pâleur qui envahissait la face rougeâtre de la Doctoresse, le savant se dirigea vers une petite table, ouvrit un tiroir et, en sortant quelques objets, continua :

« Ces Messieurs m'ont même laissé des souvenirs, voyez : trois revolvers, deux flacons... »

A ce moment, la Blumstahl fit le geste brusque de se lever, mais, comme retenue par une puissance mystérieuse, elle retomba sur le siège ; elle tenta vainement de renouveler son geste.

« Qu'est-ce donc ? » murmura-t-elle, blême.

« Ah ! c'est vrai, j'ai oublié de vous prévenir, c'est une de mes petites inventions... Oui, vous ne pouvez pas quitter ce fauteuil sans ma volonté. Restez donc tranquille, vous y êtes très bien. Vous avez la liberté de vos mouvements ; ne me faites pas regretter les égards que je prends vis-à-vis de vous. »

La femme sembla se ressaisir ; brusquement, elle ouvrit son sac, y plongea sa main droite et en sortit un revolver.

Nounlegos avait heureusement vu le geste et compris ; il appuya sur une autre manette ; la Doctoresse se figea dans une immobilité de statue, ses yeux exorbités témoignant seuls de sa frayeur.

« Je n'avais pas pensé que vous aussi étiez

armée, » dit le Maître. Il enfila ses gants spéciaux, enleva le sac, puis promenant une petite spatule à laquelle tenait un fil, sur la main droite de la femme, il provoqua un relâchement de l'étreinte; le revolver abandonné tomba sur les genoux.

« Cela fait quatre » dit-il, et l'arme alla rejoindre les autres.

Puis, tranquillement, il fit l'inventaire du sac; un carnet lui donna l'adresse de la Doctoresse; il la nota et remit le carnet dans le sac, ainsi que les divers objets de femme qu'il en avait tirés.

— « Cet autre carnet, lui dit-il, je le garde; il contient de curieuses indications sur moi et sur mon laboratoire; il fera très bien avec le plan qu'a bien voulu me laisser le docteur Kranslaft.

« Je vous rends tout, à l'exception de ce carnet et de cette arme; j'ajoute même au sac les portefeuilles et les porte-monnaie avec leur contenu que vos... associés ont oubliés ici. »

La Blumstahl reçut le sac sans rien dire.

Nounlegos approcha une chaise à quelques pas en avant du fauteuil, s'assit et, comme un juge, déclara :

« Madame, vous avez froidement prémédité un crime; la pensée vous en est venue, ici même, lors

de votre visite que j'ai été si naïf d'accepter! Ne faites pas de gestes de dénégation, c'est inutile; la boîte que j'ai placée sur votre tête me permet — comprenez bien — *de lire dans le cerveau toutes les pensées qui le traversent* et j'y ai lu, je vous le répète, votre volonté arrêtée de voler mes appareils, mes manuscrits, dussiez-vous pour cela passer sur mon cadavre et sur celui de ma vieille servante!

« J'ai donc pris mes précautions; vos complices sont venus l'avant-dernière nuit; je les ai tenus ici, immobilisés comme vous l'avez été tout à l'heure, je les ai jugés et j'ai exécuté moi-même la sentence : ce ne sont plus maintenant des hommes, mais des épaves vivantes qui promènent des cerveaux dont la mémoire est, pour jamais, abolie!

« Voilà pourquoi ils ont oublié le rendez-vous fixé, voilà pourquoi vous êtes venue aux nouvelles jusqu'ici.

« Ils ont été le bras, mais vous, vous avez été la tête, l'instigatrice de cet épouvantable projet. Vous devez aussi être punie et plus qu'eux. Eux ne souffrent pas, leurs têtes sont vides. Mais vous, vous souffrirez; je vais modifier votre cerveau; j'annihilerai, de place en place, les facultés de ses cellules; vous aurez encore des idées, mais

il vous sera impossible de les relier entre elles ; vous vous en rendrez compte, vous tendrez votre volonté, mais les liaisons vous échapperont ; votre cerveau refusera tout travail logique ; déséquilibrée en partie seulement, vous donnerez à tous l'impression que vous êtes folle ; si le Dieu — que vous avez invoqué pour la réussite de votre opération — a quelque pitié de vous, il vous enverra cette folie complète qui mettra fin à vos souffrances. »

En achevant ces mots, Nounlegos immobilisa la Doctoresse qui se demandait si elle rêvait, puis il la coiffa de la caisse et procéda méthodiquement à l'exécution de l'arrêt qu'il venait de rendre ; cela fut long.

Il avait terminé ; mais il se remit à son infernal travail en disant : « Je dois lui enlever tout souvenir de ce qui vient de se passer ici. »

Quelques instants après il reconduisait la Blumstahl jusqu'à la porte du jardin ; elle s'en alla d'un pas automatique, ayant dans le regard comme le reflet du traumatisme que son cerveau venait de subir.

. . . .

Les journaux du lendemain publièrent l'entrefilet suivant :

« Hier, trois individus, assez bien mis, porteurs de casquettes, l'air hagard, ayant attiré l'attention d'agents de la sûreté, ont été interrogés par ceux-ci ; ils ont répondu quelques phrases inintelligibles. Conduits à l'infirmerie spéciale du Dépôt, ils ont été examinés ; leurs poches ne contenaient aucun objet. Comme ils donnaient l'impression de gens désemparés et dont la raison est absente, ils ont été hospitalisés ; une enquête est ouverte.

« Mentionnons que, d'autre part, on a trouvé une riche limousine abandonnée près de l'une des portes de Paris.

« D'après certains témoignages, le signalement des occupants d'une voiture de ce genre, coïncide singulièrement avec celui des trois pauvres êtres précités. Il se peut que la Justice soit en présence d'une mystérieuse affaire qui fournira un aliment à la rubrique judiciaire et policière. Nous mobilisons nos agents spéciaux et tiendrons nos lecteurs au courant. »

Après avoir lu cette note, Nounlegos réfléchit quelques instants :

« Si je ne dis rien, ces trois chenapans, absolument irresponsables maintenant, échoueront finalement dans un asile d'aliénés de chez nous,

et c'est la France qui paiera leur entretien. Cela ne sera pas! »

Le savant écrivit une lettre; il envoya sa servante à Paris, pour porter cette missive dans un bureau de poste.

Les journaux du lendemain publièrent la communication officielle suivante :

« La Préfecture de Police a reçu, hier, un billet anonyme émané de Paris, ainsi conçu :

« Les trois individus, recueillis avant-hier et
« ne paraissant pas jouir de leurs facultés men-
« tales, sont les compagnons de Mme la Docto-
« resse Blumstahl qui est descendue à l'hôtel X.;
« l'un de ces individus — celui qui porte la barbe
« — est le docteur Kranslaft. »

« L'enquête a prouvé que ces révélations étaient exactes, mais, chose troublante, Mme la Doctoresse Blumstahl présente également, depuis hier soir, des troubles cérébraux caractérisés.

« L'ambassade d'Allemagne, mise au courant de ces faits, a décidé, pour éviter tout scandale, de rapatrier immédiatement le curieux quatuor qui était arrivé de Berlin il y a quelques jours. »



VI

DIX MILLIONS SOUS UN PONT

Après la visite du juge d'instruction de Landré, le procureur général s'était dit : « Allons, je puis bien attendre jusqu'à midi ! »

Et, du dossier qu'il allait passer à ses bureaux, il enleva l'ordre relatif à l'affaire Charfland.

. . . .

A midi un quart, l'huissier entra :

— « Monsieur le Procureur général, c'est le Chef de la Sûreté qui demande à vous parler d'urgence.

— « Qu'il entre ! »

Le haut personnage parut, il était encore sous le coup d'une émotion profonde qui ne pouvait échapper à l'œil exercé du magistrat :

« Monsieur le Procureur général, je suis en-

voyé par Monsieur le Juge d'instruction de Landré qui vous prie — vous supplie — de bien vouloir m'accompagner jusqu'à lui. Je ne puis vous en dire davantage, mais je vous en donne ma parole, vous ne regretterez pas votre déplacement. J'ai un taxi qui m'attend à la porte. »

Quelque peu intrigué, le magistrat répondit, après une courte hésitation : « Je vous suis. »

Ils montèrent dans la voiture, dont le moteur ne s'était pas arrêté; le chef de la Sûreté lança ces mots au chauffeur : « D'où nous venons. »

Pendant le court trajet, les deux hommes demeurèrent silencieux. Quand le taxi stoppa, le Procureur descendit et, levant les yeux, s'aperçut qu'il était devant la « Caisse des Dépôts et Consignations ».

« Qu'est-ce que cela peut signifier? » se dit-il. Docile, il suivit le Chef de la Sûreté qui se mettait à ses ordres.

Dans un petit salon, les nouveaux arrivés rejoignirent M. de Landré, porteur d'un gros paquet et accompagné d'un greffier et de deux inspecteurs de la Préfecture de Police.

Le juge s'inclina :

« Je vous remercie d'être venu, Monsieur le Procureur général, mais pour le dépôt que je veux faire en votre présence, il manque encore un

témoin d'importance; je vous demanderai de bien vouloir l'attendre. »

A peine avait-il parlé que la porte s'ouvrit; un monsieur d'allure respectable parut, accompagné d'un autre inspecteur qui, s'adressant au juge, dit simplement : « Le voici. »

M. de Landré prit la parole :

« Vous me reconnaissez, n'est-ce pas? Monsieur de Landré, juge d'instruction de l'affaire Charfland.

— « Oh! parfaitement, vous m'avez assez interrogé sur les conditions de la remise à Jeo Helly des dix millions du chèque Terrick. »

Le juge, se retournant alors vers le procureur général, procéda à la présentation.

« Monsieur Aliviet, chef de service aux Etablissements financiers « l'Universel Crédit ».

— « Monsieur le Procureur général. »

Les deux hommes se saluèrent.

« Monsieur Aliviet, reprit le juge, si l'on vous montrait la serviette dans laquelle Jeo Helly a emmagasiné les dix mille billets de mille francs que vous lui avez remis, pourriez-vous la reconnaître?

— « Je le crois, mais ce que je reconnaîtrai sûrement, c'est la disposition originale des billets dans la serviette. Depuis près de vingt ans

que je suis à l'Universel Crédit, c'est la première fois que j'ai assisté à l'enlèvement, sous cette forme, d'une aussi grosse somme et — sans y attacher d'importance, car l'opération était absolument régulière, — j'ai remarqué bien des détails.

-- « Alors, monsieur, veuillez vous rendre compte ! »

Le juge posa sur une table le paquet dont il était porteur ; il enleva le journal qui l'entourait, et une enveloppe caoutchoutée, mouchetée de taches de moisissures, apparut ; cette enveloppe étant collée, il fut obligé de la couper avec un canif ; il en sortit une sorte de sac en toile cachou, en forme de musette avec courroie ; cette musette ouverte, il en tira une grande serviette en maroquin noir.

« C'était tout à fait cela ! » s'exclama Aliviet.

La serviette fut dépliée en deux ; de grands rabats fermaient chacune des deux poches.

« Ah ! mais c'est extraordinaire, » murmura Aliviet, puis comme le juge allait ouvrir les poches :

« Attendez ! je me rappelle fort bien que la courroie de l'un des rabats était entrée facilement dans son passant, alors que, pour l'autre, Jeo Helly avait dû s'appliquer, le passant paraissant trop juste pour la courroie.

— « Nous pouvons vérifier, » répondit le juge, et avec douceur, il procéda à l'extraction des courroies ; la première résista, elle était serrée par le passant dans le sens de sa largeur, la seconde, au contraire, fut enlevée sans aucun effort.

Les deux poches ouvertes, les assistants se penchèrent anxieusement... et aperçurent des liasses de billets de banque.

« C'est bien comme cela que Jeo Helly avait disposé les billets, six piles côte à côte.

— « Comptons, dit M. de Landré, s'adressant à Aliviet.

— « Les billets sont rangés comme nous le faisons. Ils sont réunis par dix, par une épingle, dix paquets de dix sont réunis par un caoutchouc rouge. »

Il fut bien compté cent paquets ainsi définis.

« Auriez-vous, interrogea le juge, d'autres particularités à me signaler, qui pourraient affermir votre conviction que ces billets sont bien ceux qu'a livrés l'Universel Crédit au porteur du chèque signé A. H. Terrick ?

— « Peut-être ! répondit Aliviet. Dans chaque paquet de dix billets de mille francs, nous avons l'habitude de placer le troisième et le neuvième à l'envers par rapport aux autres. »

La vérification faite sur quelques paquets pris

au hasard prouva que cette particularité existait.

« Monsieur Aliviet, déclara le juge, veuillez faire votre déclaration; greffier, écrivez.

— « Monsieur le Juge d'instruction, sauf le cas de coïncidences inexplicables, je reconnais cette serviette comme celle dans laquelle Jeo Helly a rangé les dix millions en billets de mille francs ici présents, qui lui ont été remis en paiement du chèque Terrick.

— « Bien, maintenant, en votre présence, Monsieur le Procureur général, je vais déposer cette somme à la Caisse des Dépôts et Consignations; je garderai la serviette et les enveloppes comme pièces à conviction. »

Quelques instants après, le dépôt des dix millions de francs était fait à la Caisse; le reçu était libellé, à la requête du juge, sous la forme suivante :

« La Caisse des Dépôts et Consignations déclare avoir reçu ce jour, des mains de Monsieur le Juge d'Instruction de Landré, en présence de Monsieur le Procureur Général, de Monsieur le Chef de la Sûreté, de Monsieur Aliviet, Chef de service à l'Universel Crédit, la somme de dix millions de francs en billets de mille francs de la Banque de France. Cette somme, qu'il y a tout lieu de croire être celle qui a été versée par les

Etablissements Financiers de l'Universel Crédit à un nommé Jeo Helly, en paiement d'un chèque signé A. H. Terrick, est consignée à la disposition du Parquet général. »

Les divers acteurs de cette scène se séparèrent après avoir prêté serment de n'en rien divulguer; M. de Landré accompagna son chef jusqu'à son bureau.

« Monsieur le Procureur général, me permettez-vous maintenant de garder l'instruction de l'affaire Charfland? Les résultats de mon enquête de ce matin ont changé ma conviction en certitude indiscutable; dans quelques jours, je pourrai vous faire assister aux aveux du coupable; m'accordez-vous maintenant le délai que je sollicite pour la bonne marche de la Justice?

— « Monsieur le Juge, la situation a en effet bien changé depuis ce matin, les dix millions retrouvés constituent un commencement de preuve; je vous accorde une semaine; je m'expliquerai avec le Garde des Sceaux.

— « Merci ! Monsieur le Procureur général, mais dans l'intérêt de l'instruction, je vous prie de bien vouloir ne pas signaler explicitement ce commencement de preuve que j'ai découvert; cela pourrait compromettre le succès de ce qui me reste à faire.

— « C'est entendu ! A propos, où avez-vous trouvé les dix millions ? »

— « Sous un pont ! » répondit laconiquement le Juge.

Les deux hommes se quittèrent ; M. de Landré, radieux, le Procureur général pensant aux explications qu'il donnerait au ministre. Il était heureux, au fond, de penser que le juge, qu'il estimait personnellement beaucoup, pourrait se tirer indemne de cette affaire qui l'avait mis en fâcheuse posture.

M. de Landré lança à Max Semper, à New-York, un câblogramme ainsi libellé : « Prenez d'urgence premier paquebot. »

Quelques jours se passèrent, au cours desquels M. de Landré se surmena ; il parcourut bien des lieux, vit des quantités de gens, fit répéter de véritables rôles ; on l'aperçut même dans une grande maison cinématographique.

Pendant ce temps, l'inculpé et son avocat n'étaient nullement au courant des étranges démarches du juge ; quant à l'opinion publique, elle avait été calmée par une note de la Chancellerie affirmant que, dans la huitaine, l'affaire Charfland serait définitivement réglée.

Six jours après le dépôt des dix millions, M. de Landré fit notifier à Charfland par un greffier,

à son avocat par un secrétaire, que le lendemain aurait lieu la « reconstitution du crime ».

Il téléphona la nouvelle au Procureur général, en lui laissant entendre que cette reconstitution ferait époque dans les annales criminelles; le Procureur, comme le pensait le Juge, manifesta l'intention d'y assister.

« Rendez-vous à 8 h. du matin à la pension de famille, lui indiqua le juge, et, ajouta-t-il, cela durera toute la journée; le déjeuner est prévu, ne vous inquiétez pas. »

Charfland n'avait rien compris à la notification qui lui était faite; il se perdait en conjectures, mais son sang-froid et son aplomb ne l'abandonnaient pas.

Il avait reçu la visite de son avocat, abasourdi; il lui raconta que la notification venait de lui arriver sans que rien ne la fît prévoir; selon lui, il s'agissait d'une farce ou d'une grossière intimidation; quoiqu'il en fût, il n'y avait pas à s'en préoccuper, sa conscience intacte saurait déjouer le prétendu piège qu'on voulait lui tendre.

L'avocat s'était rendu ensuite chez le juge et lui avait manifesté sa surprise de cette décision inattendue, aucun fait nouveau n'ayant surgi à sa connaissance.

« Maître, lui avait répondu le juge, la manière

dont le crime a été commis est connue, mais cette révélation m'a été faite indépendamment de l'inculpé; celui-ci a pu vous dire qu'aucun interrogatoire ne lui a été adressé en dehors de vous; la reconstitution annoncée résumera toute l'instruction, la vérité éclatera; je ne puis vous en dire davantage. »

Un peu courroucé par ce qu'il venait d'entendre, le célèbre avocat le prit de très haut :

« Attention, Monsieur le Juge; depuis six mois, vous retenez, au mépris de toute justice, un innocent dans une geôle; au moment où, sous la pression de l'opinion publique, vous alliez, ou relâcher mon client ou vous voir dessaisi de l'affaire — vous voyez que je suis bien informé — vous voulez essayer de jouer une comédie d'intimidation qui ne peut aboutir, puisque vous n'avez pas mis la main sur le coupable.

« Prenez garde! Cette dernière action va augmenter considérablement les charges morales qui pèsent sur vous au sujet de la façon dont vous avez mené cette instruction; l'opinion publique, quand elle sera mise au courant — et elle le sera, je vous le garantis — manifestera d'une façon telle qu'un plus fort que vous serait balayé. Prenez garde!

— « Maître, demain, à cette heure, vous aurez

changé d'avis. La reconstitution du crime qui a coûté la vie à toute la famille Terrick, se fera demain même; je vous confirme que le rendez-vous est à 8 heures, à la maison de famille où a eu lieu l'assassinat; je vous préviens que cette reconstitution durera une journée entière; le déjeuner est prévu, si vous voulez nous faire l'honneur de le partager avec nous, vous serez le bienvenu. »

L'avocat éluda d'un geste cette courtoise invitation et répondit simplement :

« Je serai demain à 8 heures, avec mes deux secrétaires, à la pension de famille. »

. . . .

Le juge reçut ensuite le détective américain Max Semper qui s'était déjà présenté à lui la veille et qu'il avait prié de revenir :

« Monsieur Max Semper, voici le moment de vous dire pourquoi je vous ai câblé de traverser l'Atlantique; j'ai les preuves absolues, écrasantes, de la culpabilité de Charfland; mais le plus curieux est que ni lui, ni son avocat, ne connaissent un premier mot de ces preuves. Il ne m'est pas possible de vous mettre au courant des circonstances qui m'ont amené à cette grande découverte.

« Celle-ci faite et vérifiée, au lieu de recommencer une instruction minutieuse qui demanderait bien du temps et qui pourrait permettre à l'accusé d'inventer une défense au fur et à mesure que les charges lui seraient signifiées, j'ai décidé de tenter, sur les lieux mêmes, une reconstitution du crime, avec les faits saillants qui l'ont précédé et qui l'ont suivi.

« L'inculpé voyant coup sur coup se dérouler devant ses yeux toutes ses actions, ne pourra garder son sang-froid ; il se trahira, avouera... car il ne pourra lui venir à la pensée que cette mise en scène détaillée a pu être organisée sans que des témoins irrécusables aient été entendus.

« Il faut qu'il avoue. Si j'y tiens — vous allez être étonné, — c'est que, s'il n'avouait pas, je serais sans armes contre lui, bien que je puisse vous garantir la véracité de tous les détails de l'affaire ! Lorsqu'il se rendra compte que j'ai pu savoir *même ce qu'il pensait* au moment où il accomplissait certains de ses actes, le vertige le prendra, il avouera tout.

« Je me suis assuré la collaboration d'un phonocinématographe qui tournera les principales scènes ; comme cela, rien ne nous échappera des divers mouvements et exclamations que provoquera chez l'accusé la mise en scène de demain.

« Ce sera très intéressant, vous verrez.

« Mais enfin, ce n'est pas pour cela que je me suis permis de vous câbler de venir. Après les aveux, et sous le coup de la dépression profonde où se trouvera notre homme, je crois qu'on pourra obtenir de lui des révélations sur la fameuse « Bande Invisible » dont vous le soupçonnez de faire partie. Ce sera alors votre affaire; si le résultat vous satisfait, je vous aurai remercié ainsi du grand service que vous m'avez rendu, en me permettant d'arrêter le coquin et de le maintenir en prison, sous prétexte d'attendre la fameuse Commission rogatoire que je vous avais envoyée. »

Enchanté, Max Semper remercia M. de Landré et essaya, mais en vain, de savoir comment le juge avait enfin découvert la vérité; ils se quittèrent en se donnant rendez-vous pour le lendemain matin.



VII

LA RECONSTITUTION DU CRIME

Le jour suivant, à l'heure convenue, Charfland, encadré de deux solides inspecteurs de police, suivi de son avocat et des deux secrétaires de celui-ci, faisait son entrée dans l'appartement occupé par la pension de famille de Mme Veuve Durand.

Dans l'antichambre, il n'y a qu'un inspecteur qui invite les nouveaux arrivants à entrer dans la première pièce à droite qui, on se le rappelle, était la chambre réservée jadis à Charfland.

L'inculpé entre, sans gêne apparente, mais soudain se redresse et s'arrête, stupéfait : il vient d'apercevoir, assis devant la petite table où il lisait d'habitude, faisant face à la porte, un homme qui lui ressemble en tous points, à lui Charfland ; c'est incontestablement son sosie. Le

regard de l'inculpé se relève et il aperçoit, immobiles et silencieux, debout dans un coin, quelques hommes en redingote, parmi lesquels il reconnaît le juge d'instruction de Landré, son greffier et son secrétaire, en compagnie du Procureur général et du détective Max Semper. Un cinématographe est installé dans un angle de la pièce.

Ces Messieurs saluent les avocats.

« Quelle est cette comédie? » interroge le défenseur principal, en regardant le personnage camouflé en Charfland.

Sans attendre de réponse, Charfland calme son avocat : « Mon cher Maître, si ces Messieurs veulent s'amuser de cette comédie, libre à eux; à quoi servirait de protester sinon à créer des doutes dans leur esprit.

— « C'est bien, dit l'avocat.

— « Alors, nous allons commencer », annonce M. de Landré, pendant que, discrètement, il appuie sur un bouton de sonnette dissimulé.

Pour la simplification du récit, nous appellerons, par la suite, « Charfland » le policier maquillé qui va jouer le principal rôle; lorsque nous ferons allusion au véritable inculpé, nous le désignerons par ces mots « le vrai Charfland ».

Charfland donc, la tête entre les deux mains, les coudes appuyés sur la table, pense tout haut :

« Monsieur Terrick, puisque nous sommes voisins, à nous deux! — Ah! vous n'avez pas voulu vous conformer aux ordres de la « Bande Invisible ». Pour un peu, vous la faisiez pincer. Vous croyez être libre de la taxe de deux millions de dollars que je vous avais imposée; votre compte ici, aux Etablissements financiers de l'Universel Crédit, est pourtant bon pour cette somme!

« J'ai pu vous précéder de deux jours; avec mon chèque, la dame Durand ne pouvait me refuser cette chambre et je suis, maintenant avec vous, le seul pensionnaire, dans cet appartement. Cette dame Durand doit bien s'absenter de temps à autre... Reste la bonne... Qu'en ferai-je?

« Enfin, laissons passer quelques jours, j'arriverai bien à m'en servir ou à la mettre hors d'état de me gêner. C'est extraordinaire, comme je me sens à l'aise!... Oui, vraiment, c'est plus facile de tenter un coup, absolument seul; je suis à l'abri de la trahison ou de la maladresse des complices de la Bande... Ah! mais, par exemple, celle-ci n'aura pas sa part entière des bénéfices puisque, seul et à son insu, je m'expose pour mener à bien cette affaire! »

Charfland sonne; Thérèse Vila (un sosie) frappe à la porte, entre et s'arrête, intimidée par le regard impérieux que lui jette le client; l'exa-

men dure quelques instants pendant lesquels la pauvre fille semble perdre contenance: un frisson nerveux la parcourt. « Veuillez m'apporter mon thé », prononce enfin Charfland.

— « Oui, monsieur ! » balbutie la bonne.

Celle-ci partie, le voyageur se remet à monologuer : « Si je ne me trompe, cette femme doit être un excellent sujet ; ce serait un vrai bonheur ! il faut que je sache tout de suite à quoi m'en tenir. »

La servante revient, portant un plateau qu'elle pose sur la petite table; elle n'ose lever les yeux, tant elle craint le regard qu'elle sent peser sur elle ! sa besogne terminée, elle lève la tête; Charfland se dresse de sa chaise; son regard fixe exprime une volonté tendue à l'excès; Thérèse Vila semble vaciller; l'homme fait rapidement quelques passes magnétiques, puis il approche une chaise et la femme, hypnotisée, s'asseoit.

« Elle est bien endormie, murmure l'opérateur; c'est un sujet remarquable; ce n'est qu'un jeu pour moi de le pétrir à ma guise, mais il faut procéder par étapes.

« Thérèse, ajoute-t-il d'une voix basse sur un ton autoritaire, je vous défends, entendez-vous, je vous défends de répéter jamais ce que je vous

commanderai de dire et de faire. Dites-moi que vous obéirez à cet ordre.

— « Oui, murmure l'endormie, en tressaillant.

— « Maintenant, vous viendrez cette nuit me dire ceci : « J'obéirai à votre volonté, jamais je ne parlerai de vos ordres. »

Le magnétiseur fait ensuite quelques passes; la pauvre névrosée se réveille et Charfland, d'une voix douce cette fois : « Vous avez eu une faiblesse, mon enfant, il ne faut pas trop vous fatiguer. »

Et la domestique s'en va, accompagnant sa sortie d'un faible « Oh ! ce n'est rien, Monsieur ! »

La présence de... l'actrice, maquillée en Thérèse Vila, n'émeut pas l'inculpé, mais l'avocat, irrité par ce spectacle dont il ne peut prévoir l'aboutissement, pose encore une fois sa question, en s'adressant au Procureur général : « Mais enfin, que signifie cette comédie? »

Le Procureur répond simplement : « Monsieur le Juge mène son instruction comme il lui convient, vous n'avez pour le moment rien à objecter puisque, dûment convoqué, vous êtes présent; vous pourrez ensuite déposer toutes les conclusions qu'il vous plaira ! »

Il n'y a rien à répondre.

M. de Landré prend alors la parole et déclare :

« Maintenant, nous sommes au soir du crime. »

Sur un signe, l'électricité est allumée et les tentures sont baissées.

Charfland se remet à monologuer :

« La première épreuve que j'ai imposée à Thérèse a parfaitement réussi; celles qui ont suivi, également; cette fille est en mon pouvoir, je puis compter sur elle. Elle vient de me dire que sa maîtresse, partant de bonne heure demain matin, sera absente toute la journée; le moment est venu d'agir. Apprenons d'abord son rôle à cette innocente complice. »

Il sonne, Thérèse se présente; un seul regard, un seul mot : « Dors » et le sujet, remarquable en effet, s'affaisse sur une chaise, en proie au sommeil magnétique.

De sa voix sourde de commandement, le voyageur lui donne les ordres suivants :

— « Tu dormiras toute la nuit.

« Demain, tu n'entreras pas dans les appartements des Terrick avant que ta maîtresse ne soit partie.

« A la première heure, tu fermeras à clef les portes du grand salon, sans entrer dans la pièce; tu garderas les clefs.

« Tu diras aux femmes de ménage de ne

pas entrer dans ce salon où est réunie la famille Terrick.

« Au retour de ta maîtresse, tu lui diras qu'il y a eu des malades chez les Terrick, et que la famille n'a pas quitté le salon de toute la journée.

« Au milieu de la nuit suivante, tu remettras les clefs aux portes du salon, tu feras jouer les serrures et tu iras te recoucher. »

A trois reprises différentes, il répète ces ordres, s'assurant, après chacun d'eux, que le sujet a compris et obéira.

Aussitôt Thérèse est réveillée et se retire.

L'inculpé reste songeur, absorbé, mais rien ne révèle son émotion.

Charfland quitte ses bottines et se chausse de légères pantoufles de feutre; il va vers l'une de ses valises, ouvre un compartiment fermé à clef et en sort une sorte de trousse qu'il place sur la table; il met alors des flacons, des tampons, une petite boîte, un masque-loup, dans les poches de son veston.

A la vue de ces préparatifs, l'inculpé paraît redoubler d'attention.

Charfland tire sa montre : « Il est dix heures, la vieille Durand dort; les enfants et la gouvernante sont couchés, les deux Terrick sont en train

de lire au grand salon; allons, c'est l'instant. » Il ouvre la porte avec précaution et murmure satisfait : « C'est délicieux un appartement de ce genre, aucune porte ne grince, les tapis épais étouffent partout les pas ! »

Il se dirige vers la droite et parcourt la galerie, guidé par le rais de lumière qui s'échappe de la porte du salon; il tourne à droite dans le couloir et s'arrête devant la penderie; il entre avec prudence et, s'éclairant d'une lampe électrique de poche, il monte sur un escabeau pour détacher l'un des deux fils aboutissant aux piles qui actionnent toutes les sonneries de l'appartement, en disant : « On ne sait pas ce qui peut arriver. » Sorti de la penderie, il revient sur ses pas; il reprend haleine devant la porte du salon, couvre son visage du masque et, avec des précautions infinies, fait tourner le loquet et pousse la porte; aucun grincement ne se produit; les témoins, en suivant l'acteur principal, peuvent voir, réunie autour de la grande table éclairée par les lampes du lustre, toute la famille Terrick, reconstituée par des personnes habilement travesties.

M. et Mme Terrick sont sur la gauche, en entrant, confortablement installés dans de grands fauteuils et lisent, lui, un journal, elle, un livre. Face à la porte, les deux fillettes, à genoux sur

des chaises, encadrent la gouvernante debout qui feuillette un grand album d'images.

Le malfaiteur est entré, sans que personne se soit aperçu de sa présence; il murmure : « Ah! je croyais n'en rencontrer que deux ici, » mais, comme la gouvernante lève à ce moment les yeux, il n'hésite pas, tire de sa poche une sorte de vaporisateur et, d'un mouvement circulaire, lance un jet de liquide sur le visage des cinq personnes présentes qui, sous l'effet instantané du stupéfiant, paraissent s'endormir; la scène a été si rapide que l'on conçoit qu'un coup, ainsi combiné et exécuté, ait pu réussir.

Charfland sort de sa poche un tampon qu'il fixe sur sa bouche et sous son nez, ferme la porte, puis aspergeant du liquide d'un autre flacon un fort paquet d'ouate, il applique celui-ci successivement sur le visage de Mme Terrick, des enfants et de la gouvernante; il éteint l'électricité et ouvre une fenêtre; au bout de quelques instants on l'entend dire :

« L'air devient respirable. »

Il ferme la fenêtre, rallume le lustre et se dirige près de M. Terrick qui semble dormir; il le bâillonne, lui attache les mains, puis les pieds, avec des cordelettes. Il fouille dans la poche intérieure du veston et, radieux, en sort un carnet

de chèques qu'il place sur la table, à côté d'un nécessaire à écrire qu'il va chercher dans le petit salon.

Il épie les mouvements de sa principale victime: « Un quart d'heure s'est écoulé, l'effet du stupéfiant va disparaître. »

Il tire alors un revolver d'une poche de son pantalon et dispose, à portée de sa main, son vaporisateur.

M. Terrick revient à lui; en apercevant l'homme masqué, il fait un mouvement pour se lever, mais Charfland, d'une main robuste, le force à se rasseoir et, le revolver sous le nez, lui tient ce discours à voix basse :

« Terrick, vous êtes, vous et les vôtres, en mon pouvoir; voyez vos voisins: ils sont chloroformés et incapables de quoi que ce soit; vous, vous êtes bâillonné et immobilisé; il est inutile d'essayer de me résister; d'ailleurs ce que je viens vous demander est bien peu de chose pour vous; vous allez simplement me signer un chèque de dix millions de francs sur l'Universel Crédit. »

L'interpellé, d'un mouvement brusque de la tête, répond « Non! »

— « Moi, je vous dis que vous me le signerez, en l'accompagnant d'une petite lettre, pour me permettre de le toucher sans difficulté, ou sinon

— et ses yeux deviennent menaçants — je vais procéder devant vous à l'exécution de votre femme et de vos enfants; ce sera votre tour après! Je vous donne dix minutes de réflexion; dans dix minutes, si vous n'êtes pas disposé à me signer les deux petits papiers que je vous demande — bien peu de chose pour le milliardaire A. H. Terrick — vous aurez condamné les vôtres à la mort et je ne vous ferai pas grâce de l'exécution. J'ai dit. »

Froidement, Charfland s'installe sur un siège, de l'autre côté de la table, sans quitter des yeux l'Américain, le revolver dans une main, sa montre dans l'autre.

Les dix minutes passent, au milieu d'un silence troublé seulement par la respiration un peu bruyante du vrai Charfland et par le tic-tac régulier de l'appareil phonocinématographique, qui fixait sur le film et sur le disque cet acte principal de la reconstitution.

Le délai achevé, Charfland se lève : « Eh bien! » interroge-t-il.

Terrick incline la tête, en signe d'acquiescement.

« C'est bon! continue le misérable; je vais vous délier les mains, mais comme vous pourriez être tenté d'agir contre moi, je vais me placer

comme ceci », et il passe entre l'Américain et sa femme; de la main droite, il appuie le revolver contre la tempe de l'Américaine et, de la main gauche, sortant un second revolver de la poche de son pantalon, il le dirige contre Terrick : « Au premier mouvement insolite que vous faites, je vous brûle tous les deux, c'est bien entendu n'est-ce pas? »

Il abandonne le revolver qu'il tenait de la main droite et délie les poignets du chef de famille, puis reprend son revolver qu'il place comme précédemment.

« Vous avez tout ce qu'il faut devant vous, écrivez :

« D'abord, votre chèque payable à présentation à M. Jeo Helly. Bien; maintenant la lettre sur votre papier personnel et telle que je vais vous la dicter :

« Paris, la date d'aujourd'hui.

« Etablissements financiers de l'Universel Crédit, Paris.

« Messieurs,

« J'ai l'avantage de vous informer que je viens d'expédier, en faveur de M. Jeo Helly, mon chèque N° 0203, de dix millions de francs, somme que je vous serais obligé de payer à présentation en débitant mon compte à vue.

« Veuillez agréer, Messieurs, mes sincères salutations.

« Signez, maintenant.

« P. S. — Vu l'importance de la somme en jeu, je vous envoie ci-jointe la signature de M. Jeo Helly ; il est convenu que ce dernier devra signer devant votre service intéressé, l'acquit du dit chèque ; il se présentera sans doute dès demain.

« Votre paraphe.

« Bien, maintenant, écrivez sur l'enveloppe l'adresse de l'Universel Crédit (Service des Etrangers).

« Collez un timbre ; ne cachetez pas.

« Sur le recto de l'enveloppe, mettez en grosses lettres « Urgent ».

« Tout est bien ainsi ; mais vous ne pouvez supposer que je vais vous rendre la liberté tout de suite ; non, je vais vous endormir encore une fois ; quand vous vous réveillerez tous, j'aurai les dix millions et vous pourrez me faire rechercher. »

En achevant ces mots, Charfland lança quelques gouttes du contenu de son vaporisateur au visage de Terrick dont la tête retomba brusquement sur le dossier du fauteuil.

Le misérable sortit de sa poche la petite boîte

qu'il avait prise en partant; elle contenait une seringue Pravaz et un petit flacon; tout en préparant ces objets pour sa sinistre besogne, il se parla à lui-même:

« A-t-il été bête vraiment!... comme si je pouvais laisser un seul témoin de ce qui vient de se passer; même ceux-là — et il regardait les enfants — ne doivent pouvoir jamais rien dire.

« Oh! vous ne souffrirez pas; c'est un poison miraculeux, encore inconnu de vos médecins légistes; une goutte suffit; le contenu de la seringue pourrait servir pour plusieurs familles; vous passerez sans transition brusque du sommeil à la mort; pas de cris, pas de lutte, pas de sang... c'est l'instrument idéal et puis... il empêche la décomposition pendant plusieurs jours, alors, pas de mauvaises odeurs révélatrices à craindre demain! »

Et le sinistre bandit, une fois prêt, pique légèrement le bras de chacune des cinq personnes présentes, de la pointe aigüe de la seringue et appuie légèrement sur le piston.

« C'est fait! » Et ramassant soigneusement tous les objets dont il s'est servi, y compris les tampons et les liens, il ajoute : « Voilà vraiment du beau et propre travail. »

D'un coup d'œil, il embrasse la scène, aper-

çoit le nécessaire à écrire et va le reporter dans le petit salon.

A ce moment, le juge d'instruction, qui suivait attentivement les jeux de physionomie du vrai Charfland, l'interpella :

« C'est bien comme cela que vous avez agi, Charfland ? »

L'homme tressaillit sans pouvoir trouver une parole.

L'avocat, qui ne comprenait rien à ce mutisme, lui cria : « Mais défendez-vous donc ! » Sous l'effet de cette apostrophe, l'inculpé répondit : « Je ne comprends rien à ce qui se passe ici ; mon émotion est bien admissible, quand on veut me faire passer pour l'auteur du crime effroyable que vous venez de faire parodier.

— « Bien, continuons, » déclare simplement M. de Landré.

Charfland éteint la lumière, sort et laisse la porte entr'ouverte ; dans sa chambre, il pose ses divers instruments sur une table, tire de sa trousse un autre petit vaporisateur, revient au salon, répand un nuage, en marmottant : « Comme cela aucune trace d'odeur ne peut subsister », et il pousse la précaution jusqu'à asperger ses propres vêtements et ses mains. Il vérifie si les clefs

des trois portes donnant dans le salón sont bien à l'extérieur.

Il sort enfin, pour la dernière fois; il retourne à la penderie et remet en place le fil des sonneries aboutissant aux piles.

Il est bientôt chez lui, pousse par précaution le verrou de sa chambre et procède, avec soin, à la confection d'un petit paquet dans lequel il rassemble tous les outils et ingrédients divers dont il vient de se servir.

Il s'asseoit et contemple, radieux, le chèque et la lettre signés A. H. Terrick; il ramène vers lui l'encrier et la plume, plonge la main dans la poche droite de son veston; cette main s'agite comme si elle cherchait quelque chose; il la retire et contemple le dessus: « Cela ne se voit pas du tout », puis il tourne la main et regarde la paume; celle-ci renferme un petit appareil bizarre qui, en fils d'acier peints de la couleur de la peau, est à peine visible ; ces fils semblent maintenir plusieurs phalanges des doigts.

« Encore une de mes inventions ! Bien malin l'expert graphologue qui pourra trouver un seul point commun entre mon écriture normale et celle que je trace avec ce petit joujou qui contrarie tous les réflexes habituels de la main et des doigts! »

Il prend la plume, et sur la seconde feuille de la lettre Terrick signe, en caractères assez gros : « Jeo Helly ».

La lettre est cachetée.

A ce moment, le juge prend la parole pour indiquer que Charfland est allé mettre la lettre au bureau de poste le plus proche.

Le meurtrier est revenu dans sa chambre ; on l'entend murmurer :

« Préparons-nous pour demain. »

Du compartiment à serrure secrète de l'une de ses valises il sort un chapeau melon et un complet veston de la même étoffe foncée que celui qu'il porte sur lui, et place, dans des poches intérieures, son déformateur de main, d'un côté, son paquet de pièces à conviction, de l'autre.

. . . .

« Nous voici au lendemain matin », déclare, à ce moment, M. de Landré.

Les rideaux sont tirés, la lumière éteinte.

Charfland change de costume. Il endosse les vêtements retirés de sa valise.

Il entr'ouvre très doucement la porte et se met en observation :

« Il est huit heures, Madame Durand s'en va ;

ses recommandations à la bonne prouvent bien qu'elle rentrera tard! »

. . . .

Le juge d'instruction prend à nouveau la parole :

« Messieurs, nous allons suivre Charfland dans ses pérégrinations. » L'inculpé ne dit rien et, docile, accompagne ses gardiens, au milieu du groupe qui suit son sosie. Ce dernier, en passant devant la loge de la concierge de l'immeuble, remarque tout haut qu'elle est bien, à cette heure, dans l'escalier de service.

Sans hésitation, en prenant un chemin compliqué, Charfland arrive dans une rue assez animée et s'engage délibérément dans une allée située entre une maison de rapport sans boutique et un petit café. Il s'arrête dans la cour; le juge fait observer que tous les témoins ne pouvant suivre, sur le lieu même, les agissements de l'assassin, la scène sera reconstituée dans la cour.

Charfland recommence à monologuer : « C'est bien ce que j'avais prévu; à cette heure, la concierge n'est pas dans sa loge, le café n'a pas encore de clients ; je puis donc aller vers le lavabo de cet établissement qui — mon enquête

est faite depuis longtemps — donne au fond de ce petit couloir. »

Le bandit, opérant alors comme s'il était dans le petit réduit, fait le geste de précipiter un à un les objets du crime dans la cuvette, puis tire la chaîne, en murmurant : « Adieu, les pièces à conviction, car ici, c'est du tout à l'égout ! » Il ôte ensuite son veston, puis grâce à des agrafes habilement dissimulées, il fait deux plis dans le dos et lui donne la forme d'un vêtement pincé à la taille; il augmente la longueur des revers que des parements de soie, dissimulés jusqu'ici dans la doublure, ornent bientôt; il rabat les extrémités jusqu'alors relevées de son pantalon, remplace sa régate par un nœud, ajuste à son visage une belle barbe noire en pointe et une moustache ; il met un lorgnon, pique une décoration à sa boutonnière ; de son pantalon, il retire un tube qui, déployé, forme une canne élégante ; il échange ses gants bruns contre des gants jaunes clairs.

La métamorphose est l'affaire d'un instant. Elle est réussie; malgré la teinte générale des vêtements, restée la même, la silhouette est tellement transformée qu'il ne viendrait à l'idée de personne de rapprocher l'homme d'aspect calme,

de démarche un peu lourde, qui est entré, avec l'homme d'aspect élancé et élégant qui sort.

Charfland, par un itinéraire dont nous ferons grâce au lecteur, mais qui dénote un plan longuement mûri d'avance, arrive jusqu'à un grand magasin de confections.

Avec un fort accent espagnol, il demande un pardessus léger ; il choisit une teinte grise très foncée, neutre ; il paie et s'en va, le pardessus sur le bras.

Le grand premier rôle accapare l'attention générale, sauf celle de M. de Landré qui examine sans répit l'inculpé. Cet acte terminé, Charfland n'hésite pas plus qu'après les précédents ; il prend délibérément une direction et amène tout le groupe dans un très grand café où l'heure de l'apéritif commence à créer du mouvement ; il s'assied à une table voisine de l'un des deux escaliers descendant au lavatory ; il commande une consommation qu'il règle aussitôt et dont il boit la moitié, puis, s'abritant en partie derrière un journal, il fixe attentivement l'escalier.

Une femme en noir, tablier et bonnet blanc — la préposée d'en bas — apparaît et se dirige vers la caisse. « Elle ne manque pas à son habitude, c'est l'heure de sa causette ! » prononce, pour les témoins, le bandit. D'une démarche

naturelle, il se dirige vers les lavabos et mime alors la scène qui se passe dans un endroit plus discret : Il se déshabille, retourne ses vêtements et apparaît vêtu d'un gris assez clair ; il change de nouveau de cravate, range sa canne, rentre ses gants, pétrit de ses mains son melon truqué et en fait un feutre mou, fendu au milieu ; il retire ses postiches et étale une belle barbe grisonnante, se coiffe d'une perruque de même teinte, endosse le pardessus et, d'une allure légèrement claudicante — qu'il ne quittera plus tant qu'il aura cet aspect — il s'achemine vers l'autre escalier de sortie ; il retraverse le café, assez loin de la caissière absorbée dans sa conversation avec la préposée.

« Cela va bien, murmure-t-il, Jeo Helly est né sans difficultés. Un changement peut faire suivre une trace, deux sont tout à fait déroutants ! »

Il se rend dans un magasin, près de la Bourse, où il achète une grande serviette à deux poches, dont il vérifie les dimensions avec un mètre que lui prête la vendeuse.

Quelques instants après, il entre dans le hall des Etablissements financiers de l'Universel Crédit et s'engage dans le bel escalier qui mène aux luxueux salons du service des étrangers.

Il se dirige vers l'un des huissiers et, avec un fort accent américain :

« Veuillez annoncer M. Jeo Helly à votre Chef de Service. »

L'huissier lui tend un bloc et un crayon ; mais, comme s'il ne s'apercevait pas de ce geste, Charfland épèle lentement: J-e-o H-e-l-l-y, à l'homme qui, de bonne grâce, inscrit ces lettres sur le bloc.

« Comme motif de la visite ? demande le garçon ?

— « Votre Chef de Service doit être au courant, c'est pour toucher un chèque. »

Quelques instants après, l'huissier revient, l'air un peu ébahi ; il s'incline profondément devant Jeo Helly qui s'est négligemment assis sur un canapé, en lui disant :

« Si Monsieur veut me faire l'honneur de me suivre, Monsieur le Directeur Général, qui est précisément chez le Chef du Service des Etrangers, se fera un plaisir de le recevoir. »

Quelques instants après, tout le groupe était dans le bureau de ce Chef :

« — Monsieur Jeo Helly ?

« — Moi-même, Monsieur !

« Vous venez pour un chèque....

— « De dix millions de francs, signé A.-H.

Terrick ; vous devez être prévenu ; voici le chèque », et le bénéficiaire tendait le précieux papier en question.

Le Chef de service l'examina, puis le passa à deux employés appelés spécialement lors de l'annonce de l'important visiteur ; la somme à payer étant considérable, il ne fallait pas en effet procéder à la légère ; la concordance du chèque et des indications de la lettre du tireur fut soigneusement vérifiée, ainsi que la signature de M. A.-H. Terrick.

— « Voulez-vous l'acquitter tout de suite ?

— « Parfaitement ; il a d'ailleurs été convenu avec M. A.-H. Terrick — car vous pensez bien que l'on ne prend jamais assez de précautions — que je signerais l'acquit devant vous. »

En disant ces mots, Charfland mettait sa main droite dans la poche de son veston et la retirait aussitôt ; il prenait la plume et, sous la formule d'acquit mise au dos du chèque au moyen d'un tampon, traçait la fameuse signature « Jeo Helly » en présence du personnel de la Banque.

Pendant la nouvelle vérification, l'assassin se débarrassait prestement de l'outil encombrant dont il avait muni la paume de sa main.

— « C'est très bien, Monsieur ; les dix mil-

lions de francs sont à votre disposition ; désirez-vous en espèces une partie de cette somme ? J'espère que vous nous ferez l'honneur de nous permettre de vous ouvrir un compte ; les conditions de la maison sont avantageuses, en particulier.....

— « Non, je regrette, Messieurs, mais, pour le moment, tout au moins, il ne s'agit pas de cela ; j'ai des ordres précis de M. Terrick, qui m'honore de sa confiance et de son amitié, et je dois aujourd'hui même procéder à une répartition en espèces de ces dix millions ; si donc vous voulez bien me remettre cette somme, en billets de mille francs, afin qu'elle soit portative, j'ai ce qu'il faut pour cela. Voyez. »

Et il montrait son grand maroquin.

Le Directeur et le Chef de Service eurent un haut le corps, mais ils pensèrent rapidement que devant un client, comme pourrait l'être un jour cet homme, il ne fallait pas laisser supposer un seul instant que l'Universel Crédit éprouvait l'ombre d'une gêne à payer, à vue, une somme aussi forte.

« C'est bien, Monsieur, vous aurez satisfaction » et, par téléphone, des instructions furent données.

Quelques minutes après, deux caissiers paru-

rent. Sur le grand bureau, ils disposèrent les piles de billets.

— « Voici, monsieur, cent liasses contenant chacune cent billets de mille francs ! »

Le soi-disant Jeo Helly se lève, compte les liasses, en prend quelques-unes au hasard et vérifie le nombre de paquets parcellaires de dix billets et quelques-uns de ces petits paquets.

Sans hâte, il range les liasses dans sa serviette; il en fait six piles de chaque côté; en fermant le rabat de l'une des deux poches, il éprouve quelque difficulté pour faire entrer l'une des courroies dans son coulisseau.

Il plie la serviette qui présente alors comme dimensions 43 cm. de longueur sur 33 cm. de largeur et 20 cm. d'épaisseur, prend ce gros colis sous le bras, salue et se dirige vers la porte.

L'inculpé, un peu pâle, observe ; le Juge d'instruction lui fait remarquer : « Vous voyez Charfland que tout est bien reconstitué ; vous continuez à garder le silence ? Nous allons donc vous suivre avec le produit de vos crimes ! »

A sa sortie du bureau, Jeo Helly est l'objet de l'attention des employés présents dans le hall et l'on entend : « Faut-il être fou pour promener ainsi une pareille fortune ! »

Sans s'émouvoir, le porteur des dix millions franchit la grille d'entrée, tourne à droite et recommence à parcourir un circuit bizarre. Tout en marchant, il défait son pardessus ; il entre dans une allée où, rapidement, il glisse la serviette dans une sorte d'étui musette de couleur cachou et passe la courroie de manière à porter la charge sur son épaule ; il repart sans boiter ; dans une autre allée, qui conduit à un salon de coiffure situé à l'entresol, il se débarrasse de sa fausse barbe ; d'un tour de main, il fait de sa cravate régate truquée un grand nœud et transforme son chapeau mou fendu en chapeau rond ; sur la rampe de l'escalier, qui n'aboutit que chez le coiffeur, il dépose son pardessus, après avoir arraché le nom du magasin où il se l'est procuré : « Ce serait bien étonnant qu'il arrivât d'ici à la Préfecture ».

Il est maintenant dehors, sous un nouvel aspect ; il n'a plus rien du Jeo Helly précédent.

Dans un grand café, il confie sa précieuse musette à la caissière : « Je reprendrai ce colis dans deux ou trois heures. »

« Maintenant, ajoute-t-il pour lui-même, il faut que Charfland renaisse ! »

Il hèle un taxi et se fait conduire non loin de la pension de famille vers laquelle il se dirige

à pied. Arrivé à destination, il entre délibérément, monte et ouvre doucement la porte avec une fausse clef. Chez lui, il procède à une nouvelle transformation et apparaît comme au moment de son départ.

Il sonne, pour demander à Thérèse si quelque courrier est arrivé pour lui ; sur réponse négative, il s'en va, passe lentement devant la loge et, d'un coup d'œil, s'assure que la concierge l'a bien vu.

D'un pas tranquille, il se dirige vers un restaurant où il déjeune fréquemment.

Il s'assied, pendant que l'inculpé, toujours encadré de ses deux inspecteurs, d'une part, et les autres témoins, d'autre part, prennent place à des tables voisines. C'est là que le déjeuner, annoncé par M. de Landré, est servi. C'est un entr'acte ; tous déjeunent avec appétit, à l'exception du vrai Charfland qui essaie en vain de faire bonne contenance.

Cet entr'acte est suivi d'un autre ; le café leur est servi dans un établissement voisin où Charfland passe ostensiblement devant la caisse et devant des habitués dont il est certainement connu de vue.

Le Juge d'instruction prend alors la parole

et dit : « Messieurs, en sortant d'ici, l'assassin a passé l'après-midi dans un cinéma où il allait assez souvent ; en entrant, il a eu soin d'échanger quelques mots avec la caissière, le portier, l'ouvreuse. Pour gagner du temps, nous brûlerons cette étape ; nous nous supposerons arrivés à la chute du jour et nous nous transporterons audit cinéma pour continuer la reconstitution au moment où la représentation s'achève. »

Dans le vestibule de la salle de spectacle. Charfland se reprend à monologuer :

« Les derniers spectateurs s'en vont... » Il se cache dans l'ample tenture qui ferme la salle ; « tout est éteint, c'est bien ». Il rentre dans la salle, se déshabille à nouveau, retourne ses vêtements et, en quelques instants, redevient l'homme porteur de la musette ; il sort en s'essuyant les yeux et en étirant ses membres ; le portier, qui éteignait les lampes du vestibule, remarque « encore un qui s'était endormi ; les ouvreuses ne pensent toujours qu'à décamper au premier signal de la retraite ! »

Charfland retourne au café, demande sa musette, qui lui est remise, met une pièce blanche dans le tronc placé sur le comptoir, remercie, passe au lavabo où il vérifie le précieux contenu de la modeste musette, et s'en va.

Puis, (la nuit est venue, maintenant, fait remarquer le juge) l'assassin se dirige vers les quais ; il s'arrête sous la pile d'un des nouveaux ponts, s'assure que personne ne le regarde et procède comme il a d'ailleurs soin de l'expliquer à haute voix : « Quelle bonne idée j'ai eu de noter cette observation faite par un camarade de la « Bande Invisible » qui a travaillé comme maçon à ce pont : derrière cette pierre, a-t-il dit, il y a un vide qui pourrait servir de bonne cachette. J'ai travaillé ici bien souvent, par reprises d'une demi-heure à une heure par nuit ; personne ne m'a jamais dérangé, aussi la pierre est-elle actuellement proprement descellée ; j'enlève les baguettes peintes qui imitent bien les joints ; grâce à ce ciseau plat, j'enlève la pierre, ah ! elle est lourde, mais je suis fort. Maintenant, pour éviter la détérioration de ces précieux bouts de papier, entourons la musette de cette toile caoutchoutée ; avec cette solution, collons-là de manière à rendre le paquet étanche. Le voici en place, mais quand le reverrai-je ? S'il faut attendre des mois, des années même, j'aurai la patience, l'enjeu en vaut la peine... Remettons la pierre, avec ce ciment que j'avais pris soin d'emmagasiner dans la cachette, un peu d'eau de la Seine, et avec cette mignonne

truelle, voici de quoi faire un nouveau joint. Là, c'est terminé. Enfin !

« Nettoyons la place. Le reste du ciment, la truelle, l'appareil à signer, la canne... à la Seine !

« Toujours personne aux alentours ? Bien, je peux changer de costume...

« Me voici redevenu le paisible Charfland.

« Et maintenant, la Justice peut venir ! »

En arrivant sous la pile du pont, les gardiens furent obligés de faire asseoir l'inculpé sur une vieille caisse qui traînait là ; il ne pouvait se tenir debout ; il était livide, de grosses gouttes de sueur coulaient sur son visage ; de plus en plus tremblant, son masque lui donnait l'aspect d'une bête aux abois.

Lorsque son sosie eut jeté sa dernière phrase.....

— « Et maintenant la Justice peut venir ! »

M. de Landré, s'adressant directement à l'inculpé et le désignant du doigt lui cria :

« La justice est venue, Charfland, elle est là et vous demande compte de vos crimes ! »

L'assassin blémit encore. Sur le point de s'évanouir il ne put que murmurer : « Mais qui donc m'a vu ? Qui donc m'a livré ? Je n'avais pourtant pas de complices ! »

— « Greffier, dit M. de Landré, inscrivez les aveux du coupable. »

Et le greffier, sans protestation du misérable qui n'était plus qu'une loque humaine, nota les aveux attendus.

« Charfland, vous reconnaissez exacte la reconstitution à laquelle vous venez d'assister ? »

— « A quoi cela servirait-il de nier, maintenant, puisque vous avez toutes les preuves ? »

— « C'est bien ! Inspecteurs, reconduisez l'inculpé en prison ! »

. . . .

Ainsi se termina cette sensationnelle reconstitution d'un crime qui avait, à juste titre, passionné l'opinion publique toute entière.

Malgré les demandes réitérées de l'avocat, le juge refusa de le mettre, lui et l'accusé, au courant des moyens qu'il avait employés pour la découverte de tous les détails de l'affaire.

« Les droits de la défense ont été respectés, il ne reste maintenant que les aveux du coupable ! » se borna à répondre le juge.

Le soir même de cette épique journée, Max Semper visita Charfland dans sa cellule.

Il réussit à faire naître dans son esprit la croyance que la « Bande Invisible » était pour

quelque chose dans la découverte de son crime. La bande, à l'annonce du crime, avait bien deviné que c'était lui, Charfland, qui était l'assassin, et qu'il était par suite en possession des dix millions. La bande avait alors dépêché à Paris deux acolytes pour lui réclamer la part commune ; mais Charfland avait refusé de reconnaître ses associés et n'avait pas répondu aux signes de ralliement qui lui avaient été faits.

Jugeant que Charfland voulait s'approprier la totalité du vol, la bande avait ouvert une enquête dont elle fit communiquer les résultats anonymement au Juge ; cette enquête fut le point de départ de l'instruction qui avait abouti.

Charfland, sûr de ce qui l'attendait, livra alors à Max Semper, par esprit de vengeance, tout ce qu'il savait de la « Bande Invisible », et le détective américain, radieux, retraversa l'Océan, sûr que, cette fois, tous les associés tomberaient en son pouvoir.

. . . .

Trois mois après la reconstitution de son crime, Charfland était exécuté.

Presque en même temps, M. de Landré, bénéficiant d'une promotion exceptionnelle, obtenait un

siège de Conseiller à la Cour d'Appel ; c'étaient les remerciements du Gouvernement qui, grâce à lui, avait pu répondre victorieusement à une interpellation déposée depuis longtemps sur la « mauvaise administration de la Justice ». Cette interpellation, quoique conçue en termes généraux, ne visait, au fond, que l'affaire Charfland, mais la généralité même de ses termes avait obligé son auteur à la discuter. Au fond l'interpellateur ne visait qu'à un scandale, capable d'ouvrir une crise ministérielle. L'affaire Charfland, écartée par les aveux du coupable, il ne restait que des broutilles dont le Garde des Sceaux avait eu vite fait de se débarrasser. Retournant alors, contre ses adversaires, l'arme dont ils avaient voulu se servir, le ministre avait exposé le travail formidable accompli par la Justice pour arriver à confondre l'unique coupable — sans aucun complice — d'un drame effroyable, exécuté dans des conditions tellement mystérieuses qu'il avait fallu un véritable génie et un labeur énorme pour faire jaillir la Vérité !



VIII

L'ŒUVRE INACHEVÉE.

Privé du passionnant sujet d'études qu'était Antoine, déçu par le fameux Congrès de Chicago, qui ne lui avait même pas fourni une idée, ou un problème à méditer, mais satisfait de son succès dans l'affaire Charfland, Nounlegos poursuivit ses recherches scientifiques, espérant recueillir les fruits du travail continuel et obscur de son inconscient.

Mais l'âge commençait à produire son effet ; fatigué par son long voyage, troublé par les châtiments qu'il avait été contraint d'infliger à la doctoresse et à ses trois complices, le savant sentait son énergie paralysée.

Malgré de profondes méditations, de minutieux calculs, des travaux sans répit, des essais répétés, de nouveaux appareils inventés, il lui fut

impossible d'arriver à voir, à distance, l'intérieur d'un cerveau, et d'enregistrer, sur un document immuable, les phénomènes physiologiques accompagnant la pensée.

Pour soutenir sa volonté, il songeait souvent aux conséquences gigantesques qu'aurait la réalisation pratique de l'idée qui le hantait.

Ce qu'il envisageait surtout, c'était son application aux Grands de la Terre :

Il est tant de peuples qui sont gouvernés, non d'après les paroles que leur adressent leurs Chefs, mais d'après les pensées secrètes de ceux-ci.

Ah ! si ces pensées étaient connues des masses, leur opposition avec les mots qui caressent et apaisent éclaterait si crûment que le bruit des révolutions, qu'elle engendrerait spontanément, couvrirait le monde entier.

— Que deviendrait le souverain, le chef d'Etat qui, à grand renfort de discours, armerait son peuple pour la défense du pays, si — visible pour tous — apparaissait son désir secret de dominer les voisins dans le but d'élever plus haut sa maison, insoucieux du sang, de la ruine et des douleurs de ses propres sujets ?

— Que deviendrait le souverain, le chef d'Etat accordant à son peuple quelques préro-

gatives, sous prétexte d'amour et de justice, si — visible pour tous — apparaissait la pensée secrète qu'il n'obéit qu'à la peur, qu'il saura prendre ses précautions pour qu'en réalité son despotisme continue de tout mener ?

— Que deviendrait le souverain, le chef d'Etat qui, un jour de fête, viendrait au milieu de son peuple, protester de sa fidélité, de son attachement au bien public, si — visible pour tous — apparaissait sa pensée secrète montrant sa répugnance à parler à des manants, son dégoût d'être obligé à ce geste pour garder les magnifiques prébendes qui l'enrichissent, le pouvoir qu'il aime à exercer, dont il aime à abuser ?

— Oui, que deviendraient-ils tous ces souverains, ces chefs d'Etat menteurs et fourbes ? Quelle expiation terrible leur serait imposée ?

— Mais, par contre, quel bonheur radieux auréolerait les bons, ceux qui, souverains et chefs d'Etat parleraient, agiraient en conformité absolue avec leurs pensées, ne considérant leur souveraineté que comme une obligation de servir loyalement ?

De quelles bénédictions les peuples ne les entoureraient-ils pas ?

. . . .

Au-dessous de ces Grands, quel spectacle présenteraient les demi-grands, ou ceux qui se croient tels ?

Que deviendrait l'homme qui aspire à gouverner, si, à ceux qu'il doit convaincre pour arriver aux marches du pouvoir apparaissait, indéniablement visible, sa véritable pensée ?

— Le voyez-vous le candidat, bedonnant et riche, clamant ses « opinions égalitaires » alors qu'il pense : « Est-ce drôle d'exprimer cyniquement tout le contraire de la vérité ! Partager ma fortune ?... A d'autres !... Mais il faut que je dise cela, que je le crie, que je le hurle sur ces tréteaux de farce, sur ce tremplin d'où je rebondirai vers les honneurs, les hautes distinctions ! Il faut que je donne le change enfin, que je maquille mon âme pour que s'ouvrent partout devant moi les portes des grandes administrations qui devront accepter mes combinaisons financières !... Et de là, je monterai plus haut, toujours plus haut !... »

— Le voyez-vous le candidat, qui se pose en défenseur de la morale publique, promet le bonheur universel, donne des droits à tous, se réserve exclusivement les devoirs, et qui pense :

« Est-ce ridicule de débiter ces sornettes ! mais il faut que je sois élu et mon élection dé-

pend de ce programme du parti populaire dont je suis le candidat ; ce parti est de la majorité ; grâce au poste que je vais obtenir, je serai enfin à l'abri de ces poursuites mesquines qui entravent mon industrie et m'empêchent de fabriquer à ma guise des produits falsifiés, si rémunérateurs ! Le ministère devra compter avec moi ; il saura enrayer le zèle de certains magistrats qui arrivent toujours à me dépister, malgré mon habileté à changer de raison sociale, à grimer mes marques, à renouveler mes agents ; j'ai beau grossir mes bénéfices, ces ennuis amènent toujours des frais et me nuisent auprès de ma clientèle ! »

— Le voyez-vous le candidat, petit fonctionnaire, primaire d'une ambition démesurée qui, d'une voix pleine de tremolo, annonce aux ouvriers qu'ils auront moins de travail et de plus forts salaires, s'il obtient leurs suffrages ! Et cet imposteur qui ne craint pas de multiplier les difficultés sociales, d'attiser les rancœurs et les haines, que pense-t-il ? Le voici :

« Sont-ils naïfs de me croire ! Je veux être élu, une fois seulement ; je saurai bien alors, soit par des concessions, de petits services, soit par intimidation, suivant le caractère des puissants qui seront bien obligés de me recevoir,

décrocher d'un coup la haute situation que j'envie ! Je franchirai toutes les étapes en peu d'années, j'arriverai d'emblée à un poste que l'avancement normal ne pourrait jamais me procurer ! Et ce n'est pas trop de mentir pour obtenir ce résultat magnifique ! »

— Le voyez-vous le candidat, l'homme sans scrupules, contraint de changer de résidence à cause des mauvaises histoires qui courent sur son compte, hurlant les plus grosses insanités contre ses concurrents, les insultant, et se posant, par sa violence feinte, en défenseur des déshérités et des mécontents, leur offrant d'illusoires bonheurs et les amplifiant jusqu'à l'absurde, à mesure qu'approche le moment où son sort se décidera ! Celui-ci, que pense-t-il ? Ceci :

« Il faut absolument que je réussisse ou, cette fois, je suis irrémédiablement à la côte ! »

— Ah ! oui ! les voyez-vous tous ces candidats éhontés, proclamer leurs fadaises alors que, scientifiquement, indiscutablement, le bon peuple auquel ils s'adresseront saura les véritables et basses raisons qui les ont fait se poser en champions du bien public... Ah ! quel coup de balai !...

Par contre, quel triomphe pour l'honnête

homme qui dit simplement ce qu'il pense, qui pense simplement ce qu'il dit, qui examine logiquement les situations, explique le pourquoi de ses promesses qu'il limite loyalement aux saines possibilités, qui ne sollicite un poste que parce qu'il croit que son expérience, son savoir, sa compétence peuvent être de quelque utilité au bien public.

Ah ! la sincérité dans le monde, quel rêve !

Oui, tous ces acteurs, tous ces cabotins de la vaste comédie humaine, tous ces baladins aux pensées fourbes, aux sentiments avilis, tous ceux qui, sous leur masque de parade, cachent leur âme de proie, tous ceux-là seraient tout à coup démasqués ! Et la foule ricanerait devant ces pîtres, les couvrirait de huées et éclaterait de rire, de ce rire magnifique et sonore qui explose à l'apparition de la vérité.

Ah ! tous ces menteurs aussi, tous ces faux dévôts qui abritent leurs manœuvres louches derrière le voile de la religion, trafiquants ou mercantis sans scrupules, financiers véreux, qui s'enveloppent de grands signes de croix pour inspirer confiance à leur clientèle, tous ceux-là tout à coup apparaîtraient tels qu'ils sont, dans leur laideur, dans leur perfidie horrible, avec leur lèpre morale, et ceux qui furent dupés ou

ruinés par eux pourraient leur crier leur mépris à la face !

L'Univers, purifié par cette découverte, respirerait enfin dans une atmosphère salubre, et vivrait dans la franchise et la loyauté. Les hommes se voudraient sincères, les femmes se voudraient sincères, et l'amour, en un large rayonnement, se répandrait dans les jardins du Monde ! Et ce serait la fête du cœur, la fête de la loyauté !

Les malentendus qui font naître les querelles disparaîtraient, et les mensonges s'évanouiraient dans la lumière.

Les méchants seraient maudits et les bons, les bons si souvent méconnus, apparaîtraient dans toute la splendeur de leur âme !

Les êtres, délivrés de ces pensées d'envie qui les avilissent, croîtraient en force et en beauté. L'âme sculpterait le corps, la pureté morale créerait les gestes harmonieux. Le monde serait renouvelé, toutes ses scories seraient balayées comme par un vent de joyeuse tempête, et les êtres communiqueraient entre eux avec l'accent même de la vérité ! Quel rêve !

Ah ! la sincérité dans le monde, quel rêve !

. . . .

Poursuivant le cours de ses méditations, Nounlegos voyait son appareil futur invisiblement braqué sur les candidats, dans les salles de réunion, dans leurs foyers, et dévoilant aux gens sollicités, les vraies idées des orateurs, leur donnant la mesure de leur bonne foi.

Ah ! certes, lui, Nounlegos, connaissait peu le monde, mais ce qu'il en avait observé, avant sa réclusion volontaire, ce qu'il avait lu au cours des observations qu'il avait faites avec son premier appareil dans les cerveaux étrangers, était suffisant pour qu'il se rendît compte de l'immense révolution qui serait la conséquence de sa découverte enfin parachevée.

Il s'effrayait même alors, à ces moments-là, de l'immensité de la catastrophe qu'il prévoyait ; le mensonge et la dissimulation jouaient un rôle si considérable dans le monde, dans les rapports entre individus, entre Sociétés, entre peuples, que leur révélation brutale ne pourrait amener le règne absolu de la vérité et de la loyauté. Il y aurait une crise épouvantable, l'humanité n'étant pas encore suffisamment prête pour cette vie de pure clarté. Qui sait ? au lieu d'être considéré comme un bienfaiteur, le nombre de masques d'hypocrisie qu'il jetterait bas serait si considérable, que la malédiction cou-

vrirait son nom !... Ses appareils, ses travaux, seraient détruits !...

La grande ère de luminosité éclatante qu'il aurait dévoilée au monde serait annihilée par sa brusquerie même, et les nuages obscurs, chassés un instant, reviendraient plus nombreux et plus sombres que jamais pour fermer à la Vie, cette grande porte ouverte sur l'Idéal !

Cette réaction violente serait accompagnée de maux inimaginables que le savant n'osait envisager.

Et maintenant, très vieux, il se demandait si, par son rêve, il n'avait pas attenté à une Providence suprême, en voulant précipiter ses desseins. Les temps n'étaient pas encore révolus. Contraire, parce que trop ambitieux, à la sage et lente évolution de la raison humaine, son rêve qu'il avait cru saisir, fuyait maintenant... il le sentait... Il n'arriverait pas au bout... son œuvre resterait inachevée parce que cette Providence lui disait : « Halte ! aller plus loin serait le chaos ; ton pas est fait, le suivant ne se fera que dans quelques siècles !

. . . .

Et Nounlegos sortait anéanti de ces méditations philosophiques.

Il continuait à lutter néanmoins, mais le but fuyait toujours.

Une fois, il crut surpendre un phénomène nouveau dans son cerveau ; par endroits, la matière grise paraissait changer d'aspect, il lui sembla même que là, la matière de l'intérieur des cellules se condensait et se détachait des parois de support.

Il observa ces parties étranges ; il constata qu'à chaque cellule fonctionnelle atteinte, correspondait un amoindrissement de la fonction. Il se rendit compte que l'élasticité des cellules, sièges des pensées, diminuait et que leur efficacité, en tant qu'intelligence, s'affaiblissait. Il s'en assura facilement en s'imposant la recherche de problèmes qu'il traitait autrefois facilement et qui mettaient en jeu ces cellules mêmes ; les solutions devenaient de plus en plus laborieuses ; elles lui apparaissaient parfois impossibles.

Il comprit : la vieillesse, non celle du corps, mais la décrépitude morale arrivait. Il en fut atterré, car c'était bien la fin de son rêve ; l'arrêt du destin était irrévocable : son œuvre resterait inachevée !

Vingt-quatre heures après être arrivé à une certitude à ce sujet, il constata que les phénomènes d'affaiblissement se multipliaient ; la

conviction d'un effondrement mental avait suffi à l'accélérer considérablement ; ces phénomènes avaient un beau terrain pour se développer dans ce cerveau qui avait été si longtemps le siège d'un travail inouï... l'usure arrivait, ce serait bientôt la fin.

Sa volonté se raidit et imposa comme terme à sa vie scientifique une mort scientifique.

Il s'obstina sur son appareil, scrutant tout son cerveau, notant avec soin tout ce qui s'y passait ; il voulait que ses études se terminassent par le récit détaillé de la mort de son cerveau ; il sentait que, de ses observations, d'autres pourraient, après lui, tirer d'heureuses conséquences pour la physiologie et la pathologie.

Ses notes devinrent de plus en plus confuses, il avoua qu'il n'avait plus l'énergie de les relire, il s'en excusait auprès de ses héritiers intellectuels.

Ses remarques, vraiment intéressantes ou utiles, se firent de plus en plus rares au milieu d'appréciations insignifiantes ou de griffonnages illisibles.....

..... Un matin, on trouva Nounlegos mort, la tête coiffée de sa mystérieuse caisse, le front rivé à la visière de son appareil, le stylet à la main, le corps tout entier dans l'attitude de l'observation.

IX

VERS LE MYSTÈRE INSONDABLE DE LA VIE !

En 19..., une séance extraordinaire réunissait les Membres de l'Académie des Sciences et de l'Académie de Médecine; la convocation libellée comme suit: « Communication de MM. Chasselan et Lavrille sur la vie et les travaux de Nounlegos », portait une annotation soulignée « *Importance exceptionnelle* ».

C'est dire que la salle de réunion était pleine des savants académiciens, un peu intrigués du fait que Nounlegos leur était, à tous, parfaitement inconnu.

Le Président de la séance, le plus ancien académicien des deux Présidents en exercice, prononça le discours suivant :

« Mes Chers Confrères,

« Il y a environ deux ans, l'Académie des

Sciences et l'Académie de Médecine étaient informées par un Notaire de Bondy, qu'un Monsieur Nounlegos, décédé depuis peu, avait institué lesdites Académies, conjointement, comme ses légatrices universelles; il nous faisait les héritiers de sa fortune, dont il nous laissait la libre disposition, de ses instruments d'études et de tous ses travaux.

« Nos Services administratifs, après avoir fait le nécessaire, entrèrent en possession d'une certaine somme, grevée seulement d'une rente viagère en faveur d'une vieille domestique, et d'un laboratoire merveilleusement agencé, muni d'appareils ne rappelant que de bien loin ceux dont nous sommes habitués à nous servir. Nos collègues, MM. Chasselan et Lavrille, furent chargés de l'inventaire.

« Dès leur première visite au domicile du défunt, leur attention fut attirée par une série de gros volumes à reliure épaisse ne portant, sur le dos, que des numéros d'ordre ; ces registres, tous manuscrits, émaillés de nombreux croquis et calculs portaient comme en-tête : « L'Œuvre de Nounlegos ».

« Il fallut, à nos délégués, une année pour en prendre connaissance, plusieurs mois pour vérifier par eux-mêmes quelques-uns des résultats

annoncés, ce qui explique le retard apporté à la communication qui va vous être faite.

« Nous pensions, Messieurs, être au courant de toutes les recherches d'ordre vraiment supérieur que les savants du Monde entier poursuivent sans relâche, pour faire participer la Science au plus grand bonheur de l'humanité ; nous croyions connaître en particulier — car nous les suivions étapes par étapes à toutes nos réunions — les études faites sur notre chère terre de France ; nous nous y intéressions, les encouragions, essayant, par nos discussions, de stimuler le Génie qui les ferait aboutir !

« Et nous ne nous doutions pas que, dans un petit pavillon de la banlieue de Paris, un inconnu travaillait, depuis plus de quarante années, à un problème dont l'exposé seul marquait celui qui avait osé se le poser, d'un signe de folie ou de sublime Génie, et dont la solution devait amener l'évolution humaine à un gigantesque tournant !

« Cet inconnu, Messieurs, devant qui nous devons nous incliner avec respect, avec vénération, nous allons lui donner, en le révélant au Monde, la plus glorieuse immortalité : c'est NOUNLEGOS.

« Oui, Nounlegos, l'homme dont la science

fait pâlir la nôtre, le modeste qui a abordé seul l'un des côtés les plus troublants de la physiologie, qui a imaginé des appareils inouïs, inventé une méthode et des moyens nouveaux d'examen, dont l'application à d'autres sujets révolutionnera toute la médecine, toute la chirurgie!

« Oui, Nounlegos qui, — écoutez bien — Messieurs, est arrivé à « lire la pensée humaine! »

« Ne croyez pas qu'il ne s'agisse que de quelques perfectionnements de méthodes psychologiques quelconques ou de l'observation raisonnée des réflexes nerveux qui accompagnent certaines impressions ; non, Messieurs, Nounlegos est arrivé à lire dans le cerveau humain, sans tenir aucun compte des phénomènes extérieurs, comme nous lisons dans un livre.

« Il a vu, dans le cerveau, les pensées tourbillonner comme l'on peut voir le sang couler dans les artères, comme l'on peut voir les nerfs se contracter sous un contact... oui, il a vu les pensées ; il les a saisies, les a lues, les a notées...

. . . .

« Son œuvre n'est pas achevée ; ce qu'il voulait, c'était arriver à les lire à distance, à les

enregistrer mécaniquement et à les fixer d'une façon indélébile.

« La mort ne lui a pas permis de trouver la solution complète du vaste problème qu'il s'était posé, mais la voie est toute tracée, d'autres tiendront à honneur de terminer sa tâche.

« Ce n'est pas sans une profonde émotion que j'annonce publiquement cette découverte qui place son auteur au premier rang de tous les savants de son siècle, que dis-je ? de tous les siècles !

« Je ne sais ce que penseront les philosophes d'une humanité si nouvelle où la sincérité — non pas l'apparente, mais la réelle — sera si facilement contrôlable ; beaucoup estimeront sans doute que la vie serait meilleure si l'on laissait intact le voile noir qui sépare la pensée de la parole et des actes.....

« D'autres s'enthousiasmeront à l'idée que l'hypocrisie sera désormais démasquée, que l'on pourra toujours connaître les véritables mobiles des actions humaines !

« Mais, c'est là, Messieurs, l'affaire des philosophes. Quoique la philosophie ne nous soit pas inconnue, c'est surtout vis-à-vis de la Science que nous devons essayer d'apercevoir

quelques-unes des innombrables conséquences heureuses de l'œuvre miraculeuse de Nounlegos.

« Je vous ai déjà dit que la lecture de ce qui se passe dans le cerveau n'a pu être faite qu'avec l'aide d'appareils et de dispositifs jusqu'ici inconnus ; ces moyens vont permettre de voir et d'examiner à l'aise ce qui se passe dans n'importe quelle partie du corps humain ; nous pourrons suivre, au cours d'une maladie, les diverses altérations des organes, des tissus, nous pourrons suivre les modifications apportées par telle ou telle médicamentation, tel ou tel traitement, et vous voyez d'ici qu'une thérapeutique nouvelle est à la veille de naître.

Lorsqu'une intervention chirurgicale sera jugée nécessaire, l'opérateur pourra agir avec précision, puisqu'il aura vu d'avance le milieu où il agira et qu'il n'aura à craindre aucune surprise.

« Je me borne, Messieurs, à ces quelques remarques ; mais je ne puis me retenir d'ajouter qu'à côté de ces répercussions sur la médecine humaine, sur la moralité, la géniale découverte de Nounlegos, par la connaissance qu'elle permettra des mouvements et des transformations des diverses cellules de l'organisme, fera sans

doute faire à la Science un pas en avant vers le mystère, jusqu'ici insondable, de la Vie!

« Messieurs, en votre nom, au nom de tous les savants français et du monde entier, je rends à la mémoire de Nounlegos le très profond, respectueux et reconnaissant hommage qui lui est dû ! »

. . . .

Ce préambule, annonce d'une découverte si extraordinaire, provoqua une telle émotion, que le Président dut attendre quelques minutes avant de donner la parole à MM. Chasselan et Lavrille qui devaient exposer, à la docte Assemblée, la vie et les travaux de Nounlegos.

Ecrit aux Armées, sous Verdun,
Novembre 1916.

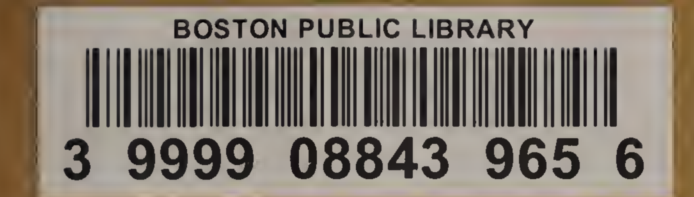
RAOUL BIGOT.

TABLE



PARIS
IMPRIMERIE DU PALAIS
20, RUE GEOFFROY-L'ASNIER

IMP. DE MATTHIS — PARIS


BOSTON PUBLIC LIBRARY
3 9999 08843 965 6